

ACCESSIBLE ?

POUR UNE
ALIMENTATION
DURABLE
ACCESSIBLE
À TOUS



L'AUTODIAGNOSTIC



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"



ACCESSIBLE



UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION

Le projet « Accessible : initiatives pour un accès à l'alimentation de qualité et durable pour tous » (2016-2019) est un projet de recherche-action piloté par Réseau CIVAM.

Il est financé par le Ministère de l'agriculture (AAP Casdar Innovation et Partenariat) et la Fondation Carasso. Il a pour partenaires les structures suivantes : UNCCAS, Armée du Salut, FNAB, FR CIVAM Auvergne, CIVAM du Finistère, CIAS d'Aunis, Palais de la femme, GESRA, CIVAM de la Drôme, FR CIVAM Occitanie, Ardear Rhône-Alpes, INRA Montpellier, CREAM Montpellier, Chaire Alimentations du monde de l'UNESCO, LISST-Dynamiques Rurales, IRTS Montpellier, CFPPA de Segré et de Bourg-en-Bresse.

La finalité du projet Accessible est de favoriser l'accès, autonome et non stigmatisant, de tous à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, et produite dans des conditions socialement, économiquement et écologiquement durables.

Pour cela, le projet a été découpé en trois axes de travail :

- **Étudier les initiatives d'accès de tous à une alimentation durable**, en identifier les freins et proposer des pistes pour outiller les acteurs
- **Expérimenter de nouvelles formes de partenariat entre agriculteurs et citoyens** – avec un focus sur les familles à petits budgets (6 terrains d'expérimentations AcceCible)
- **Diffuser et alimenter le débat public sur l'accès à l'alimentation**, notamment par la formation.

EN SAVOIR +

WWW.CIVAM.ORG



SOMMAIRE

INTRODUCTION

<i>Pourquoi un outil d'autodiagnostic?</i>	2
<i>Les 4 dimensions de l'autodiagnostic</i>	4
<i>Comment est construit l'outil d'autodiagnostic?</i>	6
<i>Méthodologie d'animation</i>	8
<i>L'autodiagnostic, et après?</i>	10

LES 4 DIMENSIONS

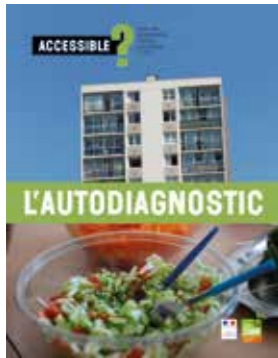
1. LA QUALITÉ	13
Synthèse de la qualité	19
2. LA PARTICIPATION	21
Synthèse de la participation	28
3. L'AGRICULTURE	29
Synthèse de l'agriculture	38
4. L'AUTONOMIE	39
Synthèse de l'autonomie	48
<i>Synthèse générale</i>	50

RESSOURCES

1 <i>L'agriculture durable</i> par Romain Dieulot	54
2 <i>L'aide alimentaire</i> par Mélanie Théodore	57
3 <i>Le don</i> par Bénédicte Bonzi	XX
4 <i>Le droit à l'alimentation</i> par Magali Ramel	XX
5 <i>L'État nourricier</i> par Agnès Terrieux	XX
6 <i>Le gaspillage alimentaire</i> par Mélanie Théodore	XX
7 <i>Labels et circuits courts</i> par Anne-Emmanuelle Fiamor	XX
8 <i>La politique agricole commune, dite « PAC »</i> par Jean-Claude Balbot	XX
9 <i>Précarité et agriculture</i> par Patrick Bougeard	XX
10 <i>La qualité</i> par Anne-Emmanuelle Fiamor	XX
11 <i>La sécurité sociale de l'alimentation</i> par Mathieu Dalmais	XX
12 <i>Territoire et alimentation</i> par Jean-Claude Balbot	XX
13 <i>Violences alimentaires</i> par Bénédicte Bonzi	XX
<i>Fiche-retour</i>	XX



Le réseau des CIVAM est un acteur associatif du développement agricole et rural qui œuvre depuis plus de cinquante ans pour des campagnes vivantes et solidaires
Réseau CIVAM-Campagnes vivantes – 58, rue Régnault 75013 Paris
Tél. 01 44 88 98 62 / Fax: 01 45 08 17 10 / www.civam.org



POURQUOI UN OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC ?

CONSTATS INITIAUX

- Les critères de durabilité de l'agriculture ne prennent pas suffisamment en compte l'accès de tous à l'alimentation.
- L'aide alimentaire est bien souvent la seule réponse aux difficultés d'accès à l'alimentation.
- L'aide alimentaire est stigmatisante et ne répond pas aux enjeux démocratiques.
- Il existe une méconnaissance réciproque des conditions de la production et de la consommation.

UN OUTIL NÉ DU PROJET ACCESSIBLE

Au cours du projet Accessible, nous avons constaté l'insatisfaction d'une partie des consommateurs, notamment les plus démunis, quant à leur alimentation, et d'une partie du monde agricole quant à sa capacité à répondre à l'exigence de « nourrir le monde »¹. Le projet a permis d'interroger une quinzaine d'initiatives qui entendaient construire leurs propres solutions face à cette insatisfaction. Il a permis aussi d'accompagner la réalisation de six expérimentations locales. Les enquêtes ont montré que beaucoup de ces actions peinent à prendre en compte l'ensemble des dimensions de l'accès et en particulier à penser ensemble les difficultés d'accès et la question agricole.

Il en est ressorti de la part des acteurs le besoin de s'outiller pour autoévaluer les démarches et envisager collectivement des pistes d'amélioration. Comment évaluer une initiative dont l'ambition est de favoriser l'accès à l'alimentation pour tous ? Par quels aspects une initiative répond-elle ou non à l'enjeu de l'accès à une alimentation durable pour tous ?

1. « Nourrir le monde », slogan porté pendant longtemps par le syndicat majoritaire, la FNSEA, renvoie à la « vocation exportatrice de la France ». Il s'agit d'une posture déjà largement critiquée pour ses conséquences sur le commerce mondial, mais qui prend une tournure ironique lorsqu'on sait que ce modèle agricole échoue à nourrir tout le monde, ses producteurs et la population dans son ensemble.

Pour rassembler nos travaux autour de ces questions, nous nous sommes appuyés sur une méthodologie de travail pluridisciplinaire : plusieurs groupes de travail composés d'acteurs de terrain et de chercheurs en sciences sociales se sont réunis régulièrement pendant près de deux ans. Pour rassembler nos travaux autour de ces questions, nous nous sommes appuyés sur une méthodologie de travail pluridisciplinaire : plusieurs groupes de travail composés d'acteurs de terrain et de chercheurs en sciences sociales se sont réunis régulièrement pendant près de deux ans.

UN OUTIL POUR QUOI ?

L'outil est avant tout destiné à nourrir et animer le débat au sein d'une initiative. Par leurs échanges les acteurs concourent à évaluer dans quelle mesure leur initiative répond aux critères de l'alimentation durable, tels que nous les avons définis au sein du projet Accessible. Ces critères peuvent être discutés.

Établir des critères c'est proposer des définitions, des objectifs à atteindre, c'est donc une démarche politique.

LES OBJECTIFS

Pour les initiatives, l'autodiagnostic répond à quatre objectifs :

- Animer le débat multi acteurs, faciliter l'expression de tous, croiser les regards.
- Renforcer la compréhension des enjeux liés à l'accès à l'alimentation, par l'apprentissage mutuel et la découverte.
- Fixer des objectifs collectifs d'amélioration du projet.
- Porter la question de l'alimentation pour tous au débat public et partager les expériences acquises.

Pour les CIVAM, il répond aussi à un objectif :

- construire un plaidoyer et porter la question de l'alimentation pour tous à toutes les échelles, du producteur au consommateur.

L'outil d'autodiagnostic doit servir à prendre du recul. Il doit jouer le rôle de poil à gratter, faire naître les questionnements, « faire visiter les espaces auxquels les gens ne pensent pas », « pousser à l'ouverture ». Il doit aussi permettre d'identifier ce qui fonctionne, en être fier, le partager.

À QUI S'ADRESSE L'OUTIL ?

L'outil s'adresse aux acteurs des initiatives² qui ont pour ambition de rendre accessible une alimentation durable à tous, notamment à des publics qui rencontrent des difficultés d'accès à l'alimentation. « Notre initiative est trop jeune, il n'y a pas encore d'action à évaluer » ; « Les personnes qui étaient là au début du programme sont parties depuis longtemps, on n'a plus les éléments historiques ». L'autodiagnostic a vocation à s'adapter aux différentes étapes de vie d'un projet. Il peut se faire au lancement d'un projet – c'est alors un moyen pour les parties prenantes du projet de se positionner dans leurs souhaits – ou pendant le déroulement du projet, pour faire le bilan des premières réalisations et identifier les points d'amélioration à apporter au projet en cours. Il permet à toutes les étapes d'un projet de faciliter la prise de parole et la prise de responsabilité des acteurs, en même temps qu'il invite à questionner la complexité de la notion d'accès à l'alimentation.

Il peut être réalisé plusieurs fois dans le temps.

Au sein de l'initiative l'outil s'adresse à tous. Il a été conçu pour être pris en main par un animateur et être utilisé avec tous les acteurs du projet. La toute première étape du diagnostic est de lister les acteurs qui participent à l'autodiagnostic et les acteurs qui sont absents. C'est une donnée qui devra être prise en compte dans la lecture des résultats.

Le champ d'application de l'outil étant vaste, toutes les questions ne correspondront pas à toutes les situations ou à tous les acteurs. Le soin est laissé à l'animateur de faire le tri³.

Mais l'autodiagnostic s'adresse avant tout à ceux qui ont envie de prendre du temps, pour réfléchir au projet auquel ils participent et à leurs pratiques. ■

2. Autodiagnostic des « initiatives » : projets, dispositifs, initiatives, expériences, expérimentations, actions... plusieurs termes pourraient être employés pour qualifier ces regroupements d'acteurs, ces structures qui se montent ou revoient leur fonctionnement en vue de garantir l'accès de tous à l'alimentation durable. Nous avons retenu le terme « initiatives ». Il reflète pour nous la volonté des personnes qui, insatisfaites du fonctionnement existant et des réponses apportées aujourd'hui, ont choisi de bâtir localement leurs solutions. Pour faciliter la lecture des questions, il peut à tout moment être remplacé par le nom de l'initiative. Exemple : « Comment avez-vous découvert l'initiative ? » « Comment avez-vous découvert les Paniers du bout du champ ? ».

3. Voir infra Comment utiliser l'outil d'animation, p. x.

UN OUTIL, 4 DIMENSIONS

QU'EST CE QUI CARACTÉRISE L'ACCÈS À L'ALIMENTATION DURABLE POUR TOUS ?

Quatre dimensions se sont dégagées du projet. Elles constituent des horizons à prendre en compte. Elles ont été sélectionnées pour leur importance, leur récurrence, leur rôle-clé dans la réussite de certaines initiatives ou au contraire la mise en difficulté d'autres. Elles ont été débattues, et définies par les partenaires – ces débats viennent enrichir le document de témoignages. Les 4 dimensions retenues sont les suivantes :

1. LA QUALITÉ

2. LA PARTICIPATION

3. LA QUESTION AGRICOLE

4. L'AUTONOMIE

Les quatre dimensions s'imbriquent, même si, par souci de clarté, nous avons tracé une frontière nette entre les dimensions, mais elles sont à penser conjointement, car elles sont reliées.

QUID DE LA DURABILITÉ ?

La question de construire une cinquième dimension autour de la durabilité s'est posée, elle n'a pas été retenue.

Nous avons choisi de considérer la durabilité comme une notion transversale. La durabilité de l'alimentation ne pourra être atteinte que si chacune des dimensions traitées est abordée sous l'angle de la durabilité. Il n'y aura pas d'alimentation durable si la durabilité environnementale, économique et sociale de l'agriculture n'est pas assurée. Il n'y a pas de durabilité sociale de l'agriculture sans un accès durable de tous à l'alimentation.

La durabilité de l'accès à l'alimentation est un questionnement primordial pour les personnes les plus vulnérables face à des dispositifs parfois limités dans le temps. La question de la durabilité est donc multidimensionnelle. ■



(P. X)

1. LA QUALITÉ ?

L'alimentation structure les rapports sociaux. Elle permet de se situer par rapport à soi-même et son éco-système¹, mais aussi par rapport au groupe et à la société, puis par rapport aux autres sociétés. L'aliment est fait de nutriments mais aussi (et surtout!) de sens. C'est ce que nous entendons par qualité: la capacité à répondre aux fonctions sociales, religieuses, culturelles, gustatives, conviviales, parentales, symboliques et citoyennes de l'alimentation; au-delà des exigences sanitaires, nutritives.

NOTRE PARTI-PRIS

- Réinscrire l'alimentation dans un cadre collectif et politique. En effet, l'accroissement de la part de l'individu dans la décision alimentaire au détriment du collectif est un élément caractéristique de ces cinquante dernières années. Dans cette logique, l'alimentation n'est que rarement pensée dans sa dimension sociale, comme un ensemble de pratiques réglées par des usages collectifs, des représentations, des interactions, des normes, des règles, des rituels.
- Ne pas aborder la dimension nutrition/santé de la qualité alimentaire, bien que très importante. D'autres acteurs s'en sont déjà emparés.
- Ne pas proposer une définition fermée de la qualité pour éviter l'écueil du discours injonctif sur ce qu'est la bonne alimentation.

¹. «Ecosystème» est entendu au sens d'espace environnemental, économique, social et culturel.



(P. X)

2. LA PARTICIPATION ?

La notion de participation recouvre l'ensemble de ce qui permet le processus démocratique dans les initiatives. La participation recouvre ainsi la possibilité de s'exprimer et d'agir au sein de l'initiative et le temps passé à y faire quelque chose. Elle se rapporte au fait «d'être concerné par» et «d'avoir la marge de manœuvre de». La participation inclut plusieurs dimensions dont une dimension économique: don, participation économique selon ses revenus. La participation peut être ainsi appréhendée à travers trois modalités liées entre elles: «Prendre part à / Contribuer à / Bénéficier de».

NOTRE PARTI-PRIS

- Remettre le mangeur et le producteur au cœur du système alimentaire.
- Penser la participation au-delà de sa forme institutionnelle.
- Penser la participation comme forme de la démocratie.
- Éviter les injonctions à la participation qui peuvent éloigner certains publics.



(P. X)

3. L'AGRICULTURE ?

Le système alimentaire est défini comme la « manière dont les hommes s'organisent pour obtenir et consommer leur nourriture »¹ et il faudrait ajouter: « et gérer les déchets liés à cette activité ». Il comprend toutes les activités de production, distribution et consommation. Dans ce cadre, la prise en compte de la question agricole est entendue au sens large: de la prise en compte du système de production à l'interaction entre les agriculteurs et les consommateurs qui conduisent à une meilleure compréhension et à une meilleure appréhension du métier d'agriculteur et des modèles agricoles, et qui conduisent également à des transformations du métier d'agriculteur / des façons de consommer.

NOTRE PARTI-PRIS

- Penser la question de l'accès pour tous en amont de la production et non en aval.
- Faire apparaître les liens entre problématiques agricoles et problématiques sociales.
- Faire apparaître le poids des politiques publiques dans les orientations agricoles.
- Montrer que la complication et la division du travail agricole ont contribué à l'éloigner des citoyens, à le rendre difficile d'accès et de compréhension.

¹. Malassis, 1994.



(P. X)

4. L'AUTONOMIE ?

L'autonomie, comprise comme la capacité à se gouverner soi-même, selon ses propres choix, est une aspiration commune dans les sociétés contemporaines. Elle est posée comme constitutive du respect de la personne et de sa dignité et doit redonner à tous l'estime de soi. **L'autonomie, inséparable d'un cadre économique, social, culturel, contraignant,** exige la possibilité de rendre ce cadre discutable. Elle suppose donc la capacité à comprendre les contraintes et à les critiquer.

NOTRE PARTI-PRIS

- Penser l'autonomie par le collectif: c'est à travers la mutualisation des expériences, l'appropriation de cadres de références, d'outils, etc. remobilisables par l'individu en fonction du contexte et de son propre cheminement, que chacun pourra s'inscrire dans un processus de changement et gagner en autonomie.
- Revendiquer l'intervention de l'État dans le domaine alimentaire: il est légitime et souhaitable que l'action publique vienne soutenir les initiatives d'accès à l'alimentation.
- Revendiquer l'application du droit à l'alimentation. La garantie de ce droit fondamental conditionne la réalisation de l'autonomie des personnes.
- Éviter les injonctions à l'autonomie.



COMMENT EST CONSTRUIT L'OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC ?

UN OUTIL D'ANIMATION

L'autodiagnostic ne peut être fait « dans son coin », c'est un autodiagnostic « animé » ou « partagé » ; ce qui suppose une capacité d'animation. Sa pertinence se trouve dans la démarche collective.

L'animation peut être portée par une ou plusieurs personnes, animateur professionnel ou simples membres du groupe, ayant fait la démarche de se former à l'exercice.

L'outil nécessite d'être adapté au contexte de l'initiative, aux participants, au temps disponible. L'animation peut prendre des formes variées. Le ou les animateurs disposent donc d'une grande marge de manœuvre.

LES TROIS TEMPS DE L'ANIMATION

• L'ACCROCHE

Chaque dimension commence par une « proposition d'accroche », c'est à dire une animation initiale qui permet d'entrer dans le sujet, de comprendre les grands enjeux de la dimension, poser des éléments de définitions de manière partagée.

LA FORMATION

La prise en main de l'outil nécessite de se familiariser avec sa logique propre mais aussi de s'approprier le sujet dans toutes ses composantes. Un programme de formation de deux jours a été construit pour faciliter cette démarche. Il est organisé autour du transfert des principaux enseignements du projet Accessible, mais aussi autour de l'échange entre pairs, avec des partenaires ayant contribué à la construction et au test de l'outil.

• LES QUESTIONS

Chaque dimension se décline ensuite en une série de questions destinées à animer le débat.

Il y a des questions attachées à l'initiative, mais dont tout le monde n'a pas forcément la même perception et il y a des questions attachées aux personnes qui nécessitent des réponses individuelles suivies d'un travail de mise en commun.

Les questions permettent de dresser l'état des lieux

Le choix peut être fait, pour agréger les opinions individuelles et favoriser la vision d'ensemble de noter les questions. Nous proposons par exemple un barème de 0 à 5 (« êtes-vous satisfait des produits distribués? ») et une lecture à l'aide de la moyenne ou de la médiane. L'animateur peut choisir de collecter les réponses en amont d'un temps de débat via un questionnaire¹

Les questions permettent de débattre

Les ressources sont là pour expliciter et ouvrir les questions. Elles permettent à l'animateur d'alimenter le débat, les ressources bibliographiques permettent d'aller plus loin. Chaque question ne peut pas donner lieu à un débat, mais si l'une d'entre elles fait l'objet d'interrogations ou de désaccords importants, il semble approprié de la développer en s'appuyant sur les ressources.

Une réflexion doit être menée en amont sur les espaces de paroles appropriés, tous les éléments n'ont pas forcément vocation à être discutés en collectif².

1. Voir pistes d'animation, p. x.

2. Voir infra Méthodologie d'animation, p. ?.

• LES TEMPS DE SYNTHÈSE

De nombreuses portes peuvent avoir été ouvertes au cours des débats, il est nécessaire de recentrer le propos, poser des conclusions provisoires, prioriser les axes de travail. À la fin de chaque dimension et à la fin de l'ensemble de l'autodiagnostic, des pistes sont proposées pour construire une synthèse des échanges.

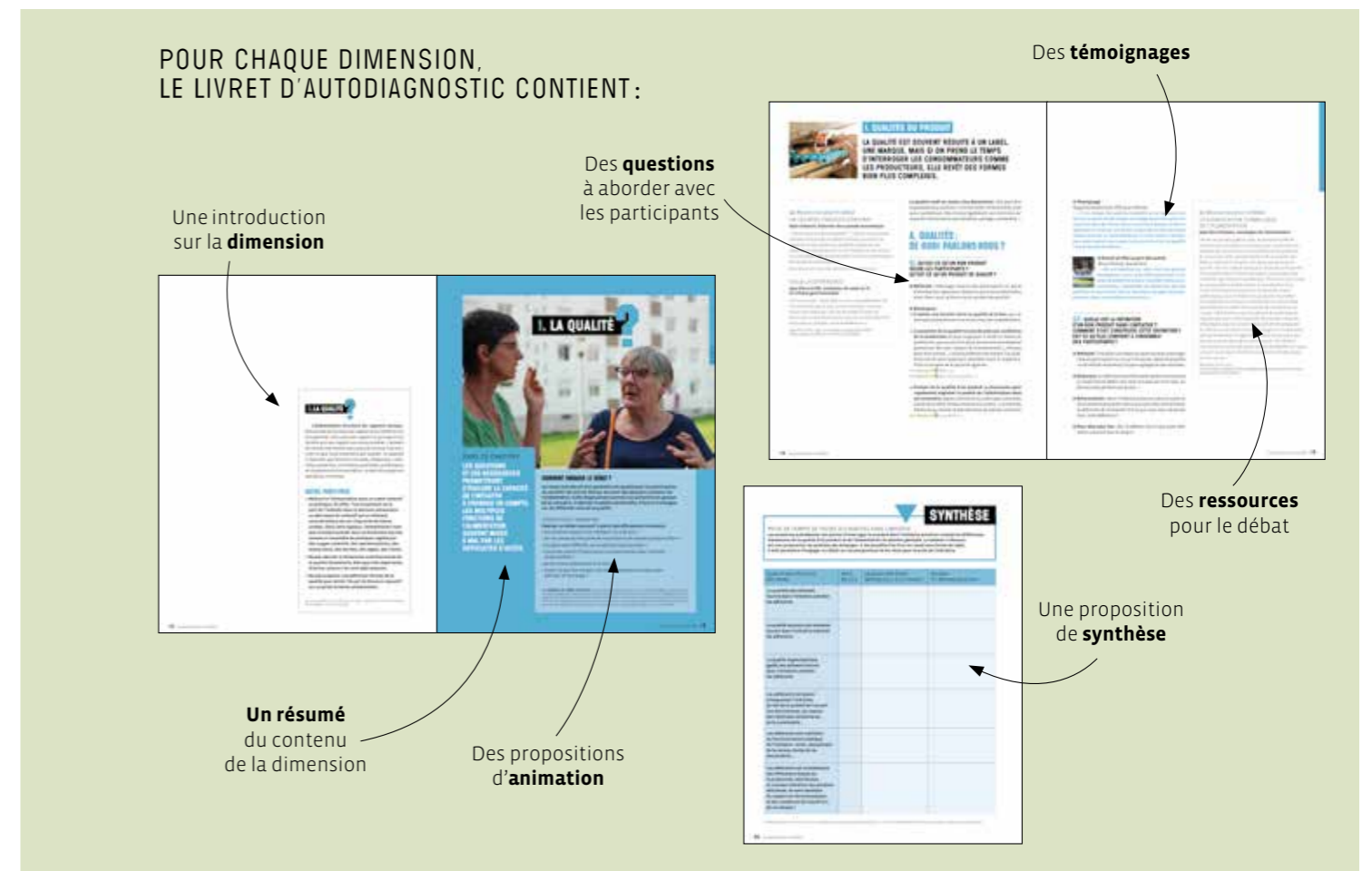
La synthèse de fin de dimension permet de clore provisoirement une série de questions, d'en proposer une synthèse visuelle ou chiffrée, d'agréger la diversité des perceptions.

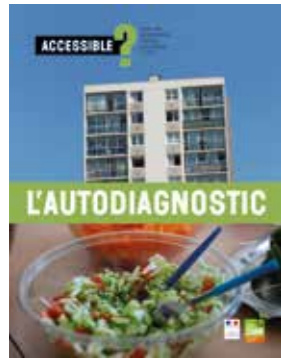
La synthèse finale doit permettre de répondre à deux questions : qu'est-ce que le groupe retient des échanges ? Qu'est-ce que le groupe se fixe comme objectifs pour l'avenir ?

Il n'y a donc pas de synthèse-type ou de conclusions prédéfinies, il incombe au groupe de réaliser sa synthèse et à partir de là, de se se fixer des objectifs pour améliorer l'accès pour tous à une alimentation de qualité et durable dans leurs initiatives.

La synthèse est aussi la première étape pour échanger avec d'autres initiatives ayant menées la même démarche d'autoévaluation. Elle permet de se situer dans l'échange avec d'autres initiatives et avec les CIVAM³. ■

3. Voir Et après?, p. x.





MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION

ABORDER LES DIFFICULTÉS INTERNES À LA MISE EN ŒUVRE DE L'OUTIL

La première étape pour les initiateurs de l'autodiagnostic est de s'interroger sur le contexte interne ou partenarial dans lequel il va être mis en œuvre :

• LES TENSIONS

Y a-t-il des tensions préexistantes entre acteurs ou structures qui pourraient limiter la participation ou rendre les débats difficiles ?

Remarque – Il serait dommage de vouloir gommer les divergences pour réaliser un « bon autodiagnostic », l'outil peut au contraire permettre d'explicitier les tensions existantes, comprendre les positions de chacun et l'origine de points d'achoppements.

• LES ACTEURS

Quels acteurs participent à l'autodiagnostic ? Quelles sont leurs relations hiérarchiques, y a-t-il des relations de dépendance ? Quelles répercussions peut avoir la parole portée (par exemple : est-ce que la personne dépend du dispositif sur lequel on lui demande son avis) ? Est-ce que celui qui anime a par ailleurs une position d'autorité par rapport à certains participants (par exemple un travailleur social par rapport aux personnes dont il assure le suivi social, le directeur par rapport à son équipe, le financeur...) ?

Remarque – Cette question est essentielle. Les différences de positions entre les acteurs, notamment les habitudes de parole et la perception des risques encourus, peuvent fausser l'expression en collectif. Le but n'est pas de vouloir nier les asymétries par des déclarations de principe (« dans le cadre de l'autodiagnostic nous nous exprimons tous à égalité, il n'y a plus de bénéficiaires et de travailleurs sociaux »), mais de les identifier et de les prendre en compte afin d'éviter les biais dans le recueil des expressions. Cela peut passer par le recours à un animateur extérieur ou par des temps de travail en groupes de pairs (cf infra)

Remarque – L'autodiagnostic ne peut pas être une injonction.

Quels acteurs sont absents ?

Remarque – Le ou les initiateurs de l'autodiagnostic vont identifier et mobiliser les acteurs qui gravitent autour de l'initiative : Qui n'a pas répondu présent, pour quelles raisons ? Qu'est-ce que cela révèle ? Qui a-t-on oublié d'inviter ? Cette question peut être posée à l'ensemble des présents en début de réunion. Ce bilan peut aussi être fait en fin de travail « finalement nous avons parlé de telle structure mais nous n'avions pas pensé à elle au départ ».

TEMPS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE D'UN AUTODIAGNOSTIC

Il n'y a pas de format type. Le temps d'animation est lié à l'étendue de l'initiative, la taille du groupe (nombre de participants), les choix d'animation qui sont faits, les moyens disponibles. Notons néanmoins quelques points d'attention :

- **Un temps de travail important est à prévoir en amont** pour mobiliser les acteurs, prendre en main l'outil, l'adapter, choisir les méthodes d'animation.

- **L'outil peut difficilement être pris en main lors d'une seule réunion collective.** Nous prenons le parti d'être dans un processus assez long. Son utilisation idéale s'étale dans le temps, cela permet de cibler les éléments à approfondir et revenir dessus et faire mûrir les conclusions.

- **Il n'y a pas un temps mais des temps de l'autodiagnostic.** Il convient d'articuler des temps en individuel / en groupe / en collectif. Il peut être intéressant aussi de circonscrire les débats (par exemple une rencontre = une dimension), et de prendre des temps de synthèse¹.

- **Lorsque le temps est limité, il est sans doute préférable de ne pas aborder toutes les dimensions et toutes les questions, cibler les plus pertinentes et prendre le temps de les approfondir.**

¹. Voir infra : Pistes d'animation, p. ?.

PISTES D'ANIMATION

L'outil a été testé par six initiatives dans des contextes divers. Des choix différents ont été réalisés. D'autres ont été suggérés. Ainsi la taille des groupes, le format des échanges, le calendrier de travail, l'articulation des temps individuels et collectifs sont à définir et adapter par l'animateur en lien avec le groupe. Il en va de même pour le choix des outils, les méthodes d'animation, le choix des parties à approfondir.

Il est donc difficile de proposer une animation-type, ou même une évaluation du temps nécessaire. La formation² permettra d'aller plus loin sur cette question, de bénéficier de retours d'expériences, de construire son animation.

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

- **L'autodiagnostic peut être animé sur un calendrier « serré »** avec plusieurs rencontres sur une semaine, ou étalé avec des rencontres qui s'échelonnent sur plusieurs semaines voire mois. Il faut néanmoins veiller à ne pas perdre la dynamique de travail, ni saturer le groupe.

- **Le choix peut être fait de consacrer une journée de travail à chaque dimension et un temps de synthèse générale.** On peut aussi choisir d'aborder une première fois les 4 dimensions (par exemple en réalisant les animations de début de chapitre, ou en invitant chacun à répondre par écrit aux questions) puis cibler des points précis de débat pour les rencontres suivantes.

- **Si le groupe est très hétérogène** ou peu habitué au format de réunion, il est conseillé de passer un temps long sur l'accroche (animation présentée en début de chapitre), qui permet d'introduire le sujet de manière dynamique et collective.

- **Il ne faut pas hésiter à articuler les temps individuels, en sous-groupe, en collectif.** Le choix peut être fait d'interroger en individuel les acteurs, soit par questionnaire soit par interview, avant de définir le contenu des travaux collectifs. Le choix peut-être fait de travailler dans un premier temps par groupes de pairs avant restitution et définition d'une ligne collective. À l'inverse, il est également possible, après un temps collectif, d'organiser le travail en atelier. Pour agréger les travaux de groupes séparés, il peut être intéressant de demander aux groupes de procéder à une notation argumentée des questions.³

- **Le format en plénière n'est pas toujours le plus adéquat pour faciliter l'expression.** Même dans les temps collectifs il est possible d'envisager des outils d'expression, par exemple des formes de « votes » qui ne nécessitent pas la prise de parole.

². Voir p. x.

³. Voir Dresser l'état des lieux, p. 10.

CROISER LES EXPÉRIENCES

L'expérience actuelle de mise en œuvre de l'autodiagnostic révèle que les acteurs adaptent l'outil à leurs besoins et en fonction de leurs bagages préalables. Le risque pourrait être alors de ne pas « sortir de sa zone de confort ». Néanmoins, un apport essentiel du test a été que plusieurs diagnostics se sont déroulés sur la même échelle de temps et que les groupes ont pu échanger entre eux. Chacun a pu voir comment les autres se sont appropriés l'outil et re-questionner ses propres conclusions. Il y a donc pour nous un réel intérêt à ce que plusieurs groupes démarrent en même temps et puissent échanger au cours de leurs travaux. ■

TÉMOIGNAGE

« J'ai utilisé une animation pour traiter les quatre parties au cours de cette réunion de deux heures en l'adaptant. J'ai mixé l'outil petite histoire grande histoire avec une frise chronologique. Cet outil (grande histoire petite histoire) a pour but de mettre sur papier l'histoire vécue des gens en parallèle de la grande histoire (celle de l'histoire de l'humanité, rien que ça !).

Durant 10-15 minutes les participants de la réunion ont dû mettre sur papier leur rapport à l'alimentation, l'histoire de leur réflexion sur ce sujet, les moments de projets Accessible positifs ou négatifs. Puis les restituer à l'oral devant tout le monde, en parler, débattre, pendant que je restituais les éléments sur une frise chronologique. »

Isaure, salariée au CIVAM 29

Pour voir de quel outil je me suis inspirée :

www.scoplepave.org/petite-histoire-grande-histoire

CERCLE D'EXPRESSION, CONFIANCE ET CONFIDENTIALITÉ

Tout ne peut s'exprimer en collectif¹.

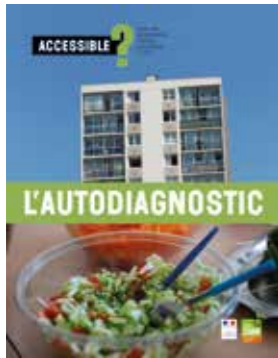
L'animateur a la charge, avec les personnes concernées, de définir les bons cercles d'expression.

Les questions alimentaires touchent aux sphères personnelles et à l'intime. Les groupes de pairs², notamment pour les personnes en position d'être « bénéficiaires » d'un dispositif, peuvent permettre d'échanger sur des questions qui touchent à la vie personnelle sans tomber dans l'écueil d'un recueil d'information intrusif par un tiers.

Au sein d'une initiative existent aussi des hiérarchies et des jeux de pouvoirs. L'animateur s'assure, avec le groupe, de faire remonter de manière indépendante et confidentielle les éléments qui pourraient mettre en difficultés les participants qui les livrent.

¹. Voir supra Aborder les difficultés, p. ?.

². Un groupe de pairs est un groupe présentant des caractéristiques communes. Ici ce pourrait être des groupes qui vivent une même situation : celle de livrer les produits, celle d'en bénéficier, celle de les donner. Une réflexion préalable est à mener sur le contour pertinent du groupe. Attention, faire un groupe de pairs ne garantit pas toujours l'absence de hiérarchie.



L'AUTODIAGNOSTIC, ET APRÈS ?



LE MOT DU RÉSEAU CIVAM

Par Jean-Claude Balbot

administrateur référent du projet Accessible

« Les paysans de Réseau CIVAM construisent depuis de nombreuses années un outil d'évaluation de la durabilité de la production agricole. Cet outil est à disposition de qui le souhaite. Il est aujourd'hui largement utilisé et plébiscité dans l'enseignement agricole notamment¹.

Depuis, nous avons constaté que l'alimentation est devenue une source d'insatisfaction croissante et d'appauvrissement, des producteurs comme des consommateurs.

1. Référence ?

NOURRISSONS LE DÉBAT

UN OUTIL POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET DE REVENDICATION

La réalisation de l'autodiagnostic permettra, nous l'espérons, aux initiatives de prendre du recul sur leur action. Mais parce que tout ne dépend pas de la seule volonté des initiatives, notre ambition est également que les réflexions menées par chaque collectif puissent nourrir un débat plus vaste sur l'alimentation et contribuer au changement des politiques agricoles et alimentaires actuelles. Nous souhaitons que ces travaux puissent devenir un outil politique, scientifique et de revendications.

Ainsi il apparaît primordial que les initiatives puissent faire remonter leur résultats auprès du réseau CIVAM, et participer à un travail collectif et multipartenarial. Nous revendiquons ainsi de démultiplier notre capacité d'agir et de s'engager.

Pour ceux qui le souhaitent, en fin de livret se trouve une « fiche-type » à nous retourner. Par ailleurs tous les retours sur l'outil lui-même nous permettront de l'améliorer.

Nous pouvons faire fi de cela et estimer qu'il suffit de chercher des critères de durabilité de nos pratiques agronomiques dans l'augmentation de la plus-value et la mise œuvre de « bonnes pratiques » environnementales, ou, à l'inverse, estimer que chercher la durabilité c'est aussi s'atteler à combattre cette violence.

Dès lors la pratique agricole sera durable si la nourriture est accessible à tous, et les enseignements que vous allez tirer de l'utilisation de cet outil viendront soutenir cette revendication. En améliorant certes l'outil lui-même mais aussi en augmentant notre puissance d'agir en commun, parce que nous savons que les plus grandes injustices sont celles que nous vivons chacun dans notre coin.

Les modes de production agricole participent de la violence alimentaire et de la violence sociale dans son ensemble. Des politiques publiques coûteuses forcent la concentration des moyens de la production et encouragent l'accumulation du capital d'exploitation. Les campagnes se désertifient, les conditions de travail se dégradent et la qualité de la nourriture diminue. Cela crée de forts ressentiments qui concernent de plus en plus de personnes éloignées de la production agricole (consommateurs, travailleurs sociaux, enseignants, entre autres). Pour faire face à cela nous pensons que chacun doit découvrir les conditions concrètes d'existence de tous pour que nous puissions appréhender la complexité du système alimentaire dans son ensemble et tenter de bâtir une véritable démocratie alimentaire.

En utilisant cet outil vous nous avez invités chez vous et la bonne réciprocité veut qu'à notre tour nous vous invitons ! Faites nous savoir les résultats et les commentaires afférents. C'est en fabriquant un outil commun que nous pouvons participer à la transformation indispensable du mode actuel de production, transformation, distribution et consommation de la nourriture. ■

LES 4 DIMENSIONS



1. LA QUALITÉ ?

L'alimentation structure les rapports sociaux. Elle permet de se situer par rapport à soi-même et son écosystème¹, mais aussi par rapport au groupe et à la société, puis par rapport aux autres sociétés. L'aliment est fait de nutriments mais aussi (et surtout!) de sens. C'est ce que nous entendons par qualité: la capacité à répondre aux fonctions sociales, religieuses, culturelles, gustatives, conviviales, parentales, symboliques et citoyennes de l'alimentation; au-delà des exigences sanitaires, nutritives.

NOTRE PARTI-PRIS

- **Réinscrire l'alimentation dans un cadre collectif et politique. En effet, l'accroissement de la part de l'individu dans la décision alimentaire au détriment du collectif est un élément caractéristique de ces cinquante dernières années. Dans cette logique, l'alimentation n'est que rarement pensée dans sa dimension sociale, comme un ensemble de pratiques réglées par des usages collectifs, des représentations, des interactions, des normes, des règles, des rituels.**
- **Ne pas aborder la dimension nutrition/santé de la qualité alimentaire, bien que très importante. D'autres acteurs s'en sont déjà emparés.**
- **Ne pas proposer une définition fermée de la qualité pour éviter l'écueil du discours injonctif sur ce qu'est la bonne alimentation.**

1. «Ecosystème» est entendu au sens d'espace environnemental, économique, social et culturel.



1. LA QUALITÉ ?

**DANS CE CHAPITRE
LES QUESTIONS
ET LES RESSOURCES
PERMETTRONT
D'ÉVALUER LA CAPACITÉ
À PRENDRE EN COMPTE
LES MULTIPLES
FONCTIONS DE
L'ALIMENTATION,
SOUVENT MISES
À MAL PAR LES
DIFFICULTÉS D'ACCÈS.**

COMMENT ENGAGER LE DÉBAT ?

Un temps introductif doit permettre de questionner les participants, de recueillir les avis de chacun, de sortir des discours convenus sur l'alimentation. Cette étape permet aux personnes du groupe de se connaître, d'aborder la sphère personnelle, d'ouvrir le dialogue sur les différents sens de la qualité.

PROPOSITION D'ANIMATION

Réaliser un débat mouvant¹ à partir des affirmations suivantes :

- « Les aliments étaient bien meilleurs il y a 50 ans. »
- « On n'a jamais autant parlé de nourriture et de cuisine qu'aujourd'hui. »
- « Les gens sont difficiles, on ne sait plus quoi cuisiner. »
- « J'accorde autant d'importance à la présentation dans l'assiette qu'au produit. »
- « Je ne cuisine jamais pour moi seul. »
- « Savoir ce que l'on mange, c'est moins important que de savoir avec qui on le mange. »
- « Nous sommes ce que nous mangeons. » (Jane Goodall)

1. Consignes du débat mouvant: les participants sont debout dans un espace dégagé, vous désignez une ligne imaginaire. Vous leur soumettez une affirmation, les participants qui sont complètement d'accord se positionnent à l'une des extrémités de la ligne, ceux qui ne sont pas du tout d'accord à l'autre extrémité. Il est possible de se positionner entre les deux. Vous passez la parole à différents participants pour qu'ils expliquent leur position. Il est possible de changer de position au cours du débat.



I. QUALITÉS DU PRODUIT

LA QUALITÉ EST SOUVENT RÉDUITE À UN LABEL, UNE MARQUE, MAIS SI ON PREND LE TEMPS D'INTERROGER LES CONSOMMATEURS COMME LES PRODUCTEURS, ELLE REVÊT DES FORMES BIEN PLUS COMPLEXES.

La qualité revêt au moins cinq dimensions : elle peut être organoleptique, sanitaire, nutritionnelle, fonctionnelle, mais aussi symbolique. Elle renvoie également aux fonctions sociales de l'alimentation (socialisation, partage, convivialité...).

A. QUALITÉS : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Q1. QU'EST-CE QU'UN BON PRODUIT SELON LES PARTICIPANTS ? QU'EST-CE QU'UN PRODUIT DE QUALITÉ ?

■ **Méthode :** Interroger chacun des participants en guise d'introduction. Questions : *Qu'est-ce qu'un bon produit selon vous ? Pour vous, qu'est-ce qu'un produit de qualité ?*

■ **Remarques :**

1) Il existe une tension entre la qualité et le bon, qui ne sont pas synonymes et ne se recouvrent pas complètement.

2) La question de la qualité touche de près aux conditions de la production et plus largement à toute la chaîne de production, que ce soit d'un point de vue environnemental (protection des sols, respect de la biodiversité...), éthique (bien-être animal...), social (conditions de travail). Ces questions seront plus largement abordées dans le chapitre 3 : *Prise en compte de la question agricole.*

Voir **Ressource** PAC, p. X.

Voir **Ressource** Agriculture durable, p. X.

3) **Parlant de la qualité d'un produit la discussion peut rapidement englober la qualité de l'alimentation dans son ensemble** (régimes alimentaires, habitudes culturelles autour de la table, temps consacré à la cuisine...), ce sont des éléments qui seront ré-abordés dans les parties suivantes

Voir **Ressource** La qualité, p. X

■ **Témoignage**

Huguette Boissonnat, ATD Quart Monde :

« Si on mange des patates ensemble en se regardant en face et en ayant la tête haute, on mange aussi bien que si on nous distribue des choux-fleurs et qu'il faut baisser la tête et apprendre à cuisiner ces foutus choux-fleurs que personne n'aime et qu'on va nous distribuer en nous disant c'est bon pour notre santé, vous voyez ce que je veux dire ? La qualité c'est la qualité humaine. »

Q1-Ressources pour le débat

HA LES BONS PRODUITS D'ANTAN !

Alain Clément, historien de la pensée économique

« Ah les bons produits d'antan ! » [...] Cette exclamation semble recouvrir de multiples facettes, associant le regret du temps passé aux qualités gustatives des produits et réprouvant de ce fait l'époque moderne qui incarne davantage la banalisation et la marchandisation des produits alimentaires. »

Alain Clément, *Les bons produits d'antan*, *Ruralia* 10/11 | 2002.

VOILÀ LA DIFFÉRENCE !

Jean-Pierre Coffe, animateur de radio et TV et critique gastronomique

« On va me dire : "Vous êtes un con, vous allez jeter ça". Oui je le jette, parce que ça c'est honteux, c'est pas de la charcuterie ça, c'est de la merde ! (Il jette les saucisses sur le présentateur, puis en montre d'autres) alors que ça c'est bon, voilà la différence ! »

Jean-Pierre Coffe, 1992, sur le plateau de La grande famille. <https://www.youtube.com/watch?v=thx7fyYokWU>

Q2. QUELLE EST LA DÉFINITION D'UN BON PRODUIT DANS L'INITIATIVE ? COMMENT S'EST CONSTRUITE CETTE DÉFINITION ? EST-CE QU'ELLE CONVIENT À L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS ?

■ **Méthode :** Travailler une réponse collective puis interroger chaque participant sur ce qu'il en pense, réponse possible via échelle de notation (0 à 5) puis agrégation des résultats.

■ **Remarque :** La définition peut être explicite (dans les statuts) ou implicite (se déduit des choix d'achat qui sont faits, du discours des porteurs du projet...)

■ **Reformulation :** *Dans l'initiative et pour le collectif, qu'est-ce qu'un produit de qualité ? Est-ce que vous êtes d'accord avec la définition de l'initiative ? Est-ce que vous vous retrouvez dans cette définition ?*

■ **Pour aller plus loin :** *Qui l'a définie ? Est-ce que cette définition a évolué dans le temps ?*

B. QUALITÉS DES PRODUITS ET DES REPAS DISTRIBUÉS DANS L'INITIATIVE

Q3. LES PARTICIPANTS SONT-ILS SATISFAITS DES PRODUITS ET DES REPAS PROPOSÉS DANS L'INITIATIVE ? EST-ELLE À LA HAUTEUR DES AMBITIONS DE DÉPART ?

■ **Méthode :** Interroger chaque participant, réponse possible via échelle de notation (0 à 5) puis agrégation des résultats.

■ **Question pour les participants :** *Considérez-vous que les produits proposés dans l'initiative sont de bonne qualité ? Pourquoi ? Sur quels aspects ? Les produits de qualité sont-ils présents en quantité suffisante ?*

■ **Proposition d'animation :** Travailler à partir des photos des produits.

■ **Pour aller plus loin :** si la qualité n'est pas à la hauteur des ambitions de départ, pour quelles raisons ? (contraintes économiques, d'approvisionnement...)

Q2-Ressources pour le débat

LA SIGNIFICATION SYMBOLIQUE DE L'ALIMENTATION

Jean-Pierre Poulain, sociologue de l'alimentation

« Entre les années 1980 et 2000, la tendance a été de faire évoluer les espèces cultivées pour rechercher des qualités de conservation et d'esthétique des produits. En revanche, cette standardisation de la qualité s'est faite au détriment du goût, qui participe aussi de la qualité. C'est la critique qu'on peut formuler à l'encontre de ce phénomène d'industrialisation. La qualité a une troisième signification, symbolique. Toutes les personnes qui participent à la fabrication, à la production et à la transformation des aliments laissent des traces symboliques, qui contribuent à la qualité du produit. Cette dimension manque à l'alimentation industrielle, qui présente un déficit d'humanité, de socialité, et de culture. C'est là-dessus que se penche le marketing de l'agroalimentaire et de la grande distribution. Mais les emballages avec des visuels de grand-mères préparant le café ou de torchons à carreaux rouges ne compensent que partiellement l'image d'un produit alimentaire qui pousse sous les yeux de la communauté. On idéalise l'alimentation localisée, parce qu'elle représente un mode culturel dans lequel l'alimentation était centrale, faisait du lien social. »

Médiapart, février 2013.

<https://blogs.mediapart.fr/friture-mag/blog/130213/jean-pierre-poulain-sociologue-de-lalimentation>

Q3-Ressources pour le débat

LES ALIMENTS QUI FONT HONNEUR

Maurice Halbwachs, sociologue (1877-1945)

« Il y a des aliments qu'on ne mange pas parce qu'ils sont considérés comme inférieurs et d'autres qu'on recherche non seulement parce qu'ils apportent une satisfaction à l'organisme, mais parce qu'ils font honneur. On est rehaussés à ses propres yeux comme à ceux des autres parce qu'on a une table bien garnie. »

Halbwachs, 1938, cité par Régnier et al., 2006, p. 45.



■ **Extrait du film La part des autres**

Marie Rivoire, maraîchère :

« On est labellisé bio, mais c'est une qualité de base pour nous. La qualité va plus loin, c'est aussi la qualité humaine, travailler à plusieurs, s'entraider, embaucher du personnel (et pas exploiter du personnel, hein !), rémunérer les gens convenablement, dans une ambiance conviviale. »



II. CUISINE ET PRÉPARATION DES REPAS

PRÉPARER UN PRODUIT, C'EST LUI DONNER UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE, L'ADAPTER AUX GOÛTS, LUI DONNER UNE IDENTITÉ ET UN RÔLE SOCIAL NOUVEAUX.

Beaucoup d'initiatives avancent que leur public « ne sait pas cuisiner ». Ces situations peuvent être provoquées ou accrues dans un contexte de pauvreté : difficultés matérielles, inadéquation entre les savoir-faire culinaires et les produits disponibles, difficultés à gérer les achats et les stocks, rupture dans les transmissions familiales.

Les ateliers de cuisines sont une des réponses aux questions alimentaires qui se développent, ils entendent encourager l'autonomie et la transmission de savoirs. Ils renvoient aussi aux problèmes de santé liés à l'alimentation. Différents prescripteurs peuvent les mettre en œuvre.

Mais ils interrogent aussi les cultures alimentaires (Qui mange quoi? Pourquoi?) et les injonctions qu'il peut y avoir autour de l'alimentation (Qui dit à qui comment manger? Qui n'est pas en position de refuser?).

Q4. À TRAVERS L'INITIATIVE, LES PRATIQUES DE PRÉPARATION DES REPAS DE CHACUN SONT-ELLES ENRICHIES ?

OPTION 1 : Si l'initiative concerne plutôt la distribution des produits bruts, il s'agit de mesurer l'adéquation entre les produits et leur mode de délivrance d'une part et les usages qui vont en être faits d'autre part.

OPTION 2 : Si l'initiative propose de cuisiner collectivement (ateliers cuisine ou cuisine collective) il s'agit de mesurer l'impact d'un travail collectif autour de la cuisine sur les habitudes des participants (par exemple : est-ce que cela change leur manière de cuisiner au-delà des temps de cuisine collective?)

■ **Méthode :** Au cours d'une discussion avec les participants sur leurs habitudes de cuisine, appréhender les changements vécus.

■ **Question pour les participants :** Depuis que vous fréquentez l'initiative avez-vous changé votre manière d'organiser/préparer les repas chez vous? Qu'est-ce qui change dans votre organisation? Ponctuellement ou au quotidien? Ces modifications vous apparaissent-elles positives ou négatives? Devez-vous faire des compromis?

Q5. (SI L'INITIATIVE PROPOSE DE CUISINER COLLECTIVEMENT) : LES PARTICIPANTS SONT-ILS SATISFAITS DE CUISINER EN COMMUN ?

■ **Pour commencer :** Qui élabore les menus, comment se déroule la préparation des repas, quel est le but de cette préparation collective? Est-elle obligatoire?

■ **Questions pour les participants :** Est-ce que ça vous convient? Êtes-vous satisfaits des ateliers de cuisine et du fonctionnement de la cuisine collective?

■ Témoignages

Huguette Boissonnat, ATD Quart Monde :

« Jusqu'à là je mange en ouvrant un cabas et on me met dedans et je pars avec, et les 3/4 du temps quand on me donne quelque chose il faut encore que je prenne un cours de cuisine pour qu'on m'apprenne comment le cuisiner... [...] »

Quand on fait des stratégies on mange pour rien et ça les gens pourraient bien l'apprendre de nous mais non les gens savent tout donc ils vont nous donner des cours de cuisine... Vous voyez des jeunes femmes qui je suis sûr chez elles ne cuisinent pas et qui viennent là donner des cours de cuisine avec des trucs improbables que personne ne fera, quoi! »

Insérer ici un deuxième témoignage pour contrebalancer : atelier cuisine de Nathalie ou ateliers pain de la fondation Abbé Pierre (à recueillir)

« Expligenis conem in nem dolla num et quisit odiciasiti vel ident lantiur aut estem inus, quasimi, aut in porporume sa de denti con et que non nemposs undite re, ut ab ipit exceruptat lanti ut es eum voluptae. Ex ex explici moluptatem qui abo. Nam ium quiaie. Udit il magnam, optatem quibus dolupti issit, ut eatem facitatem est, in periat eos molupti doluptam, endelibus sum repudae reperum, que quibus dolores ab in perchiciur, nectati dolore. »



III. ÉCHANGES, PARTAGE, COMMENSALITÉ

DE NOMBREUSES INITIATIVES CHERCHENT À CRÉER QUELQUE CHOSE DE PLUS QU'UNE SIMPLE LOGISTIQUE DE DISTRIBUTION. CELA PASSE PAR LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL, DES ÉCHANGES, VOIR JUSQU'À LA COMMENSALITÉ, C'EST À DIRE LE PLAISIR À PARTAGER LA TABLE.

Q6. QUALITÉ DE L'ACCUEIL : COMMENT SE DÉROULE L'ACCUEIL AU SEIN DE L'INITIATIVE ?

■ **Question pour les participants :** Êtes-vous bien reçu? Y a-t-il un espace d'accueil? Un temps d'accueil? Si non, est-ce que ça vous manque? Préférez-vous faire vos courses de manière plus anonyme?

■ Témoignage

Bénédicte Bonzi décrit l'espace café d'un centre de distribution des Restaurants du cœur, nommé ici « Les Platanes » :

« À la suite de ce parcours, alors chargée d'un certain nombre de choses, la personne est invitée à se détendre à la cafeteria où café, thé, chocolat et viennoiseries sont servis à volonté chaque matin. »

L'espace café du centre des Platanes n'a rien à envier aux cafés du quartier, lors des distributions il ne désemplit pas. Il est géré avec efficacité et professionnalisme par Philippe qui n'hésite pas à mettre les petits plats dans les grands pour que « ses client(e)s » se sentent bien. Et c'est le cas. Les personnes prennent le temps de s'accorder une pause, et pour certaines de prendre le premier repas de la journée grâce aux viennoiseries, biscuits et gâteaux proposés. »¹

Q7. L'INITIATIVE PERMET-ELLE LA RENCONTRE, LA CONVIVIALITÉ ?

■ **Question pour les participants :** Qui avez-vous rencontré via l'initiative? Quels souvenirs gardez-vous? Quelle importance cela a-t-il?

■ **Pour aller plus loin :** Est-ce un objectif du dispositif (lieu aménagé pour la rencontre, moyens...), ou est-ce que cela tient d'avantage aux personnes (affinités qui se sont nouées, capacité à sortir des rôles, à parfois s'offrir de la souplesse avec le règlement...)?



■ Extrait du film La part des autres

David Wirtz :

« J'aime pas cuisiner pour moi car je pense que j'ai encore du travail à faire sur l'estime de soi. J'essaie de faire des choses pour ça [...] et dedans je case des moments de partage. Et les moments de partage c'est souvent la nourriture, c'est souvent l'apéro, c'est souvent une tarte, une tourte. Et voilà, on partage un moment quoi. »

1. Bénédicte Bonzi, Faim de droits, le don à l'épreuve des violences alimentaires, 2019, p. 127.

Q7-Ressource pour le débat

CHEZ MACDO, LA POSSIBILITÉ DE SE SOCIALISER

Chris Arnade, The Guardian, 8 juin 2016

« Lorsque de nombreux Américains à faible revenu se sentent isolés et vides, ils aspirent à des réseaux sociaux physiques. Partout aux États-Unis, cela arrive à MacDo. Entrez dans n'importe quel MacDo le matin et vous trouverez un groupe de personnes, à la retraite pour la plupart, en train de boire un café, de manger et de parler. Ce qui les attire à McDo : le café bon et pas cher, les toilettes propres et l'espace pour s'étendre. Contrairement aux centres communautaires, il est également libre de toute bureaucratie. [...] »

« À Natchitoches, le groupe Roméo [groupe de retraités] n'est pas le seul événement social au MacDo. Le mardi, il y a un jeu de bingo. Le week end, un groupe biblique s'installe dans le coin opposé et offre des prières et des bibles à ceux qui le souhaitent. [...] Ce ne sont pas seulement les groupes qui utilisent MacDo. Pour les plus démunis, pour les sans-abri et pour les toxicomanes, MacDo fait partie intégrante de leur vie. Ils y trouvent des aliments bon marché et copieux, une connexion Wi-Fi gratuite, des prises pour recharger les téléphones et des toilettes propres. À MacDo on laisse aussi généralement les gens s'asseoir tranquillement pendant longtemps – plus longtemps que les autres lieux de restauration rapide. [...] »

Ils préfèrent les McDo aux refuges et aux organismes à but non lucratif, parce qu'ils sont plus sûrs, offrent plus de liberté et, surtout, la possibilité de se sociabiliser, restaurant ainsi un peu de normalité. »

« Mac Donald : you can sneer, but it's the glue that holds communities together », Guardian, 8/06/2016.
<https://www.theguardian.com/business/2016/jun/08/mcdonalds-community-centers-us-physical-social-networks>

Q8. LES PARTICIPANTS SONT-ILS FIERES DE FRÉQUENTER L'INITIATIVE ? EN PARLENT-ILS DANS LEURS CERCLE FAMILIAL ET SOCIAL ?¹

Il s'agit de mesurer ici l'aspect stigmatisant ou non de l'initiative. Est-ce qu'on y vient « la capuche sur la tête », est-ce qu'on a honte de donner les produits de l'initiative à ses enfants pour l'école, d'inviter des tiers à manger à la maison ? Cette question permet également d'introduire le rôle citoyen de l'alimentation (le sentiment de faire partie de la société, le sens politique de son alimentation) qui sera abordé dans la partie « Participation ».

■ **Question pour les participants :** Comment est-ce que vous parlez de l'initiative à laquelle vous participez ? Recommandez (recommanderiez) vous à quelqu'un de rejoindre l'initiative ? Avez-vous eu l'occasion de représenter l'initiative auprès de tiers ?

■ Témoignages

Huguette Boissonnat, ATD Quart Monde :

« L'inclusion citoyenne au travers de la nourriture, au travers d'une meilleure santé, au travers d'une place dans la société... en tant que consommateur vous redevenez un citoyen et vous avez envie de participer à la vie citoyenne. »

Aujourd'hui vous avez une déshérence de la politique ou de la citoyenneté parce qu'on a humilié ou on a mis de côté dans une société de consommation ceux qui ne consomment pas. Vous ne pouvez pas être citoyen dans une société de consommation où vous n'êtes pas consommateur. »

Un participant aux Cabas des Champs à Keredern :

« Si j'avais su qu'avec mon RSA j'allais aider un agriculteur ! »

SYNTHÈSE

PRISE EN COMPTE DE TOUTES LES QUALITÉS DANS L'INITIATIVE

Les questions précédentes ont permis d'interroger la manière dont l'initiative prend en compte les différentes dimensions de la qualité d'un produit et de l'alimentation de manière générale. Le tableau ci-dessous est une proposition de synthèse des échanges. Il est possible d'en tirer un visuel sous forme de radar. Il doit permettre d'engager un débat sur les perspectives et les choix pour la suite de l'initiative.

QUALITÉ DES PRODUITS, DES REPAS	NOTE DE 0 À 5	EN QUOI L'INITIATIVE RÉPOND-ELLE À CET ENJEU ?	EN QUOI N'Y RÉPOND-ELLE PAS ?
La quantité des aliments fournis dans l'initiative satisfait les adhérents			
La qualité sanitaire des aliments fournis dans l'initiative satisfait les adhérents			
La qualité organoleptique (goût) des aliments fournis dans l'initiative satisfait les adhérents			
Les adhérents ont plaisir à fréquenter l'initiative, du fait de la qualité de l'accueil non discriminant, du respect des habitudes alimentaires, de la convivialité...			
Les adhérents sont satisfaits du fonctionnement pratique de l'initiative : accès, équipement de la cuisine, durée de vie des produits...			
Les adhérents ont connaissance des différentes étapes de la production, distribution, et commercialisation des produits distribués. Ils sont satisfaits du respect de l'environnement et des conditions de travail lors de ces étapes.*			

¹. Cette question sera également abordée dans la partie Agricole, p. x.

* Cette question renvoie à la prise en compte de la question agricole (chapitre 3, p. X). Il est possible d'attendre d'avoir passé ce chapitre pour y répondre.

2. LA PARTICIPATION ?

La notion de participation recouvre l'ensemble de ce qui permet le processus démocratique dans les initiatives. La participation recouvre ainsi la possibilité de s'exprimer et d'agir au sein de l'initiative et le temps passé à y faire quelque chose. Elle se rapporte au fait « d'être concerné par » et « d'avoir la marge de manœuvre de ». La participation inclut plusieurs dimensions dont une dimension économique: don de temps, participation économique selon ses revenus. La participation peut être ainsi appréhendée à travers trois modalités liées entre elles: « Prendre part à / Contribuer à / Bénéficier de ».

NOTRE PARTI-PRIS

- Remettre le mangeur et le producteur au cœur du système alimentaire.
- Penser la participation au-delà de sa forme institutionnelle.
- Penser la participation comme forme de la démocratie.
- Éviter les injonctions à la participation qui peuvent éloigner certains publics.

2. LA PARTICIPATION ?

DANS CE CHAPITRE LES QUESTIONS ET LES RESSOURCES PERMETTRONT D'ÉVALUER LA CAPACITÉ DE L'INITIATIVE À RENDRE POSSIBLE LA PARTICIPATION DES PERSONNES. LA PARTICIPATION EST ABORDÉE SOUS DEUX ANGLES: L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES ET LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU SEIN DES DISPOSITIFS.

COMMENT ENGAGER LE DEBAT ?

Un temps introductif doit permettre de nommer et identifier les acteurs, questionner le vocabulaire employé, situer l'initiative¹: quel mot employons-nous tout le temps? Qu'est-ce que ça veut dire de nous? Comment le vivent les personnes nommées ainsi?

PROPOSITION D'ANIMATION

Demandez aux participants de commenter ces extraits, demandez-leur le vocabulaire qu'ils utilisent eux et ce qu'ils en pensent²:

« Des bénéficiaires? Le choix du vocabulaire est très important lorsque l'on parle des ou aux personnes accueillies. Il exprime notre perception, ainsi que la manière dont nous les abordons. Dans un souci de respect de la personne, et pour éviter la stigmatisation, il s'avère préférable de parler de personnes accueillies, personnes en situation de précarité, personnes dans le besoin ou d'ayant-droit plutôt que des dénominations telles que "personnes démunies" ou "bénéficiaires" »³.

« Pour nous les clients de l'épicerie s'appellent des "consommateurs" comme tout le monde...
– Nous on préfère le terme de "bénéficiaire".
– Tant qu'on ne dit pas "usagé"! » (rires)⁴

1. Nous partons du postulat implicite que, selon la terminologie employée, la participation ne sera pas la même, car le vocabulaire révèle des attentes vis-à-vis des personnes.
2. Il s'agit d'interroger les participants sur le vocabulaire qu'ils utilisent sans jugement de valeur sur les termes employés. Il est possible d'interroger également le vocabulaire employé autour des bénévoles ou des porteurs d'initiatives (accompagnateurs, animateurs, porteurs de projet, entrepreneurs...)
3. Guide pratique: « Créer gérer et animer une aide alimentaire en rural », Banques alimentaires, p. 2.
4. Extrait d'une réunion de travail du projet « Accessible ».



I. NAISSANCE DE L'INITIATIVE

SI LES INITIATIVES VIVENT ET ÉVOLUENT, LA PHASE D'ÉMERGENCE EST DÉTERMINANTE DANS LA PARTICIPATION FUTURE.

Par ailleurs, nous observons que chaque milieu d'initiateurs (milieu citoyen, secteur social, secteur agricole) privilégie un type d'initiative. Nous formulons plusieurs hypothèses à vérifier :

- Chaque secteur propose un diagnostic / une analyse différente de la situation, car il est porteur d'un discours propre sur l'alimentation de qualité / les difficultés d'accès à la nourriture.
- Chaque type d'initiative requiert un savoir spécifique rattaché à un milieu professionnel (par exemple les épiceries sociales et solidaires mobilisent des savoirs du secteur social).
- Cette préférence est liée aux circuits de communication et de valorisation au sein de chaque milieu, qui contribuent à valoriser ce qui est déjà pratiqué par les pairs.

Q1. QUI AURAIT DÛ PARTICIPER AU MONTAGE DE L'INITIATIVE ? QUI A EFFECTIVEMENT ÉTÉ À L'ORIGINE DE L'INITIATIVE ?

■ **Méthode :** Répondre collectivement.

■ **Questions de relance/ reformulations :** Racontez la genèse du projet : qui a participé à quelle(s) étape(s) ? Comment ? Les personnes auxquelles s'adresse le dispositif sont-elles les mêmes que celles qui ont monté le dispositif ? Qui/quel(s) acteur(s) ont manqué au montage du projet ?



II. FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS

NOUS ENTENDONS PAR « ACTIVITÉS » LES ACTIONS DE L'INITIATIVE : UNE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE D'URGENCE, UNE ÉPICERIE SOCIALE, DES COURS DE CUISINE, DES SORTIES À LA FERME, DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS (RÉVEILLON, FESTIMARCHÉ...), ETC.

Nous avons repéré que les porteurs d'initiatives souhaitent la participation de certains publics/acteurs, mais les types d'activité, les critères d'entrée ou les règles de fonctionnement peuvent s'avérer aller à l'encontre de ces intentions. En effet, ceux-ci sont rarement fixés au seul regard des objectifs de participation : entrent aussi en compte des habitudes de fonctionnement (reproduction d'une organisation connue) et des contraintes (liée à un financeur, au réseau d'appartenance, à des questions matérielles...)

À quels publics l'initiative souhaite s'adresser ? Qui participe réellement ? Comment comprendre la différence entre les intentions de départ et la fréquentation effective ? Comment y remédier ?

Q2. À QUI ÉTAIENT DESTINÉES LES ACTIVITÉS ? QUI FRÉQUENTE LA OU LES ACTIVITÉS ? QUI EN EST ABSENT ? POUR QUELLES RAISONS ?

■ **Méthode :** Interroger individuellement puis débattre collectivement.

■ **Remarque :** Si nécessaire détailler par type d'activité (la distribution au local, les paniers, l'atelier cuisine).

■ **Questions pour les participants :** À quelles activités participez-vous / ne participez-vous pas ? Pourquoi ? Qui d'autre est présent ? Qui n'est pas là ? À votre avis, pourquoi ?

■ **Témoignages**

George Günther, co-fondateur et ancien salarié de « De la ferme au quartier » :

« Ainsi s'est constituée « De la ferme au quartier », avec plein d'illusions au départ, dont « être accessible à tous ». Ça s'est finalement avéré impossible.

« De la ferme au quartier » ne s'adresse pas aux très pauvres, parce que c'est un modèle économique excluant, et parce qu'on a échoué dans l'approfondissement du travail avec les CCAS. Et finalement ce n'est pas beaucoup plus facile avec les plus riches : ils ne sont pas forcément sensibles à l'agriculture paysanne et aux enjeux qu'il y a derrière, l'agriculture bio industrielle leur convient bien. »

■ **Témoignages**

Référente territoire du Centre Communal d'Action Sociale de Nantes à l'initiative d'un projet de micromarché, aujourd'hui géré par l'association Ecos :

« Les jeunes adhérents et les salariés d'Ecos ne connaissent selon moi pas la précarité. Ils sont dans le développement durable. Ils ne savent pas faire avec le public fragile : ni les chercher ni les accompagner. Ce public a été chassé. »

Q2-Ressource pour le débat

QU'EST CE QUI FONDE LA PARTICIPATION OU LA NON-PARTICIPATION ?

Gabriel Montrieux, politologue

« La question de la démocratie participative appliquée à la « consommation citoyenne » s'entend dès lors comme la participation d'un milieu ou d'un groupe social à la formulation d'enjeux, de préoccupations, et comme la capacité de celui-ci à porter et à légitimer ces enjeux et solutions voire à inscrire ces préoccupations à l'agenda politique.

Plus que dans la question de la participation ou non à ces dispositifs, c'est peut-être en amont, dans la question tant de la construction que de la reconnaissance des pratiques, des préoccupations et des manières de les formuler, que se loge l'enjeu de participation démocratique des catégories populaires aux formes de consommations alimentaires dites alternatives et citoyennes. »

Montrieux Gabriel, Triangle (Lyon 2), « Quelles formes d'intégration des catégories populaires au sein de dispositifs participatifs de consommation ? », Actes des 3e Journées doctorales sur la participation et la démocratie participative, GIS Démocratie et participation, 2013.



III. CRITÈRES D'ENTRÉE DANS L'INITIATIVE ET RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

CERTAINES INITIATIVES ÉTABLISSENT DES CONDITIONS D'ACCÈS ET DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT. SONT-ELLES PERTINENTES AU REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS ET DES PUBLICS QU'ELLES SOUHAITENT TOUCHER ?

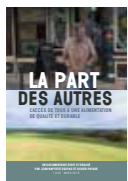
Q3-Ressource pour le débat

MONTREZ PATTE BLANCHE

Jean-Pierre Le Crom, Jean-Noël Retière

« Entre l'époque où le jugement reposait dans la relation de face à face, sur le regard, à partir d'une observation plus ou moins inquisitrice et aujourd'hui où l'évaluation résulte avant tout de l'examen de certificats attestant une situation, ne s'est pas seulement opérée une rupture nette dans les représentations du secouru mais, plus fondamentalement, une révolution dans les techniques administratives de contrôle. L'aide alimentaire fut, depuis toujours, subordonnée à l'estimation de sa légitimité. L'analyse des manières d'y procéder éclaire les changements survenus au cours de la période et renseigne à nouveau sur le fonctionnement propre aux associations. »

Jean-Pierre Le Crom, Jean-Noël Retière, Une solidarité en miettes, Sociohistoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours, p. 16.



■ Extrait du film La part des autres

Bénédicte Bonzi, anthropologue:

« Le fait de devoir justifier de cette situation de faim, d'envie, de désir, auprès de tout un tas de personnes, c'est difficile. C'est jamais les mêmes personnes et il faut à chaque fois leur re-raconter des histoires de vie. Et ça, particulièrement pour les personnes qui vivent à la rue, c'est un morcellement extrême. »

A. CRITÈRES D'ENTRÉE

Par critères d'entrée, nous entendons les obligations qui s'imposent à chacun pour accéder aux activités de l'initiative: être préalablement orienté par un centre social, faire preuve de conditions de ressources, prendre des engagements (ex: entrer dans une procédure de désendettement), adhérer à l'association, signer une charte...). Cette question s'avère être un point de crispation récurrent, car les critères d'entrée sont généralement associés à des contrôles (de papiers, de ressources...)

Q3. Y A-T-IL DES CRITÈRES D'ACCÈS AUX ACTIVITÉS ? CES CRITÈRES CONVIENNENT-ILS AUX PARTICIPANTS ?

- **Méthode:** lister les critères d'accès collectivement puis interroger chaque participant sur ce qu'il en pense.
- **Reformulation:** Quel(s) type(s) de publics a (ont) accès au dispositif? Selon quels critères? Ces critères vous semblent-ils justes? Exigent-ils un contrôle, à quel moment? (À l'arrivée? Annuellement? À chaque achat?) Qui s'en charge? Cela vous semble-t-il adapté?

■ Témoignages

Jean-Claude Balbot, ancien secrétaire général des CIVAM:

« Le désarroi des paysans qui se sentent stigmatisés est aussi lié aux contrôles: comme on est dépendant des aides publiques on est contrôlé en permanence. Moi je le sais car j'ai renoncé à mes droits aux aides PAC (Politique agricole commune) en 2003 et je me suis senti libéré, vous ne pouvez pas savoir! Et mon revenu a augmenté: il y a des paradoxes... mais il faut arriver à le faire! »

B. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les règles de fonctionnement peuvent prendre plusieurs formes: la participation financière, des obligations (donner du temps, participer à certaines activités, être présent régulièrement...), mais aussi des modalités (horaires d'ouverture, plafond d'achat...).

Q4. QUELLES SONT LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS DE L'INITIATIVE ? QUELLES SONT LES COMPROMIS QUE LES PARTICIPANTS SONT OBLIGÉS DE FAIRE POUR RESPECTER CES RÈGLES ?

- **Méthode:** lister les règles de fonctionnement collectivement puis interroger chaque participant sur ce qu'il en pense et les compromis que cela nécessite.
- **Questions pour les participants:** Ces règles sont-elles contraignantes pour vous? Quels compromis êtes-vous obligés de faire pour respecter ces règles?
- **Remarque:** les compromis peuvent être matériels (« Je dois me déplacer deux fois par semaine car on ne peut pas faire ses courses et être bénévole le même jour ») ou éthiques (je ne peux pas respecter certains interdits alimentaires si je veux me servir ici).

■ Témoignages

Référente territoire du CCAS de Nantes à l'initiative d'un projet de micromarché, aujourd'hui géré par l'association Ecos:

« Aujourd'hui tout le monde pèse ses légumes, tous les adhérents participent au groupe de travail mais il n'y a pas de temps à donner obligatoirement. Moi ma préoccupation c'est que le public fragile et précaire ne sera pas là, je suis quasiment sûre. Je ne suis pas pour donner obligatoirement du temps, 3 heures pour quelqu'un qui a un travail qui lui permet ça va, mais quand on est seul avec 4 enfants par exemple, ou en horaires décalés... »

Louise, centre d'hébergement du Palais de la femme:

« L'épicerie sociale présente dans l'établissement impose un minimum d'achat de 5€, qui ne peut pas se décompter sur la semaine, mais est impératif pour chaque passage en caisse. Pour les résidents cela est un frein important, alors il y a des petits arrangements dans le couloir devant l'épicerie, une personne va acheter pour deux ou trois. »

Marc, GESRA

« Des épiceries prennent même des dispositions pour attirer le public sur les ateliers qui sont l'obligation à participer aux ateliers pour pouvoir utiliser les épiceries, ou bien "Si vous participez aux ateliers on vous prolonge l'accès à l'épicerie". C'est des leviers dont on se passerait bien. »

Claude, bénévole aux Restaurants du cœur¹:

À propos du nouveau mode de distribution mis en place, le système de points (les bénéficiaires choisissent selon un nombre de points affectés par catégories d'aliments et en fonction de la composition familiale).

« Surtout dans ce système, en ce moment, moi je te jure, je suis à deux doigts de ne plus venir! C'est trop là, c'est trop! ça devient trop! Parce que, je comprends les points, ils sont gentils aussi, ils font des points, ils font des fiches, mais si tu as personne pour distribuer! Tu fais comment? On va les faire en salade les feuilles? »

1. Propos recueillis par Bénédicte Bonzi, Faim de Droits, Thèse soutenue le 18 juin 2019.)



IV. CONNAISSANCE DES PROCESSUS DE DÉCISION ET PARTICIPATION AUX ESPACES DE DÉCISION

OPPORTUNITÉ DE S'EXPRIMER POUR LES UNS, VERNIS QUI MASQUE LES « VRAIS » PROBLÈMES DÉMOCRATIQUES POUR LES AUTRES, LA QUESTION DE LA PARTICIPATION EST RÉSOLUMENT ÉPINEUSE.

Qu'elle concerne la démocratie locale (loi Vaillant, 2002 : création des conseils de quartier) ou le fonctionnement d'une structure médico-sociale (loi de rénovation de l'action sociale, 2002, créant les conseils de vie sociale), on assiste à « un développement inflationniste de l'offre participative » (Sandrine Rui, 2005). Ce caractère institutionnalisé permet-il de garantir les droits des usagers ou a-t-il pour conséquence une « adhésion distanciée » des acteurs ?

C'est entre ces difficultés que doit naviguer une initiative qui entend faire de la participation un élément clef de son bon fonctionnement.

A. ACCÈS À L'INFORMATION

Q5. LES PARTICIPANTS CONNAISSENT-ILS LES ESPACES DE DÉCISION FORMELS ET INFORMELS ET CE QUI S'Y DIT ?

■ **Méthode :** lister les espaces de décision, puis demander pour chacun aux participants s'ils en avaient connaissance, s'ils jugent que c'est là que se prennent tout ou partie des décisions, s'ils savent comment ils fonctionnent, s'ils ont accès à ce qui s'y dit (compte rendu, échos...) et si cela les intéresse d'y avoir accès.

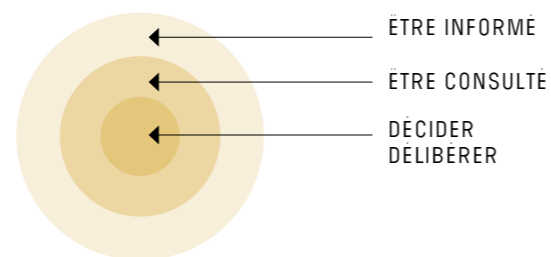
■ **Questions pour les participants :** Où et quand se décident les choses ? Officiellement ? Réellement ? Quels sont les espaces de décisions formels et informels ? Les connaissez-vous tous ? Avez-vous accès à ce qui s'y dit ?

B. ACCÈS À LA PRISE DE DÉCISION

Q6. QUI PEUT ACCÉDER AUX ESPACES DE DÉCISIONS ? QUI S'Y IMPLIQUE ?

■ **Proposition d'animation :** proposer aux participants de se situer sur les trois cercles concentriques (être informé, être consulté, décider/délibérer) ou en dehors, préciser si cette position est volontaire ou non-volontaire. La différence peut être faite entre « Où je me situe », « Où je souhaiterais me situer ».

■ **Remarque :** Vous pouvez également travailler à partir des catégories suivantes : groupes ouverts à tous, semi-ouverts, fermés. Quels acteurs ont accès à quelles arènes ? Où se joue la décision ? Dans quelle mesure ce qui se joue dans les groupes ouverts ou semi-ouverts influence-t-il ce qui se joue dans les groupes fermés ?



■ Témoignage

[Extrait du document d'analyse des enquêtes réalisées dans le cadre du projet Accessible) :

« Au final, on observe que la participation est très inégale entre le noyau « porteur » et les noyaux « utilisateurs » et « producteurs ». La conjugaison de ces trois noyaux est encore exceptionnelle, il manque régulièrement un cercle de participants. Nous avons ainsi pu repérer que pour telle initiative, la participation ne se cantonne pas à la présence aux instances de gouvernance (CA ou commissions) alors que pour une autre, l'enjeu est de faire entrer des personnes concernées au sein de ces espaces.

En conclusion, les initiatives enquêtées rendent aussi compte d'une recherche d'élargissement des pratiques participatives, respectueuses d'une référence démocratique : avoir voix au chapitre et décider de la forme de sa contribution ou de sa présence. »

C. POSSIBILITÉ DE RÉAGIR

Q7. PEUT-ON REMETTRE EN CAUSE CE QUI SE DÉCIDE ?

■ **Méthode :** interroger individuellement les participants, leur laisser le temps de réfléchir à des situations vécues, de raconter des expériences (une phrase entendue, une anecdote, un sentiment général), croiser les points de vue.

■ **Questions pour les participants :** Est-ce que vous avez déjà eu l'occasion d'exprimer un désaccord avec une décision ? Comment ? Avez-vous eu le sentiment d'être entendu ?

■ Témoignage

Palais de la femme ?

« Equo quide dolupta net, sunt, sercill orerciis molorep ellaborum cus as endicitas erum eiur reheniam, sam, sitaqui nobis denihil laceati umquuntus volorem porectatem vel il is nes doluptia sitat. Musaepratem et et aceaquae estrum vollore henientur, quat opti debitat exped quo doluptam, iduci vendandi videbistrum faccatem fuga.

Exerferis minum quam qui voluptia pa nonsed ulparcia a non et exerit asperovit volestiam ut aut quat faccabo rehenduciet harum ut restius dest ulpa dem que volorer ferunt que cum, untus ius es expla des alia quam eum quatem r

Q7-Ressource pour le débat

PARTICIPER : ESSAI SUR LES FORMES DÉMOCRATIQUES DE LA PARTICIPATION

Joëlle Zask, Maître de conférence de philosophie

« Optatia qui odio explatur, ium harum volenia volorep ellessin veliciet ad mod mostis quibere quam haritatur? Il mos diti aut fugia consecus et eum ipsam quibea autae id mo berum estectenis sinctotatur apicia volum que ped que et as ex et delit fuga. Hendebiti odit, to il moluptas aut ullitatibea dunt que nus doluptat lam quatum nonse voloruptas quisto cus. Aruptaspe dolenis dolor re et quas nim conetur? Qui consequiae sit endic te velianimust et aborepedia volupta sperion core licidias in remped exceraecerum quo volo idus. Esciusd aepedis aped que con eos sum facculpa quunt incius, totaspelit es eium facercit at.

Optatia qui odio explatur, ium harum volenia volorep ellessin veliciet ad mod mostis quibere quam haritatur? Il mos diti aut fugia consecus et eum ipsam quibea autae id mo berum estectenis sinctotatur apicia volum que ped que et as ex et delit fuga. Hendebiti odit, to il moluptas aut ullitatibea dunt que nus doluptat lam quatum nonse voloruptas quisto cus. Aruptaspe dolenis dolor re et quas nim conetur? Qui consequiae sit endic te velianimust et aborepedia volupta sperion core licidias in remped exceraecerum quo volo idus. Esciusd aepedis aped que con eos sum facculpa quunt incius, totaspelit es eium facercit at.

Source

Ressource pour le débat

De nombreuses ressources sur le site du Groupement d'Intérêt Scientifique « Démocratie et participation » :

www.participation-et-democratie.fr

SYNTHÈSE

LES FORMES DE PARTICIPATION DANS L'INITIATIVE

Les questions précédentes ont permis d'interroger la manière dont l'initiative favorise la participation de toutes et tous aux activités et à leur fonctionnement, en prenant en compte les capacités/souhaits de participation (variables dans le temps) de chacun. Le tableau ci-dessous est une proposition de synthèse des échanges.

Il est possible d'en tirer un visuel sous forme de radar. Il doit permettre d'engager un débat sur les perspectives et les choix pour la suite de l'initiative.

PARTICIPATION À L'INITIATIVE	NOTE DE 0 À 5	EN QUOI L'INITIATIVE RÉPOND-ELLE À CET ENJEU ?	EN QUOI N'Y RÉPOND-ELLE PAS ?
L'initiative remplit ses objectifs de fréquentation : <ul style="list-style-type: none"> • nombre de participants • type de personnes touchées 			
Les activités proposées sont : <ul style="list-style-type: none"> • cohérentes avec ces objectifs • en adéquation avec les souhaits des participants 			
Les critères d'accès et règles de fonctionnement : <ul style="list-style-type: none"> • sont cohérents avec ces objectifs • semblent justes aux participants 			
L'initiative offre un cadre démocratique de prise de décision : <ul style="list-style-type: none"> • circulation de l'information • accès aux instances de décision • possibilité de réaction aux décisions 			
Les participants trouvent ce cadre : <ul style="list-style-type: none"> • adapté à leur situation personnelle et leurs souhaits de participation. • juste et efficace. 			

Note méthodologique à mettre en page (à placer en annexe, ou à répéter pour les 4 parties ?)

Pourquoi et comment donner une note de 1 à 5 ?

L'objectif de la notation est d'offrir un aperçu synthétique de ce qui semble fonctionner ou faire consensus et des points de blocage. Avant tout la notation doit dire quelque chose. Elle ne doit pas clore le débat. Dans un groupe homogène, où les regards ont plus ou moins convergés au cours des discussions, une note peut être discutée et défini collectivement. Le choix peut aussi être fait de déterminer des notes en sous-groupes, ou de demander à chacun de proposer une note. Dans ces cas-là, la moyenne est rarement la meilleure solution pour agréger les notes. Le choix peut être fait dans un premier temps de ne pas additionner et d'indiquer pour chaque note combien de personnes ont répondu. Si des disparités importantes existent (par exemple deux participants ont répondu 0 et deux autres ont répondu 5), il est alors possible de chercher à comprendre pourquoi ? Leur place dans l'initiative n'est-elle pas la même ? Les règles de l'initiative ne présentent-elles pas les mêmes effets selon les situations personnelles ? Lorsque cela est pertinent, il est ensuite possible de recourir à une moyenne ou une médiane.

Estimer la participation dans l'initiative ?

Faut-il ensuite additionner toutes les notes pour pouvoir comparer les 4 dimensions de l'accès ? La synthèse générale proposée px est une synthèse qualitative et ne nécessite pas de notation par dimension. Mais dans certains cas la notation peut s'avérer un moyen d'aller plus loin dans le débat ou de rendre visuel (par exemple avec un radar) les conclusions du groupe. Dans ce cas-là il appartient au groupe de pondérer les différentes notes. Tous les indicateurs proposés dans la synthèse n'ont peut-être pas la même importance aux yeux du groupe.

Définitions

La moyenne :

La médiane :

Le radar :

La pondération :

3. L'AGRICULTURE ?

Le système alimentaire est défini comme la « manière dont les hommes s'organisent pour obtenir et consommer leur nourriture »¹ et il faudrait ajouter : « et gérer les déchets liés à cette activité ». Il comprend toutes les activités de production, distribution et consommation. Dans ce cadre, la prise en compte de la question agricole est entendue au sens large : de la prise en compte du système de production à l'interaction entre les agriculteurs et les consommateurs qui conduisent à une meilleure compréhension et à une meilleure appréhension du métier d'agriculteur et des modèles agricoles, et qui conduisent également à des transformations du métier d'agriculteur / des façons de consommer.

NOTRE PARTI-PRIS

- *Penser la question de l'accès pour tous en amont de la production et non en aval.*
- *Faire apparaître les liens entre problématiques agricoles et problématiques sociales.*
- *Faire apparaître le poids des politiques publiques dans les orientations agricoles.*
- *Montrer que la complication et la division du travail agricole ont contribué à l'éloigner des citoyens, à le rendre difficile d'accès et de compréhension.*

1. Malassis, 1994.

3. L'AGRICULTURE ?

DANS CE CHAPITRE

LES QUESTIONS ET LES RESSOURCES PERMETTRONT D'ÉVALUER LA CAPACITÉ DE L'INITIATIVE À REPOSITIONNER LE LIEN AVEC LES QUESTIONS AGRICOLES, NOTAMMENT EN REPOSITIONNANT L'AGRICULTEUR COMME LE PREMIER ACTEUR DE LA CHAÎNE.

COMMENT ENGAGER LE DÉBAT ?

Un temps introductif doit permettre de susciter l'intérêt pour la production et le cheminement des produits, afin de révéler les zones de méconnaissance et favoriser la prise de conscience des multiples dimensions de la question agricole

PROPOSITION D'ANIMATION

Retracer l'itinéraire d'un/des produits, en faire le récit : comment il a été transformé, comment travaille-t-on dans l'abattoir, à quoi peut ressembler la ferme, où est-elle?... Lorsque il y a « un trou », lorsque le groupe ne sait pas, faire marcher l'imagination.
Confronter : est-ce que c'est plausible ?
Enquêter : est-il possible de retrouver l'information ?



I. GENÈSE

LES INITIATIVES QUI PARLENT D'ALIMENTATION « DE QUALITÉ » OU « DURABLE » PORTENT SOUVENT UN DISCOURS OU DES ATTENTES VIS-À-VIS DU MONDE AGRICOLE.

L'entrée première est souvent celle de la géographie des produits (proximité, distance) ou du mode de production (via un label par exemple). D'autres initiatives privilégient la rencontre avec un exploitant agricole et son implication auprès des consommateurs.

Q2-Ressource pour le débat

ADOpte UN POULET

Dubuisson-Quellier Sophie, sociologue de la consommation, CNRS-Sciences Po

« En 2003, peu de temps après la crise de la grippe aviaire, un collectif d'associations écologistes néerlandaises lance l'initiative "Adoptez un poulet". Ce programme propose aux consommateurs d'adopter un poulet pour 34 €. En échange, ils peuvent voir les poulets par webcam et retirer six œufs par mois dans un magasin bio. Ce tarif équivalait au double du prix des œufs bio de ce magasin. Pourtant, en un an, plus de 25 000 poulets ont été adoptés et la vente des œufs bio de la chaîne a connu une croissance sans précédent.

Dubuisson-Quellier Sophie, *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po, « Contester », 2009, p. 37.

Q1. AVEZ-VOUS ABORDÉ LA QUESTION AGRICOLE DANS LE PROJET ET/OU AU DÉMARRAGE DE L'INITIATIVE ? SOUS QUEL(S) ANGLE(S) ? SI VOUS NE L'AVEZ PAS FAIT : POURQUOI ? QU'EST CE QUI NE VOUS L'A PAS PERMIS ?

Avant d'entamer un cheminement plus long sur la question agricole, nous proposons aux participants de rappeler quel a été le point de départ de l'initiative, de quoi parlaient les participants au début lorsqu'ils parlaient d'agriculture ? C'est une question préalable qui peut être abordée de manière assez courte.

■ **Méthode :** Répondre collectivement puis demander aux participants s'ils se retrouvent dans les objectifs de départ.

■ **Questions pour les participants :** Au début, pourquoi avez-vous décidé ou voulu travailler avec tels agriculteurs, tel type d'agriculture ?

■ **Pour aller plus loin :** Qui a porté ces questions-là ? Étaient-elles partagées ? Pourquoi ont-elles émergé ? Pourquoi ne pas l'avoir fait ?

Q2. POUR VOUS, QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME DE PRODUCTION DURABLE ?

L'un des partis pris du projet Accessible et de cet autodiagnostic est de parler d'alimentation de qualité et durable. Nous avons interrogé la question de la qualité dans la partie 1 et nous proposons de donner des éléments de questionnement et de compréhension de ce qu'est une agriculture durable. Cette question est également un préalable avant de poursuivre l'exploration des problématiques agricoles.

■ **Méthode :** Répondre collectivement.

■ **Questions pour les participants :** Utilisez-vous le terme « durable » quand vous parlez de la production / de l'agriculture ? Qu'évoque-t-il pour vous ? Que pourrait-on imaginer derrière ? Pour vous que serait une agriculture « durable » ?

Voir **Ressource** ① Agriculture durable, p. X.



II. PROVENANCE DES PRODUITS UTILISÉS DANS L'INITIATIVE

LA PROVENANCE DES PRODUITS DOIT AVANT TOUT ÊTRE ENTENDUE COMME UN « ITINÉRAIRE ».

Les produits, transitent, sont transformés, conditionnés, reconditionnés. Ils se chargent de valeur marchande ou symbolique, mais peuvent aussi en perdre. Ainsi, au-delà du lieu et du mode de production, c'est toute la chaîne qu'il faut regarder. Les produits ont-ils été prévus pour l'initiative ? Arrivent-ils là par défaut ?

Q3. LES PRODUITS DE L'INITIATIVE SONT-ILS CONSIDÉRÉS COMME DÉCLASSÉS ?

Un produit déclassé est un produit qui a perdu de sa valeur : abîmé, non vendu, de mauvaise qualité, proche de la péremption... et qui ne se vend plus dans le système de commercialisation « classique ». Cette question interroge la valeur des produits : quelle valeur est accordée par les participants au produit ? Qu'est ce qui donne ou retire la valeur d'un produit ?

Voir **Ressource** ① Gaspillage alimentaire, p. X.

■ **Méthode :** Croiser les regards entre les participants.

■ **Questions pour les participants :** Les produits arrivent-ils dans l'initiative en seconde vie ? Est-ce parce qu'ils sont déclassés qu'ils arrivent dans l'initiative ? Comment cela est-il perçu par les participants, le/s producteurs, transformateurs, distributeur ?

■ Témoignages

Magali Ramel, ATD Quart Monde :

« L'exemple typique c'est les lasagnes à base de viande de cheval, qui ont été retirées du commerce et qui ont été données aux banques alimentaires en disant : "C'est comestible". Oui, c'est comestible mais dans ce cas ou tout le monde y a accès, ou on ne les prend pas parce qu'on crée de la discrimination et de l'exclusion. »

Quentin Delachapelle, producteur :

« Quand on sait ce qu'on met comme énergie à produire, ce n'est pas satisfaisant de voir le produit déclassé en bout de chaîne et des consommateurs qui le reçoivent par défaut... »

Q4. D'OU PROVIENNENT LES PRODUITS DE L'INITIATIVE ? EST-CE SATISFAISANT ?

■ **Méthode :** Répondre collectivement, puis demander aux participants ce qu'ils en pensent.

■ **Questions pour les participants :** D'où viennent les produits ? Qui sont les fournisseurs ? Comment ont été faits ces choix ? Quels sont les produits pour lesquels l'approvisionnement est le plus contraignant / est subi ? L'approvisionnement aujourd'hui est-il éloigné des intentions de départ ?

Q4-Ressources pour le débat

QUI JETTE LES SURPLUS ?

Auteur

« Pour faire simple, le système [défiscalisation] encourage les entreprises à donner. Ce qui est plutôt conforme à l'esprit du dispositif [lutte contre le gaspillage alimentaire] ! Mais, ce faisant, plus elles donnent, moins elles jettent (d'où des économies réalisées sur l'élimination de leurs déchets) et, in fine, plus les associations collectent. Sauf, qu'avec le déstockage (ristournes sur les produits proches de la DLC ou presque périmés), les produits sont parfois très limites quand ils sont collectés par la Banque Alimentaire ou d'autres associations. Donc, les déchets des associations augmentent. CQFD ! »

« Banque alimentaire : Le système du don a aussi ses limites », Ouest France, 08/02/2017.

TROP DE LAPINS EN CHOCOLAT

Agnès Thouvenot, journaliste

« Dans le cas de la grande distribution, ces produits [produits donnés à l'aide alimentaire] sont issus des invendus, avec une saisonnalité des stocks qui confine souvent à l'écœurement : ainsi quelques jours après des fêtes de Pâques, ce sont chaque année des tonnes de lapins en chocolat ou d'œufs qui atterrissent dans les chariots des bénévoles en charge de la "ramasse" ». »

Thouvenot Agnès, « Aide alimentaire : les pauvres doivent-ils être condamnés à manger les surplus de notre société de consommation ? », Sens-Dessous, 2013/2 (N° 12), p. 43-50.

Q4bis-Ressource pour le débat

EMPREINTE FONCIÈRE

Romain Dieulot, animateur agriculture durable, CIVAM

« Texte de Romain à venir + illustration = tableau du calcul de l'empreinte foncière extrait du diagnostic de durabilité du RAD »

Extrait du diagnostic de durabilité du réseau Agriculture Durable: l'agriculteur est invité à calculer les surfaces agricoles nécessaires pour sa production, en prenant en compte les surfaces qui ne relèvent pas de sa ferme (« Combien hectares pour produire le fourrage pour mes vaches? »)

Q4 BIS. SELON LES PARTICIPANTS, LES PRODUITS PROVIENNENT-ILS DU TERRITOIRE ?

Dans un contexte où beaucoup d'initiatives souhaitent promouvoir des produits « locaux » ou « du territoire », la question « D'où viennent les produits? » s'avère plus complexe que le simple fait d'identifier un fournisseur ou la ferme de production. « Tel produit vient d'une ferme située à 10 km », mais quel est le territoire d'une ferme? Où commence-t-il?

■ **Méthode:** Si l'initiative a identifié des fournisseurs et/ou des producteurs, essayer de définir ensemble le territoire de production, en prenant en compte l'amont de la production.

■ **Questions pour les participants:** De quel(s) territoire(s) viennent les produits? D'où viennent les engrais, les aliments du bétail, les machines? Où sont les brevets? D'où viennent les aides?

■ **Remarques:**

1) **L'objectif de cette question n'est pas de demander à l'agriculteur de montrer patte blanche**, mais de constater ensemble qu'il est complexe de déterminer le territoire d'une production et qu'un aliment ne provient pas « que » d'une ferme. Il y a des intrants produits ailleurs et transportés, des liens économiques, des échelles de décisions extérieures à l'entité juridique et géographique qu'est une exploitation agricole.

2) **Cette question permet aussi d'introduire la notion de territoire**, qui est très présente dans les politiques alimentaires aujourd'hui.

Voir **Ressource** ① Territoire et alimentation, p. X.

3) **Enfin cette question fait la jonction avec les chapitres d'après** destinés à mieux appréhender les conditions de la production. Le choix peut être fait de l'aborder après la question 6.

■ **Témoignages**

Qui? :

« Qui acim hiciis etur? IdusXimin est, tem et eatuam, que latecabo. Min ped et doluptat facculparum alibus etur? Iqua-tem faccum quibust eiciatem quas sit volendit iliquiatin nim fuga. Nam que poristo magnatia nonsequiam es dolupta dem andam que nisque consene verum fuga. Cuptatiandus expernatiate cuptat. Qui nihil et omnitem. Uptat assimus. »



III. LIENS AVEC LES PARTENAIRES AGRICOLES DE L'INITIATIVE ET OUVERTURE SUR LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION

BEAUCOUP D'INITIATIVES LOCALES CHERCHENT À ÉTABLIR UN LIEN DIRECT AVEC DES PRODUCTEURS.

Ce lien direct permet, selon ces initiatives, d'éclairer les consommateurs sur ce qu'ils mangent. Nous aborderons donc principalement ce cas de figure, même s'il est possible de questionner le lien à tous les acteurs de la chaîne s'ils sont présents (transformation, distribution).

Nous questionnerons également la capacité des initiatives à produire et faire circuler des éléments de connaissance autour des enjeux agricoles et alimentaires. Beaucoup d'initiatives font reposer cette mission quasi-exclusivement sur leur partenaire agricole. Or l'approvisionnement direct par un producteur ne suffit pas toujours pour appréhender les conditions de la production, et la difficulté à impliquer des agriculteurs peut facilement mettre en échec l'ambition de faire le lien avec le monde agricole.

Q5. AU SEIN DE L'INITIATIVE, AVEZ-VOUS TISSÉ DES LIENS ENTRE ACTEURS DE LA CHAÎNE (PRODUCTEURS-CONSOMMATEURS-TANSFORMATEURS-DISTRIBUTEURS)? SI OUI, COMMENT? EST-CE QUE LES DIFFÉRENTS ACTEURS ONT LE SENTIMENT D'AVOIR UNE BONNE CONNAISSANCE, RESPECTIVEMENT, DES CONDITIONS DE LA PRODUCTION, TRANSFORMATION, DISTRIBUTION, CONSOMMATION? SINON, POURQUOI?

■ **Méthode:** Croiser le regard des acteurs.

■ **Question pour les agriculteurs:** Avez-vous expliqué votre travail? Avez-vous le sentiment que votre travail est compris? Est-ce que vous avez le sentiment que votre présence dans l'initiative a fait évoluer la perception du monde agricole?

■ **Question pour les autres participants:** Est-ce que vous avez visité des lieux de production? Avez-vous le sentiment de connaître la manière de produire des agriculteurs présents dans l'initiative? Qu'ils connaissent vos choix et contraintes d'achat?

■ **Proposition d'animation pour estimer les écarts de perception:**

1. Les membres de l'initiative estiment sur une échelle de 0 à 10 s'ils ont l'impression de connaître leur(s) partenaire(s) agricole (l'animateur les guide au regard de certains critères: connaissez-vous son mode de travail, sa qualité de vie, ses contraintes...)
2. Les agriculteurs / partenaires agricoles estiment également s'ils ont l'impression que leurs partenaires dans cette initiative connaissent leur travail.
3. Mesure de l'écart entre les deux (faible, moyen, important).

■ **Témoignages**

Fred, Animateur au centre Social des Amarres, Brest:

« L'important pour nous dans ce projet-là, au-delà d'avoir des bons légumes, au-delà de bien manger, au-delà de mettre en action des habitants, c'est aussi cette solidarité avec les agriculteurs, cette rencontre avec les agriculteurs. [...] c'est aller là-bas, amener des habitants, discuter, voir comment ils vivent, de quoi ils vivent, les conditions de travail, les produits qu'ils vont produire. Et quand les paysans viennent nous livrer, lorsqu'ils viennent à un marché ou participer à un repas auquel on peut les convier, ils voient aussi la réalité des habitants, de leurs consommateurs, de leurs nouveaux consommateurs. »

Marc, Gesra:

« La perception des épiceries est que le monde agricole est un monde fermé, qu'on a du mal à mobiliser des agriculteurs autres que ceux qui ont déjà cette fibre sociale, qui sont déjà impliqués dans l'accueil social. »



■ **Extrait du film La part des autres**

Josy Kerhoas, habitante du quartier de Keredern (Brest):

« On les a reçu une fois les paysans, dont Thierry et on est allé visiter les jardins partagés. On faisait route ensemble et il me dit: "Moi je ne suis jamais venu dans un quartier comme ça, combien ils paient de loyer par exemple les gens ici?"... Plein de choses qu'il ignorait. Je me suis dit, c'est un échange, nous on connaît pas leur monde et eux ils ne connaissent pas ici non plus. »

Q6. QUE REPRÉSENTE L'INITIATIVE DANS L'ACTIVITÉ DU/DES PRODUCTEURS ?

■ **Remarque:** Cette question est un prétexte pour parler de la ferme.

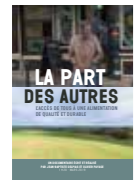
■ **Méthode:** Préparer la présentation de l'exploitation à l'avance avec le producteur. Quel est son système de production (label? pourquoi? aides PAC?)? Cartographier sa production, la part qu'il réserve à l'initiative, ses autres débouchés, les prix pratiqués dans les différents débouchés. À l'initiative, il donne? Il pratique un prix inférieur? Pourquoi? Comment s'établit le prix? Qu'est-ce que chaque circuit lui rapporte économiquement et en termes de satisfaction personnelle? L'initiative, qu'est-ce qu'il y trouve? Proposer au collectif de l'interroger sur la place de l'initiative dans son système (préparer avec les participants).

■ **Questions pour le producteur:** Pouvez-vous présenter votre exploitation? Que représente l'initiative dans votre revenu? Votre temps de travail? Que vous apporte-t-elle? L'initiative a-t-elle fait évoluer votre vision du métier?

■ Témoignages

Jean-Claude Ebrel, producteur, à l'intention des bénévoles des du groupement d'achat de Keredern « Les Cabas des Champs »:

« J'avais repris le coût, les factures lors de votre assemblée générale et c'est là que je me suis rendu compte qu'il y avait quand-même du chiffre. Je me suis dit que l'aborder d'une manière purement économique ça valait le coup, de dire aux producteurs: "vous voyez, on vous rapporte ça". C'est pas parce qu'on est dans un quartier qu'on rapporte rien. »



■ Extrait du film *La part des autres*

Marie Rivoire, agricultrice:

« C'est toute la notion de solidarité qui est vraiment délicate et qui pour moi est importante. Moi aussi je crois que j'ai besoin d'aide et du coup la solidarité va dans les deux sens, c'est un partage réciproque et une aide réciproque et l'économique vient soutenir ça: je ne suis pas dans le don.

Si je faisais que donner je pense que j'arrêterai au bout de quelques années, je serais épuisée. J'ai besoin aussi de recevoir. Pour moi ça part d'un échange humain qui est donner et recevoir, recevoir et donner. Et ça peut continuer. »

Q7. PARLEZ-VOUS D'AGRICULTURE DANS L'INITIATIVE ?

■ **Méthode:** Répondre collectivement

■ **Questions pour les participants:** D'après vous, l'initiative permet-elle aux participants de mieux connaître les questions agricoles? Comment? Quels moments/espaces de débats existe-t-il au sein de l'initiative? De quelles questions agricoles avez-vous parlé?

■ **Pour aller plus loin:** Interroger chaque participant sur ce qu'il a appris, sur ce qui lui manque, ce qu'il souhaiterait.

■ **Questions de relance:** Parlez-vous des labels, des circuits courts, de la PAC, des prix, des normes? Lisez-vous des articles, commentez-vous l'actualité. Organisez-vous des conférences? Des cinés-débats? Qui organise? Qui participe?

Voir **Ressource** ① Agriculture durable, p. X.

Voir **Ressource** ① Labels et circuits courts, p. X.

Voir **Ressource** ① PAC, p. X.



IV. POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION

CETTE PARTIE VOUS PROPOSE TROIS SUJETS QUI PEUVENT ÊTRE ABORDÉS AVEC LES AGRICULTEURS PRÉSENTS DANS L'INITIATIVE.

Cette partie vous propose trois sujets qui peuvent être abordés avec les agriculteurs présents dans l'initiative, à partir de leur expérience personnelle, et discutés avec le groupe pour établir des liens entre les conditions de la production et celles de la consommation. En l'absence d'interlocuteur, ces sujets peuvent aussi être abordés à partir des documents ressources. Ils ne sont bien entendu qu'indicatifs, bien d'autres aspects des conditions de la production méritant d'être abordés...

Voir **Ressource** ① L'État nourricier, p. X.

Q8. A) LES PRIX

La question des prix est souvent le premier enjeu, très concret, sur lequel se cristallisent les échanges entre les agriculteurs et les porteurs d'initiatives/publics achetant les produits. Comprendre les conditions matérielles des uns et des autres est souvent la première étape pour que puisse s'établir les partenariats. Mais la construction des prix s'inscrit également dans des mécanismes plus larges qu'il est primordial d'observer collectivement.

■ **Questions:** Au sein de l'initiative, comment fixez-vous les prix, pourquoi? Cela est-il ou a-t-il été conflictuel, pourquoi?

■ **Questions au producteur:** Comment fixez-vous vos prix en général? Dans l'initiative? Avez-vous une marge de manœuvre?

■ **Question aux consommateurs:** Que pensez-vous du prix des produits? Vous semble-t-il juste?

■ **Au-delà de l'initiative:** Quel serait selon vous un système de prix juste? L'acteur public doit-il intervenir?

■ Témoignage

Initiative à citer????????????????????:

« L'établissement des prix est conflictuel. Il existe une commission qui s'en occupe deux fois par an et par groupe de produits. Les paysans donnent leur prix, soit c'est OK soit on discute et ensuite le CA tranche. Légume par légume on discute, on négocie une grille de prix. »

Q8a-Ressource pour le débat

L'ALIMENT, UN BIEN PARTIELLEMENT MARCHAND

Marc Uhry, responsable Europe de la Fondation Abbé Pierre

« Un bien marchand est caractérisé par le fait qu'il dispose d'un prix, à la croisée entre le désir d'un acquéreur, ce que Marx appelait joliment le "fétichisme de la marchandise", sa capacité à payer ce bien qu'il augmente en produisant lui-même d'autres biens, pour atteindre les objectifs du vendeur, qui attend une compensation pour se séparer de son bien, en raison entre autres des coûts de production incorporés, donc du système de production.

La nourriture s'adapte particulièrement mal à ce modèle. Bien sûr, nous avons tous l'habitude d'acheter des aliments, mais pour autant, autant d'un point de vue théorique qu'empirique, le caractère "marchand" de la nourriture est limité. Tout d'abord, la nourriture peut exister sans travail incorporé, sans appartenir à un vendeur. [...] À l'autre bout de la chaîne, tout le monde à un tel besoin de nourriture qu'il n'est pas possible de fixer un prix au-delà duquel le désir de nourriture ne serait plus suffisant pour l'empêcher de grimper plus haut. [...] La nourriture est un bien qui n'a donc ni prix minimum, ni prix maximum, indépendamment de sa rareté et de ses conditions de production. Et pourtant, des pommes se vendent tous les jours au marché. [...] L'aliment reste hybride, ce qui en fait un objet politique complexe, régi aussi bien par les règles du commerce, que par celles de la santé, ou par celles de droits de l'homme, [...]. »

Marc Uhry, « Nourrir les pauvres, indice de la construction européenne », Face à face [En ligne], 13 | 2016, mis en ligne le 12 avril 2016, consulté le 18 janvier 2019. <http://journals.openedition.org/faceaface/1005>

Q8a-Ressources pour le débat

EST-CE QU'IL FAUT QUE LES PRIX SOIENT HAUTS POUR QU'UN SYSTÈME AGRICOLE DURABLE PUISSE FONCTIONNER ?

Olivier de Schutter, rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'homme à l'Organisation des Nations Unies (ONU)

« Il ne faut pas que les prix soient hauts, beaucoup de gens n'ont vraiment pas les budgets qui permettraient de payer une alimentation plus chère. Mais ce qui est vrai c'est que le paradigme de l'économie agroalimentaire low-cost où l'on voulait aider les pauvres en écoulant sur le marché des calories bon marché, c'est une stratégie qui est vouée à l'échec. À terme, il faut des mécanismes de protection sociale beaucoup plus robustes pour aider les pauvres à pouvoir acheter une nourriture de qualité et pour éviter que l'accès à l'alimentation pour les plus pauvres se fasse au détriment des petits producteurs qui seront les perdants d'un système qui favorise le low-cost dans l'agriculture. Il faut progressivement un changement de cap : des prix bas, ça ne peut pas être la seule obsession à poursuivre indéfiniment. »

France 24, Interview d'Olivier de Schutter, 24 juin 2014.
www.youtube.com/watch?v=8FfUaK05DI

Q8. B) LA PRÉCARITÉ

Dans le prolongement de la question du prix, peuvent être abordées les questions de précarité économique et de revenu. Dans les initiatives observées, l'entrée est souvent celle de la précarité du public accompagné, et la découverte de conditions économiques parfois également précaires du côté du partenaire agricole est souvent un étonnement. Dès lors, comment penser un système de distribution qui ne précarise ni le producteur, ni le consommateur ?

Voir **Ressource**  Précarité et agriculture, p. X.

■ **Questions collectives :** L'initiative s'adresse-t-elle à des publics « précaires » ? Comment définiriez-vous la précarité ? Quelles formes peut prendre la précarité ? Qui est précaire ?

■ **Question aux participants/au producteur :** Vous considérez-vous comme précaire ? Avec vous déjà connu des formes de précarité ? Êtes-vous surpris par les réponses des autres participants ?

■ **Pour aller plus loin :** Quels type de travail ou d'emploi y a-t-il tout au long de la chaîne alimentaire (producteurs, abattoirs, agro-alimentaire, vente...) ? Connaissez-vous les conditions de travail et de rémunération ? Pensez-vous qu'on peut produire de l'alimentation et aller à l'aide alimentaire ?

■ **Méthode :** présenter des chiffres, des ressources.

■ **Témoignage :**

Un bénévole des Cabas des Champs, Keredern :

« Ce qui nous amène aussi à nous dire que quelque part on a réussi à travailler sur la prise en compte de la question agricole, c'est que plusieurs fois au cours du projet il était ressorti que l'accès à l'alimentation était limité par des questions liées au prix proposé par les agriculteurs en vente directe.

Ils avaient l'impression que le fait que des produits biologiques ou en vente directe soient plus chers que dans la grande distribution était un choix des agriculteurs et que c'étaient des personnes qui vivaient dans une sorte de richesse économique. On a pu remettre en cause cette vision là. »

Q8b-Ressources pour le débat

FOOD POVERTY

Jay Rayner, journaliste, The Guardian

« Le terme de "précarité alimentaire" crée l'idée qu'il n'y a qu'une seule chose à corriger. Donner aux gens un colis alimentaire et ils peuvent manger. Seulement, cela ne règle pas les problèmes sous-jacents d'exclusion sociale et de bas salaires. De plus, la discussion autour de la précarité alimentaire nous empêche de réparer notre chaîne d'approvisionnement alimentaire. Le fait est que nous ne payons pas assez pour notre nourriture. »

« Dont talk about "food poverty", it's just poverty :
<https://www.theguardian.com/food/2019/may/16/dont-talk-about-food-poverty-jay-rayner>

Q8b-Ressources pour le débat

UN DOUBLE APPAUVRISSMENT

Magali Ramel, juriste, doctorante sur le droit à l'alimentation

« Alors que dans les années 60/70, les politiques agricoles avaient permis d'élever le niveau de revenu des agriculteurs et de fournir une nourriture en diversité et quantité suffisante, à bas prix, aux consommateurs français, ces politiques semblent aujourd'hui contribuer à un double appauvrissement, tant "alimentaire" qu' "agricole". Cet appauvrissement se traduit par une augmentation des bénéficiaires de l'aide et des familles sous contraintes alimentaires mais aussi une disparition des producteurs et le maintien de revenus très bas pour plus d'un tiers d'entre eux. Le revenu par actif est inférieur à 350€/mois pour près d'un tiers des exploitants agricoles. Les exploitations françaises sont très dépendantes des aides de la Politique agricole commune (PAC) qui constituent 84 % du revenu avec de grandes disparités selon les productions. »

Extrait de l'intervention de Magali Ramel au CESE européen sur le droit à l'alimentation.

« FAIRE DE DEUX FAIBLESSES UNE FORCE »

Uniterres

Le programme Uniterres est né au sein d'ANDES, le réseau des épiceries solidaires, de plusieurs constats croisés : la sous-consommation des fruits, des légumes et des produits frais par les personnes les plus démunies ; l'approvisionnement des épiceries solidaires en produits frais manque de régularité et de diversité ; de nombreux agriculteurs font face à des difficultés économiques et ont besoin de moyens et de temps pour pérenniser leur exploitation. Véronique Blanchot, fondatrice et responsable du programme Uniterres le déplore : « On associe souvent l'aide alimentaire à la lutte contre le gaspillage. L'aide alimentaire ne peut pas être que la variable d'ajustement de notre société ! ».

Le dispositif de précommande permet aux épiceries de soutenir des producteurs locaux en sécurisant leurs revenus. Un prix unique par produit, le plus loyal possible, est fixé d'avance en concertation avec toutes les parties prenantes du programme pour la saison entière. Les bénéficiaires des épiceries solidaires ont accès à ces produits frais pour 30% maximum du prix d'achat.

<https://www.avise.org/portraits/uniterres>

SYNTHÈSE

CHEMINEMENT SUR LA QUESTION AGRICOLE

Les questions précédentes permettent de poser le regard sur la manière dont l'initiative aborde et met en œuvre la question de l'approvisionnement et au-delà, la manière dont elle produit et fait circuler des éléments de connaissance autour des enjeux agricoles et alimentaires. Comment sensibilise-t-elle les consommateurs, comment impacte-t-elle les producteurs, en somme, comment crée-t-elle de l'interconnaissance et de l'interaction, avec quels effets? Le tableau ci-dessous est une proposition de synthèse des échanges. Il est possible d'en tirer un visuel sous forme de radar. Il doit permettre d'engager un débat sur les perspectives et les choix pour la suite de l'initiative.

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX AGRICOLES	NOTE DE 0 À 5	EN QUOI L'INITIATIVE RÉPOND-ELLE À CET ENJEU ?	EN QUOI N'Y RÉPOND-ELLE PAS ?
Il y a un ou plusieurs interlocuteurs sur les questions agricoles			
Si l'interlocuteur est un producteur : les échanges au sein de l'initiative permettent d'avoir une bonne connaissance des conditions d'exercice de son métier			
Les échanges au sein de l'initiative permettent d'avoir une bonne connaissance des conditions de consommation de uns et des autres			
L'initiative permet de renforcer l'intérêt et les connaissances de ses membres quant aux : - conditions de la production agricole et aux enjeux qui y sont liés - enjeux alimentaires			
Les membres de l'initiative sont satisfaits : - de l'approvisionnement mis en place - des prix pratiqués - des modes de contractualisation et d'échanges mis en place			

Note méthodologique à mettre en page
(à placer en annexe, ou à répéter pour les 4 parties ?)

Pourquoi et comment donner une note de 1 à 5 ?

L'objectif de la notation est d'offrir un aperçu synthétique de ce qui semble fonctionner ou faire consensus et des points de blocage. Avant tout la notation doit dire quelque chose. Elle ne doit pas clore le débat. Dans un groupe homogène, où les regards ont plus ou moins convergés au cours des discussions, une note peut être discutée et défini collectivement. Le choix peut aussi être fait de déterminer des notes en sous-groupes, ou de demander à chacun de proposer une note. Dans ces cas-là, la moyenne est rarement la meilleure solution pour agréger les notes. Le choix peut être fait dans un premier temps de ne pas additionner et d'indiquer pour chaque note combien de personnes ont répondu. Si des disparités importantes existent (par exemple deux participants ont répondu 0 et deux autres ont répondu 5), il est alors possible de chercher à comprendre pourquoi ? Leur place dans l'initiative n'est-elle pas la même ? Les règles de l'initiative ne présentent-elles pas les mêmes effets selon les situations personnelles ? Lorsque cela est pertinent, il est ensuite possible de recourir à une moyenne ou une médiane.

Estimer l'agriculture dans l'initiative ?

Faut-il ensuite additionner toutes les notes pour pouvoir comparer les 4 dimensions de l'accès ? La synthèse générale proposée px est une synthèse qualitative et ne nécessite pas de notation par dimension. Mais dans certains cas la notation peut s'avérer un moyen d'aller plus loin dans le débat ou de rendre visuel (par exemple avec un radar) les conclusions du groupe. Dans ce cas-là il appartient au groupe de pondérer les différentes notes. Tous les indicateurs proposés dans la synthèse n'ont peut-être pas la même importance aux yeux du groupe.

Définitions

La moyenne :

La médiane :

Le radar :

La pondération :

4. L'AUTONOMIE ?

L'autonomie¹, comprise comme la capacité à se gouverner soi-même, selon ses propres choix, est une aspiration commune dans les sociétés contemporaines. Elle est posée comme constitutive du respect de la personne et de sa dignité et doit redonner à tous l'estime de soi. L'autonomie, inséparable d'un cadre économique, social, culturel, contraignant, exige la possibilité de rendre ce cadre discutable. Elle suppose donc la capacité à comprendre les contraintes et à les critiquer.

NOTRE PARTI-PRIS

- *Penser l'autonomie par le collectif : c'est à travers la mutualisation des expériences, l'appropriation de cadres de références, d'outils, etc. remobilisables par l'individu en fonction du contexte et de son propre cheminement, que chacun pourra s'inscrire dans un processus de changement et gagner en autonomie.*
- *Revendiquer l'intervention de l'état dans le domaine alimentaire : il est légitime et souhaitable que l'action publique vienne soutenir les initiatives d'accès à l'alimentation.*
- *Revendiquer l'application du droit à l'alimentation. La garantie de ce droit fondamental conditionne la réalisation de l'autonomie des personnes.*
- *Éviter les injonctions à l'autonomie.*

1. Cette notion est revendiquée à la fois par des survivalistes et des travailleurs sociaux, par des libertariens et des altermondialistes, par la sociologie des organisations et le syndicalisme révolutionnaire. C'est donc une notion ambivalente dont peuvent s'emparer des personnes aux intérêts contradictoires. S'il est possible de revendiquer une autonomie construite dans l'interdépendance, le rapport à l'autre, le partenariat, le partage, tout le monde n'a pas cet objectif. Il faut s'employer à dire à quelle figure de l'autonomie l'on aspire et se donner les moyens de sa construction.



4. L'AUTONOMIE ?

DANS CE CHAPITRE LES QUESTIONS ET LES RESSOURCES PERMETTRONT D'ABORDER LA NOTION D'AUTONOMIE À DEUX ÉCHELLES : CELLE DES PERSONNES ET CELLE DES INITIATIVES, TOUT EN LES INSCRIVANT DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE. CE CHAPITRE PERMETTRA AINSI DE QUESTIONNER LA CAPACITÉ DÉCISIONNELLE DES PERSONNES ET LA CAPACITÉ POLITIQUE DES INITIATIVES.

COMMENT ENGAGER LE DEBAT ?

Un temps introductif doit permettre d'appréhender la complexité de la notion d'autonomie, identifier plusieurs approches, montrer les paradoxes et les complémentarités qu'il y a entre autonomie et interdépendances.

PROPOSITION D'ANIMATION

Réaliser un débat mouvant¹ à partir des affirmations suivantes :

- « Être autonome, c'est avant tout être autonome financièrement. »
- « Si je dépends d'une aide de l'État, je ne suis pas autonome. »
- « Il est impossible d'être autonome ; l'individu autonome n'existe pas. »
- « Être autonome, c'est savoir ce qui nous détermine. »
- « L'autonomie individuelle et la société, c'est incompatible. »
- « Respecter les choix de quelqu'un, c'est lui garantir son autonomie. »
- « Être autonome, c'est être livré à soi-même. »
- « L'autonomie, c'est l'individualisme. »
- « L'autonomie, c'est choisir ses appartenances. »

1. **Consignes du débat mouvant :** les participants sont debout dans un espace dégagé, vous désignez une ligne imaginaire. Vous leur soumettez une affirmation, les participants qui sont complètement d'accord se positionnent à l'une des extrémités de la ligne, ceux qui ne sont pas du tout d'accord à l'autre extrémité. Il est possible de se positionner entre les deux. Vous passez la parole est différents participants pour qu'ils expliquent leur position. Il est possible de changer de position au cours du débat.

AUTONOMIE DES PERSONNES : DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF

Dans cette section nous nous intéressons aux personnes qui recourent à l'initiative pour se nourrir, et/ou participent à ses activités, et qui peuvent par ailleurs être des bénévoles, des salariés, des agriculteurs¹.

Si choisir ce que l'on va acheter et où on va l'acheter va de soi pour la plupart des consommateurs, cela n'est pourtant pas le cas de tous. Prendre sa place dans une société qui valorise la liberté de consommer commence parfois par le fait, pas si anodin, de choisir ses produits alimentaires comme tout le monde. Pour autant, « pouvoir choisir » équivaut-il à « être autonome » ? Dans cette partie, une approche critique de l'autonomie permettra aux participants de s'interroger sur ce qui fonde le choix des individus : l'envie, une rationalité parfaite, un contexte social ? Et de réinscrire l'autonomie de l'individu dans un mouvement collectif d'émancipation, qui devrait être accessible à tous.

1. L'autonomie des acteurs de la chaîne de production est plus spécifiquement abordée dans la partie agricole pX. De même, l'autonomie des salariés/bénévoles dans le cadre de leurs fonctions peut être questionnée dans la partie « modèle social de l'initiative » pX.



I. PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT, CHOIX ET ALTERNATIVES

LA POSSIBILITÉ DE CHOISIR SES PRODUITS MAIS AUSSI DE LES PAYER, COMME N'IMPORTE QUEL CONSOMMATEUR, EST PRÉSENTÉE PAR BEAUCOUP D'INITIATIVES COMME LA PREMIÈRE ÉTAPE DE L'AUTONOMIE.

Le Code rural et de la pêche maritime pose comme objectif de la politique publique de l'alimentation le fait d'« offrir à chacun les conditions du choix de son alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé ».

Néanmoins pour les personnes accédant à l'alimentation via des dispositifs d'aide, les conditions du choix sont bien souvent réduites voire inexistantes. La revendication de l'autonomie passe alors par la lutte contre les barrières financières, géographiques, matérielles, symboliques, qui limiteraient les possibilités de choix des individus, ou par la conquête de plus de choix dans un cadre momentanément contraint.

Q1. PAR RAPPORT À L'OFFRE ALIMENTAIRE DISPONIBLE DANS LEUR ENVIRONNEMENT, LES PARTICIPANTS ONT-ILS LE CHOIX DE RECOURIR À L'INITIATIVE OU NON ? QUEL EST LEUR DEGRÉ DE DÉPENDANCE À L'INITIATIVE POUR LEUR APPROVISIONNEMENT ?

■ **Méthode :** Interroger chaque participant, puis porter la réflexion au niveau collectif.

■ **Question pour les participants :** *Quels sont les circuits de distribution dont vous avez connaissance ? Lesquels fréquentez-vous, dont l'initiative, en fonction de quelles contraintes (mobilité, budget, nature des produits, horaires d'ouverture, ambiance et fréquentation du lieu...) ? Qu'en pensez-vous ? Avez-vous le choix d'utiliser l'initiative ou non ? (« Est-ce que j'ai des alternatives ? ») Quelle est la part de votre alimentation qui provient de ce circuit de distribution / Part de votre budget ? Cela-vous satisfait-il ? Vous semble-t-il être un problème ?*

■ **Remarque :** Il est intéressant de noter si tous les participants s'approvisionnent à l'initiative ou si cela concerne un cercle restreint de personnes (par exemple s'il y a une distinction stricte bénéficiaires/bénévoles).

■ **Témoignage**

Nom prénom

Ad est minus. Me sum voleni quo temquas velitas excerferum, invellaut assit explabo ritiis doluptatur aut aut alibus qui ut voluptas si utaquunt ea doloribus nus et ad maxima doluptatem quaspicab idest velit fugiamus, volor sequi re, vel earchil ignimusam, corerat emporest, ut voluptius quibus dolupta tempereria num dolorit iuscien derfernam, voluptur, nobit quibus, sendae non con consequos inctur alibusam audisquatari ulliant.

Q2. L'INITIATIVE OFFRE-T-ELLE DU CHOIX ? QUELS CHOIX ? REVENDIQUE-T-ELLE CES CHOIX ?

■ **Méthode :** Interroger chaque participant, puis porter la réflexion au niveau collectif.

■ **Question pour les participants :** *Que pensez-vous de l'offre de l'initiative ? Savez-vous selon quels critères l'initiative choisit les produits qu'elle propose ? Avez-vous le sentiment d'avoir le choix ? Considérez-vous que cela soit un problème (trop/pas assez de choix) ?*

■ **Remarques :**

1) **La question du choix ne se limite pas au nombre de « références » en rayon.** Malgré une apparente diversité de produits, certaines contraintes peuvent peser lourdement sur le sentiment de choix : il n'est pas possible de prévoir le type de produits disponibles (et donc de choisir à l'avance l'objet de ses achats), les produits sont tous à date de péremption courte (il n'y a donc pas la possibilité d'acheter des produits à l'avance et de les conserver), etc. Derrière l'apparence de choix il peut donc parfois n'y avoir qu'un type de qualité d'alimentation, ou des contraintes qui pèsent lourdement sur le choix.

2) **L'absence de choix peut aussi être une décision** (un choix) revendiqué de l'initiative, s'inscrivant dans un contexte : les légumes sont fournis par le maraîcher en fonction de ses contraintes, la composition des paniers est imposée, l'initiative a pour ambition d'ajouter un type de produit dans un quartier ou d'autres offres existent déjà...

■ **Témoignage**

Nom prénom

pensions de famille de la fondation Abbé Pierre, l'aide alimentaire arrive le mercredi, il faut impérativement organiser des ateliers cuisine le mercredi dans les pensions car la plupart des produits ne se conserveront pas jusqu'au lendemain s'ils ne sont pas transformés.

■ **Témoignage**

Nom prénom

Cabas : ici décision par les personnes de payer la commande en début de mois et de recevoir le panier en fin de mois = une réponse aux difficultés financières pensées par les personnes concernées. Extrait du film : « à l'Amap on n'a pas le choix, nous on a des familles de diverses cultures, divers horizons... il fallait qu'on s'adapte à la demande et aux besoins. On est plus libres, les gens choisissent la quantité qu'ils veulent » (Fred)



■ **Extrait du film La part des autres**

Marc Tersoglio, GESRA :

« Si on ne propose pas des produits de qualité aux personnes les plus en difficulté, on leur retire leur statut de consommateurs classiques. »



II. L'ACCOMPAGNEMENT, LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

LE TERME « ACCOMPAGNEMENT » A ACQUIS DROIT DE CITÉ DANS LE VOCABULAIRE DU TRAVAIL SOCIAL, BÉNÉVOLE OU SALARIÉ, INSTITUTIONNALISÉ OU ASSOCIATIF, DEPUIS QUELQUES ANNÉES.

Les termes pour qualifier des formes d'action sociale se sont succédés sans toujours se substituer les uns aux autres : charité, bienfaisance, assistance, protection, suivi, prise en charge, intervention.

Pour Réseau CIVAM, qui revendique l'autonomie sur les fermes comme moyen d'amélioration de la vie du paysan, l'accompagnement des groupes d'agriculteurs s'écarte du conseil agricole pour privilégier des méthodes de partage d'expérience et la résolution collective de problèmes avec un postulat : le groupe détient une part importante des réponses aux questions que se pose chacun de ses membres.

De même dans le travail social aujourd'hui, certains, s'éloignant de la prise en charge, demandent à l'accompagnement de permettre aux déceptions et aux colères de s'exprimer collectivement afin que les personnes réalisent combien, au-delà de leurs divergences, les préoccupations et les problèmes sont communs.

Dans ces deux perspectives l'accompagnement doit participer à rompre la dissymétrie entre « le sachant » et « ceux qui ont besoin ». Il est donc porté une grande attention à la circulation des informations entre l'ensemble des personnes concernées.

Comment s'inscrit l'accompagnement proposé par l'initiative dans cet ensemble ? Favorise-t-il ou contrevient-il à l'autonomie des personnes ?

Q3-Ressource pour le débat

PARCE QU'UN REPAS NE SUFFIT PAS

Les Restaurants du cœur

Everibus asperio omnitaspiant dunt est odis enderiberore ea nus porpore earum dolore rate simporitat velenitaspe vel iuntiis ciatus necerovid mos aut exerrum sunt occationem voluptas es et dollorr oribus, unt molupta quia eratia cum ipictur?



Affiche des Restaurants du cœur, concours saxo print creative awards 2018.

Q3. L'INITIATIVE PROPOSE-T-ELLE UN ACCOMPAGNEMENT ? SUR QUOI PORTE-T-IL ? FAVORISE-T-IL L'AUTONOMIE ?

Beaucoup d'initiatives revendiquent un travail d'accompagnement des personnes (notamment les initiatives relevant du travail social), parfois confondu avec des objectifs d'éducation à l'alimentation. Cela passe par exemple par des cours de cuisine proposés à côté d'une livraison de paniers (voir p. x). Selon la forme qu'il prend, l'« accompagnement » peut permettre de cheminer collectivement vers de nouvelles connaissances ou pratiques alimentaires, ou bien être perçu comme intrusif, infantilisant ou disciplinaire.

■ **Méthode :** Définir collectivement l'accompagnement proposé puis demander à chacun ce qu'il en pense avant de faire la synthèse collectivement. Si l'accompagnement cible des catégories de publics (par exemple à destination des agriculteurs et à destination des consommateurs de l'initiative, à destination des familles avec enfants, etc.), il peut être nécessaire de répondre en sous-groupe.

■ **Questions préalables :** Parlez-vous d'accompagnement ? Quelles sont les formes d'accompagnement à l'intérieur de l'initiative ? Décrivez-les ? Sont-elles connues de tous ? Atteignent-elles leurs objectifs ?

■ **Question pour les participants :** Que pensez-vous de l'accompagnement proposé ? Vous sentez-vous accompagné ou accompagnant ? Quels bénéfices en tirez-vous ?

■ **Questions pour l'analyse collective :** Qui accompagne qui ? L'accompagnement est-il pensé de manière verticale ou horizontale ? Quelle est la place des professionnels et des bénévoles dans l'accompagnement ? Comment estiment-ils accompagner de manière formelle ou informelle les adhérents et les bénéficiaires ? Quelle est leur posture ? Comment les personnes qui bénéficient de cet accompagnement le perçoivent-elles ? Est-il ressenti comme bienvenu ou intrusif ? Des formes d'accompagnement réciproque entre les adhérents existent-elles ?

■ Témoignage

Nom prénom

Evelitiis eum il illaccus nos quo is ilianimi, sim re percipienis eos voluptisquae aut alianducidit disi cum sa cum harumenditi dit res eos unt. Epudioositi odia volut doluptatius, sequate mos dende pro volorit aspere pere is dolent accuptat. Optas por si sitio incitin ullatia volorectems dolent accuptat.

Optas por si sitio incitin ullatia volorectem eiciae non rat. Sus solupis perfernarn rem faccus re culpa con nobis volariatetur sedia vel iumquunt odi cum fugitat emodita et, ut optis eos erest hitatecae aliquodi officae ptatusa quat qui demquibus, cum lant.

Q3-Ressource pour le débat

INVESTIR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Direction Générale de la Cohésion Sociale

« Il est parfois attendu du bénéficiaire qu'il donne du sens à la relation d'aide par son comportement, son attitude, sa façon de recourir à l'aide alimentaire et aux services annexes éventuellement proposés. Or l'injonction plus ou moins tacite à "investir l'accompagnement" ne semble pas favoriser l'adhésion des bénéficiaires, comme en témoignent les difficultés de mobilisation rencontrées par certaines structures concernant les activités qu'elles proposent. Et les comportements jugés "consommeristes" ou ceux qui sembleraient traduire l'absence de volonté de "s'en sortir", ou encore la dépendance chronique à l'aide alimentaire, peuvent être perçus de façon négative car ils invalident le rôle de l'association et de ses intervenants. »

Étude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre, novembre 2016, Synthèse, DGCS.

Q4-Ressource pour le débat

L'ATTENTION AUX CAPACITÉS

Agata Zielinski,
maîtresse de conférences en philosophie

«[...] Favoriser l'autonomie, c'est faire attention aux capacités de la personne pour d'abord en être le témoin. Les repérer, aider à les repérer, écouter les désirs jusqu'à ceux qui ne se formulent pas, c'est entrer dans une dynamique de reconnaissance dont tout un chacun a besoin pour sentir que son existence compte. Être acteur en faveur des capacités d'autrui, ce n'est pas seulement en être le témoin, mais c'est encore les susciter, les développer, donner les moyens de les faire passer à l'effectivité [...] Et cela en tenant compte de la réalité, c'est-à-dire en n'exposant pas la personne à l'impossible, à l'au-delà de ses capacités – ce qui aurait pour effet de la mettre en difficulté, voire en situation d'échec. La ligne de crête est parfois bien mince, entre l'encouragement et la mise en difficulté – d'où la nécessité d'un constant dialogue.

En se plaçant du point de vue de l'attention aux capacités, on peut définir l'autonomie comme la capacité d'arbitrer entre plusieurs possibilités et de choisir ce qui apparaît comme raisonnable en fonction de ce que l'on est.

[...] Le respect de la dignité de la personne inclut la prise en compte de son histoire, de ses relations, de ses capacités et de ses incapacités, de ses difficultés éventuelles à se projeter et à réaliser ses projets – bref, de ses capacités et de sa vulnérabilité. La réalité des personnes, c'est à la fois l'autonomie et la vulnérabilité.

L'autonomie se constitue ainsi à travers la relation. [...] tous nos choix sont pétris de nos relations humaines [...] et ont des conséquences sur nos relations, sur les autres. Il n'est pas question ici d'affirmer que nos choix sont déterminés, mais plutôt qu'ils sont orientés – que nous le voulions ou non – vers les autres (pour ou contre eux, pour leur faire plaisir ou pour nous en détacher...). Nos choix, comme nos capacités, sont relationnels: "habités" – plus ou moins consciemment – par nos relations. Ce que nous décidons "par nous-mêmes" ne "concerne" pas "que nous-mêmes", au contraire de ce qu'affirme J. S. Mill. Le libre choix est toujours pris dans un jeu de relations.»

Zielinski, Agata « Le libre choix. De l'autonomie rêvée à l'attention aux capacités », *Gérontologie et société*, vol. 32 / 131, no. 4, 2009, pp. 11-24.

Q4. QUELLES INFORMATIONS CIRCULENT AU SEIN DE L'INITIATIVE ?

L'accès à l'information est un composant essentiel du choix et du pouvoir d'agir, mais la circulation de l'information ne doit pas être uniquement descendante: c'est la capacité des individus à échanger de l'information et s'organiser qui doit être questionnée.

■ **Méthode:** Interroger chaque participant puis analyser collectivement.

■ **Question pour les participants:** Quelles informations avez-vous sur les produits? Que vous apportent-elles? Vous aident-elles dans vos choix?

■ **Remarque:** La question de l'information et de la connaissance va bien au-delà de l'information technique sur la qualité du produit mais doit prendre en compte le produit dans un environnement institutionnel, économique, social. Vous pouvez vous aider des autres parties de l'autodiagnostic, la question de la circulation de l'information étant transversale:

- Les participants ont-ils des informations sur les produits? Lesquelles?
- Les participants connaissent-ils le modèle social et économique de l'initiative?¹
- Les participants ont-ils des informations plus larges sur le système agricole et alimentaire?²

■ Témoignage

Nom prénom

Evelitiis eum il illaccus nos quo is ilianimi, sim re percipienis eos volupisquae aut alianducidit disi cum sa cum harumenditi dit res eos unt. Epudiossiti odia volut doluptatius, sequate-mos dende pro valorit aspere is dolent accuapat.

Optas por si sitio incitin ullatia volorectem eiciae non rat. Sus solupis perfernam rem faccus re culpa con nobis voloriatur sedia vel iumquunt odi cum fugitat emoos erest hitateca aliquodi officae ptatusa quat qui demquibus, cum lant.

1. Cf partie Participation, p. x.

2. Cf partie Participation, p. x.



III. AVOIR PRISE / AVOIR DU POUVOIR SUR

DE NOMBREUX CITOYENS SOUHAITENT AGIR EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION « PLUS DURABLE », « RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE ».

Le principal levier dont les citoyens pensent disposer ou qu'ils revendiquent est celui d'une consommation responsable, qui fait du choix individuel un outil politique, parfois le seul. Beaucoup d'initiatives en promouvant des formes de consommation responsable s'inscrivent dans cette lignée.

« Voter avec sa carte bleue », être « consom'acteurs », n'est pourtant pas à la portée de tous... Pire, concevoir une citoyenneté qui s'exprimerait exclusivement par les choix de consommation, renforce les inégalités sociales et limite cruellement l'action citoyenne.

Pour des initiatives qui revendiquent à la fois l'accessibilité et la durabilité de l'alimentation, cette question est primordiale. Donner plus de choix ou d'accès à des formes de consommation responsable, peut être un progrès mais ne suffit pas: Comment penser de concert inégalités sociales et transition écologique? Comment passer d'un choix de consommation dans un environnement contraint, à une démocratie alimentaire permettant de donner une voix à tous, afin de définir collectivement le modèle alimentaire dans lequel nous faisons nos choix quotidiens?

Cette partie ne comporte pas de questions sur l'initiative mais est plutôt pensée comme un focus qui permet d'articuler plusieurs des chapitres de cet outil d'autodiagnostic et d'ouvrir quelques pistes de réflexion.

LA PARTICIPATION AU SEIN DE L'INITIATIVE

Donner accès à des formes de consommation choisies par d'autres, risque de laisser de côté les publics auxquels cet accès s'adresse. Comment construire avec et non essayer d'inclure a posteriori? Cela renvoie à question de la participation, abordée p. xx.

« Une première initiative (à l'AMAP des Weppes) a échoué: il s'agissait de paniers subventionnés par le CCAS d'Hantay et le CG du Nord. La dynamique s'est très vite essoufflée: les bénéficiaires ne venaient pas chercher leur panier. La gratuité semble avoir eu un rôle peu incitatif. »³

LES LIMITES DE LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

La consommation responsable ne peut pas être la seule réponse face aux insatisfactions alimentaires. D'une part elle laisse en chemin tous ceux qui ne peuvent pas se le permettre et d'autre part elle semble oublier que l'alimentation relève de choix structurels et de choix politiques qui dépassent la somme des consommations individuelles.

« Pour Olivier de Schutter, les gouvernements doivent prendre des mesures structurelles qui abordent ces trois aspects: obésité, malnutrition et changements climatiques de front. "On ne peut plus s'en tenir à un discours qui responsabilise le consommateur individuel, il faut changer l'environnement dans lequel ce dernier est amené à faire ses choix." »³

Matthieu Duboys de Labarre³:

<https://www.youtube.com/watch?v=VwwbeKYHIE>
<https://www.larevolutiondestortues.fr/petits-gestes-surresponsabilisation-individuelle/>
<https://lesmouvementszero.com/2019/02/04/burn-out-du-colibri/>

1. L'accessibilité sociale des AMAP, Amap 59/62, septembre-décembre 2011.

2. Extrait d'un article de presse paru sur le site de la RTBF: https://www.rtf.be/info/societe/detail_olivier-de-schutter-on-ne-peut-plus-s-en-tenir-a-un-discours-qui-responsabilise-le-consommateur-individuel?id=10130379

3. Qui est-ce?

VERS UNE APPROCHE DÉMOCRATIQUE DE LA QUESTION ALIMENTAIRE

Que l'on parle d'alimentation ou d'inégalité nous touchons à des phénomènes structurels, qui ne peuvent être résolus ni à l'échelle d'un individu, ni même à l'échelle de l'initiative. Mais qui peuvent être pensés par chacun et collectivement, et portés dans les arènes de décisions politiques. La dernière partie de l'autodiagnostic doit permettre d'aller plus loin dans cette réflexion...

Les chroniques de la démocratie alimentaire de la chaire UNESCO Alimentation du monde : <https://www.chaireunesco-adm.com/Les-Chroniques-Democratie-Alimentaire>

Première chronique : Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? Par Dominique Paturel, Sciences de Gestion, HDR, INRA, UMR 951 Innovation et Patrice Ndiaye, Droit Public, HDR, CREAM, EA 2038, mars 2019. <https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on>

FFAS / Cycle Alimentation et précarité, Conférence n°1 : « Ce qu'on sait ou ce qu'on pense savoir », synthèse de Matthieu Dubois de Labarre : <https://www.youtube.com/watch?v=qUgZHSX7cXM>

Vous avez dit démocratie alimentaire ? Dominique Paturel <http://revue-sesame-inra.fr/vous-avez-dit-democratie-alimentaire/>

AUTONOMIE DES INITIATIVES : DU COLLECTIF AU POLITIQUE

L'autonomie des personnes ne peut être pensée que située dans un modèle économique et social et un ensemble de réseaux et d'interrelations. Cette partie nous permettra de positionner l'initiative dans son environnement, de questionner son modèle économique et social, ses forces, ses fragilités. Elle permettra également de débattre plus largement de ce que devrait être le rôle de l'Etat et de la politique alimentaire.



I. MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

BEAUCOUP D'INITIATIVES ENTENDENT ÊTRE « SOLIDAIRES » D'UN PUBLIC EN DIFFICULTÉ, OU SOUTENIR UN MODÈLE DE PRODUCTION.

Derrière le modèle économique et social il faut alors poser la question : sur qui repose la solidarité ? L'intervention de l'État ? La générosité du producteur, des transformateurs industriels, des grands magasins ou des autres consommateurs ? Du travail gratuit ou précaire ? Un modèle relevant de l'Économie Sociale et Solidaire ?

Poser la question du modèle économique et social, c'est donc s'interroger sur les financements des initiatives, mais aussi sur l'organisation et la rémunération du travail, ou encore sur les formes de don et d'échanges gratuits qui jouent un rôle particulièrement important dans des initiatives associatives. Il est primordial d'inscrire le modèle économique et social de l'initiative dans un contexte économique, administratif, idéologique... Car derrière l'initiative c'est aussi la politique alimentaire à dans toutes ses dimensions qui doit être observée.

Q5. QUEL EST LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'INITIATIVE ? QU'EN PENSENT LES PARTICIPANTS ?

Faut-il se passer de subvention publique ? Nous avons rencontré cette question de manière récurrente parmi les initiatives enquêtées. Si nous aurions tort de limiter notre angle de vue à cette question, nous avons pris le parti de proposer des outils et ressources pour engager et nourrir la discussion sur le rôle de l'État dans le financement des initiatives. Cela est d'autant plus important que la question de l'intervention de l'État dans la gestion des denrées alimentaires et le secours aux pauvres est ancienne. Il est important de mettre cet enjeu en perspective.

Voir **Ressource** État nourricier, p.X.

■ **Méthode :** Décrire le modèle économique (l'animateur peut présenter les chiffres). Mesurer la sensibilité aux aides, qu'elles soient publiques ou privées (part de tel financeur dans le budget global). Décrire les contraintes réelles que cela pose. Puis ouvrir le débat sur les représentations des participants, ce qu'ils en pensent.

■ **Questions :** Quelle sensibilité aux aides publiques, aux aides privées ? Combien de temps passez-vous à chercher/justifier les aides ? Quelle perception avez-vous du financeur ? Les aides sont-elles conditionnées ? Ya-t-il un conflit de valeur ? Décrivez les situations où vous vous êtes senti contraints, où les exigences d'un financeur ont réduit vos marges de manœuvre. Faut-il se passer de ce financement ? Que pensez-vous des choix faits ?

Q5-Ressources pour le débat

UNE FONCTION REGALIEENNE

Dominique Paturel, chercheuse, INRA

« On voit des formes nouvelles [de projets] qui permettent de poser les questions différemment et qui, sous l'injonction du modèle économique qui doit passer, finalement s'arrêtent. Je pense que l'alimentation et les enjeux d'accès à l'alimentation c'est une fonction régaliennne et que sur des projets comme ça il devrait y avoir de façon forte le soutien à qqc qui s'installe sur la durée. [...] Si on pense modèle de transition, on est bien obligé aussi de revoir le modèle politique qu'il y a derrière. »

<https://www.youtube.com/watch?v=qUgZHSX7cXM>

L'ÉTAT NOURRICIER

Marc Uhry, métier?

« "Panem et circenses", du pain et des jeux. L'expression est passée à la postérité comme illustration du cynisme politique, mais on se souvient moins que la question de la distribution alimentaire fait l'objet de politiques publiques depuis l'empire romain et encore en amont. [...] La redistribution alimentaire, comme manifestation de la légitimité politique du pouvoir en place, est un héritage politique qui marque le continent européen.

Marc Uhry, « Nourrir les pauvres, indice de la construction européenne », Face à face [En ligne], 13 | 2016, mis en ligne le 12 avril 2016, consulté le 18 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/faceaface/1005>

Voir **Ressource** 0 État nourricier, p. X.

■ **Outil d'animation** : Engager le débat avec les participants (au besoin en réalisant un débat mouvant¹) à partir des propositions suivantes :

Êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes ?

L'initiative devrait se passer d'aides publiques

L'initiative devrait se passer d'aides privées

L'initiative devrait se passer d'aides et être rentable

Renoncer aux aides publiques c'est être plus autonome

Renoncer aux aides publiques c'est capituler politiquement

■ Témoignages

Nom prénom

Evelitiis eum il illaccus nos quo is ilianimi, sim re percipienis eos volupisquae aut alianducidit disi cum sa cum harumenditi dit res eos unt. Epudiossiti odia volut doluptatius, sequate-mos dende pro volorit aspere is dolent accuptat. Optas por si sitio incitin ullatia volorectem eiciae non rat. Sus solupis perfernam rem faccus re culpa con nobis voloriatetur sedia vel iumquunt odi cum fugitat emoos erest hitatecae aliquodi officae ptatusa quat qui demquibus, cum lant.

Nom prénom

Evelitiis eum il illaccus nos quo is ilianimi, sim re percipienis eos volupisquae aut alianducidit disi cum sa cum harumenditi dit res eos unt. Epudiossiti odia volut doluptatius, sequate-mos dende pro volorit aspere is dolent accuptat. Optas por si sitio incitin ullatia volorectem eiciae non rat. Sus solupis perfernam rem faccus re culpa con nobis voloriatetur sedia vel iumquunt odi cum fugitat emoos erest hitatecae aliquodi officae ptatusa quat qui demquibus, cum lant.

1. Débat mouvant : voir p. x.

Q6. L'INITIATIVE S'APPUIE-T-ELLE SUR DES FORMES DE DON ? LESQUELLES ?

Se donner un coup de main entre voisins, donner une pièce dans la rue à quelqu'un, valider l'arrondi à la caisse au moment de régler avec sa carte bleue : il est difficile de définir les contours du don. Cela est d'autant plus vrai autour du don alimentaire : le « don » des invendus par les grandes surfaces par exemple n'est ni volontaire (il est inscrit dans la loi), ni gratuit (il est défiscalisé). Le don peut relever de la solidarité comme de la charité. Il peut être direct (du donneur à celui qui reçoit) ou indirect (les personnes ne se rencontrent jamais). Le don lorsqu'il ne circule pas (lorsque le receveur ne peut pas rendre, ne peut pas donner à son tour) peut instaurer ou entériner des asymétries et des formes de relations de domination/dépendance.

Voir **Ressource** 0 Don, p. X.

Cette question a pour but de repérer les différentes formes de don à l'œuvre dans l'initiative. Est-ce qu'ils satisfont les participants ? Est-ce qu'ils permettent l'autonomie de tous ?

■ **Questions** : Qu'est ce qui est donné (du temps, de l'argent, de la nourriture...) ? Comment c'est donné (par contrat, de manière spontanée...) ? Qui donne, qui reçoit ? Existe-il des possibilités de contrepartie, directes (du receveur au donneur) ou indirectes ? Quelle place prennent ces échanges dans le modèle économique et social de l'initiative ?

■ Témoignages

Jeannot est bénévole à la maraude des Restaurants du cœur de Seine-Saint-Denis depuis 15 ans. À plus de 70 ans, il est présent 7 jours sur 7. Il explique son engagement, ce qu'il donne et pourquoi il donne.

« Je suis là pour occuper ma retraite bien sûr, mais pas seulement. Je ne supporte pas l'injustice et comme je suis un môme de Belleville, j'ai connu la misère. Pas chez moi, chez mes copains, ça m'a toujours insupporté, et ça continue. Et puis, j'ai toujours beaucoup travaillé, j'ai fait 80 h par semaine, j'étais artisan. Ce qui fait qu'être à la retraite, rien foutre et toucher des sous, et bien j'ai pas supporté. Alors je renvoie un peu l'ascenseur ! »².

2. Extrait de notes de terrain de Bénédicte Bonzi dans le cadre de sa thèse « Faim de Droits, le don à l'épreuve des violences alimentaires », 2019.

Q6-Ressources pour le débat

LE DON EST DANGEREUX

Jacques T. Godbout, ethnologue

« Le don est dangereux. Si l'identité peut être renforcée, elle peut aussi être menacée, dans la même mesure. Les effets négatifs du don peuvent certes se situer aux trois moments du cycle distingué par Mauss [donner-recevoir-rendre]. Le donneur peut se faire avoir. Le donneur peut utiliser le don à des fins illégitimes. Son don peut être mal perçu, et même non-reçu. Le refus de recevoir (plus rare) est une volonté d'humilier le donneur, comme l'a bien vu Mauss lorsqu'il écrit, à propos de l'hospitalité, "On s'adresse quelques fois avec crainte à ses invités ; car s'ils repoussaient l'offre, c'est qu'ils se manifesteraient supérieurs". »

Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre, Jacques T. Godbout, édition Seuil, 2007, page 7

DEUXIÈME RESSOURCE – À VENIR

Auteur, métier

Luptatia tibusciis consedist quidus. Andae volore velenecum alia dolorero bearchillam vendignam quatur ad magnat doloreictur sequia pos si audi sum int Delessum nobis et exces nam coruntur, cus. Uciiscimilla volupta seque voluptio. Ut rerbis doluptas qui quibus expe perspe nonseque qui rersperiossi ommolup tatatiu rioreped quis eaquatisxces nam coruntur, cus. Uciiscimilla volupta seque voluptio. Ut rerbis aperfer Luptatia tibusciis consedist quidus. Andae volore velenecum alia dolorero bearchillam vendignam quatur ad magnat doloreictur sequia pos si audi sum int Delee qui rersperiossi ommolup tatatiu rioreped quis eaquatis aperfer

Q7. LE MODÈLE SOCIAL EST-IL SATISFAISANT ?

Certaines initiatives fonctionnent malgré des moyens extrêmement limités car la valeur ajoutée est créée via du travail bénévole ou du travail précaire. Elles sont souvent dépendantes de quelques personnes fortement impliquées et peuvent périr par usure ou désengagement de ces dernières. Cela questionne tout à la fois le modèle économique, le modèle social et la résilience des initiatives. Cette question renvoie plus précisément aux relations humaines au sein de l'initiative.

■ **Méthode :** Dresser un état des lieux puis discuter.

■ **Questions :** Sur quelles ressources humaines repose l'initiative? (bénévoles, salariés, services civiques, emplois aidés...) Quelle est la place du travail salarié et bénévole? Quelle est la durée d'engagement des différents acteurs au sein du projet? Comment sont embauchés les salariés? De manière générale, comment percevez-vous la gestion des ressources humaines au sein de l'initiative? Le modèle financier ou organisationnel engendre-t-il des tensions, sur le travail, les bénévoles ou les partenaires?

■ **Outils :** Faire un camembert pour représenter visuellement la part du travail bénévole et salarié et un autre pour représenter la part du travail en CDI, CDD, contrat aidé, stages...

Q7-Ressources pour le débat

QUEL EST LE COÛT AUJOURD'HUI DE L'AIDE ALIMENTAIRE ?

Source à venir

Un rapport du sénat de 2018 l'estime à 1,5 milliards d'euros par an, dont un tiers correspond à l'argent public injecté dans l'aide alimentaire et un tiers aux dons en nature. Le dernier tiers, correspond au bénévolat : si le travail bénévole dans l'aide alimentaire était valorisé au SMIC, il représenterait 500 millions d'euros.

source

Q8. QUELLE CAPACITÉ L'INITIATIVE A-T-ELLE À RÉAGIR EN CAS DE PROBLÈME ? L'INITIATIVE VOUS SEMBLE-T-ELLE PÉRENNE DANS LE TEMPS ?

■ **Remarque :** Cette question permet d'anticiper les aléas et de mesurer la résilience de la structure.

■ **Proposition d'animation :** Chaque participant imagine un aléa qui pourrait survenir et affecter l'initiative (problème d'approvisionnement, départ d'une personne clef, augmentation du prix d'une ressource, afflux de nouvelles demandes, évolution du cadre réglementaire, retrait d'un financeur, conflit entre des bénévoles...). Il l'inscrit sur un post-it.

En sous-groupe pour chaque aléa, les participants discutent : Quel impact cet aléa pourrait avoir sur l'initiative? Comment anticiper / éviter cet aléa? Comment s'adapter / réagir pour en réduire l'impact s'il survenait?

En collectif, classer les aléas par grandes catégories (ressources humaines, aspects réglementaires, approvisionnement, aspects logistiques, aspects économiques...). Repérer les points de fragilité, proposer des solutions en cohérence avec les objectifs de l'initiative.

■ **Questions :** Quels sont les points forts et faibles de la structure pour perdurer dans le temps? Des solutions sont-elles envisageables pour renforcer la structure tout en restant cohérent avec ses principes et ses objectifs?



II. PARTENARIATS, CONCURRENCES, RÉSEAUX

IL S'AGIT D'ÉTUDIER ICI L'INITIATIVE SITUÉE DANS SON ENVIRONNEMENT. QUEL IMPACT LES ENVIRONNEMENTS INSTITUTIONNEL, ÉCONOMIQUE, D'ACTEURS ONT-ILS SUR L'INITIATIVE ET RÉCIPROQUEMENT ?

Q9. QUELS SONT LES LIENS DE PARTENARIAT ET DE CONCURRENCE DE L'INITIATIVE ?

Il est réducteur d'opposer partenaires et concurrents. Un partenariat se construit, c'est une convention d'effort. Des acteurs perçus comme des concurrents peuvent devenir par construction des partenaires. L'initiative peut être perçue comme un concurrent par une personne / une structure dont elle cherche à être le partenaire.

■ **Questions :** Quels sont les liens de partenariat ou de concurrence de l'initiative? Quelles conséquences ces partenariats et ces concurrences ont-ils sur les choix de l'initiative et son évolution dans le temps? Qui vous considère comme un partenaire, qui comme un concurrent?

■ **Remarque :** Les liens de partenariat et de concurrence évoluent parfois très vite dans le temps. Il est intéressant de revenir sur les grandes évolutions et ce qu'elles ont entraîné (de positif ou négatif)? Cela peut faire écho à la question 8, qui est un exercice de projection, dans lequel il s'agit d'anticiper les évolutions subies (« aléas ») qui touchent entre autres aux partenariats et concurrences.

■ **Proposition d'animation :** faire un schéma (ou une carte? Voir avec Agnès), à compléter collectivement.

■ Témoignages

Prénom Nom, Les paniers bios du Val de Loire

« Il y avait entre anciens et nouveaux maraîchers une peur de la concurrence, il a fallu construire les complémentarités et se dire qu'on ne se concurrençait pas mais qu'on cherchait à concurrencer les GMS.

De même lorsqu'on a monté le partenariat il a fallu un important temps d'interconnaissance, car les Jardins de Cocagne étaient perçus par les agriculteurs comme une concurrence déloyale, car bénéficiant de travail subventionné. Aujourd'hui producteurs et Jardins de Cocagne approvisionnent les paniers. » (recueillir témoignage exact)

Prénom Nom, Cabas des champs

« Les bénévoles des "Cabas des champs", après avoir observé le fonctionnement d'une autre initiative, ont demandé à un des maraîchers qui fournit leurs cabas, s'il voulait bien leur mettre à disposition un bout de terrain pour produire

Q9-Ressources pour le débat

ON VA PERDRE CARREFOUR MARKET!

Bénédicte Bonzi, anthropologue

« Le 3 octobre 2018, les Restaurants du cœur ont organisé pour le réseau de bénévoles en charge des gens de la rue une journée autour de la qualité et du plaisir alimentaire.

Patrice Blanc, le président national de l'organisation, a mentionné dans son propos introductif une inquiétude quant à la loi de lutte contre le gaspillage alimentaire qui, selon ses mots : "Modifie les approvisionnements et crée de la concurrence". [...]

En ce qui concerne la concurrence, c'est au centre de distribution des Platanes [...] qu'une forme de ressentiment face aux conséquences de la loi Garot est évoquée : "Moi je vous le dis, on va perdre Carrefourmarket!" déplore Paul. Il explique alors que son interlocuteur lui a demandé de trouver des remplaçants pour les périodes de fermeture des Restos et Paul, il n'en a pas! Comme maintenant ils signent des conventions de dons, il est obligé de trouver des solutions, c'est son engagement, mais comment faire! Paul sait que le centre n'est pas en capacité de poursuivre la ramasse des invendus les 52 semaines de l'année, les bénévoles ont besoin de souffler, explique-t-il. »

Bénédicte Bonzi, Faim de Droits, le don à l'épreuve des violences alimentaires, thèse soutenue le 18 juin 2019 à l'EHESS, pp. 53-54.

eux-mêmes quelques légumes. Le maraîcher a accepté. Mais au moment de choisir ce qu'ils allaient mettre en culture, les bénévoles se sont aperçus qu'ils allaient faire concurrence au maraîcher. Ils ne voyaient pas ce qu'ils allaient cultiver comme autre produit, qui ne fait pas déjà partie des 20 références que produit et leur fournit le maraîcher (témoignage exact à recueillir). »

Q10. L'INITIATIVE DÉPEND-T-ELLE D'UNE STRUCTURE OU D'UNE ORGANISATION? QU'EST-CE QUE CELA LUI APPORTE?

L'appartenance/adhésion à un réseau ou une organisation impose un certain nombre de règles contraignantes. Une contrainte n'est pas forcément négative, elle peut même être un avantage. Consentir librement à des contraintes en gardant la possibilité de critiquer, avoir conscience d'une forme de dépendance et le revendiquer politiquement: cela renvoie directement à la notion d'autonomie.

■ **Questions:** *L'initiative dépend-t-elle d'une structure ou une organisation (réseau d'appartenance), a-t-elle un statut particulier qui l'oblige (ex: établissement public)? Dans ce cadre, quelles sont ses contraintes, quelles sont ses marges de manœuvre?*

■ **Remarque:** Les obligations ou modèles amenés via l'appartenance à un réseau ou des obligations formelles peuvent concerner directement les modes d'approvisionnement, ou encore les modalités de travail (à croiser avec la partie suivante, modèle économique et social).

■ Témoignages

Nom Prénom

CCAS: obligation légales des CCAS / Resto du Cœur: Les associations départementales sont cependant liées à l'association nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs obligations... Témoignage à retrouver dans la thèse de Bénédicte « je suis venue aux Resto parce que toute seule je ne pouvais rien faire »

Q10-Ressources pour le débat

TITRE À VENIR

Nom Prénom, métier

Les faux steaks achetés par le PEAS pour les principaux opérateurs de l'aide alimentaire-> dépendance dans l'approvisionnement à une « centrale d'achat »??

Q11. QUELLES NORMES LÉGALES S'IMPOSENT À L'INITIATIVE ET COMMENT CELLE-CI S'ADAPTE-T-ELLE?

L'État est souvent perçu comme un financeur potentiel des initiatives¹, il édicte aussi les lois, prescrit des normes. Celles-ci protègent les acteurs et visent aussi à orienter leurs actions. Mais là où la norme est inexistante ou parfois mal adaptée, là où elle laisse des marges d'incertitude, les acteurs ont appris à « bricoler » avec profit et à faire preuve d'autonomie dans leur conduite. L'arrivée de nouvelles normes transforme le bricolage. Dans le secteur de l'aide alimentaire, la loi Garot de lutte contre le gaspillage, ainsi que les normes d'hygiène ont changé mais pas complètement verrouillé les pratiques à l'œuvre sur le terrain (voir encadré).

■ **Questions:** *Connaissez-vous le cadre législatif dans lequel s'inscrit l'action de l'initiative? Quels avantages et quelles difficultés en retirez-vous? Est-ce que vous avez des marges de manœuvre? Comment adaptez-vous les réglementations à votre cas propre? Comment faites-vous les choses « à votre sauce » au quotidien? Ya-t-il une prise de risque de la part de certains acteurs de l'initiative (choix revendiqué de transgresser les règles)? Comment est-elle justifiée? Qu'en pensent les autres participants?*

■ **Remarque:** Une connaissance préalable des normes permet de faciliter le débat. L'animateur peut préparer et apporter quelques éléments d'éclairage sur par exemple les règles sanitaires. Sont-elles connues et appliquées de tous? Néanmoins le débat ne doit pas porter sur chaque règle une à une, mais d'une manière générale sur les contraintes et les adaptations des acteurs.

Q11-Ressources pour le débat

TITRE À VENIR

Nom Prénom, métier

« impact de l'aide alimentaire institutionnalisée sur le bricolage que les gens construisent

-sociologie des organisations: la norme transforme le bricolage, système d'action, marges d'incertitude où les personnes peuvent bricoler

Crozier

1. Voir chapitre *Modèle économique et social*, p. x.



III. DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE ET TERRITOIRES

COMME LA NOTION D'AUTONOMIE, CELLE DE TERRITOIRE, APPARAÎT DANS DES DISCOURS TRÈS DIFFÉRENTS, PORTÉS PAR DES ACTEURS AUX MOTIVATIONS DIVERSES.

La notion de territoire est notamment très présente lorsqu'il s'agit de traiter de la question alimentaire, et l'on entend alors parler de « reterritorialisation » de l'alimentation et de l'agriculture.

Le territoire si l'on ne prend pas la peine de le définir peut apparaître comme une coquille creuse. Creuse, mais bien utile. Mot fétiche, solution à tous les problèmes, le territoire est présent dans de nombreux discours, comme une manière de renvoyer la responsabilité... mais à qui?

Pourtant cet engouement pour l'action sur les territoires, apparaît aussi comme un moyen de reprendre la main à une échelle politique locale, face à une mondialisation sur laquelle le citoyen ne pourrait plus avoir prise politiquement. Concernant l'alimentation l'engouement pour la « reterritorialisation » explique, selon Caroline Brand, le retour à l'agenda public de la question alimentaire qui, selon elle, était en déshérence depuis plusieurs décennies. Les collectivités locales définissent et déploient aujourd'hui de nouvelles actions.

Dans ces réflexions sur la reterritorialisation de l'alimentation, clef d'entrées des politiques agricoles et alimentaires, les initiatives ont souvent plus à apporter qu'elles ne le pensent. Notamment pour que la question des inégalités d'accès soit à l'ordre du jour. Est-ce une clef d'entrée pour penser une véritable démocratie alimentaire?

Voir **Ressource** 0 Territoire et alimentation, p. X.

Ressources pour le débat

QUELLES POLITIQUES ALIMENTAIRES AUJOURD'HUI?

Caroline Brand, métier

« L'hypothèse de la reterritorialisation alimentaire comme facteur de réémergence: du fait de cette disparition de l'alimentation en tant qu'objet d'action publique, j'ai émis l'hypothèse que les mutations alimentaires en cours, marquées en particulier par un mouvement de reterritorialisation, pourraient constituer une occasion d'articulation renouvelée entre alimentation et territoire. Je supposais que cette territorialisation interpellerait les territoires sur cette problématique vitale oubliée et qu'ils en saisiraient l'intérêt dans le contexte d'urbanisation et de métropolisation des territoires qui génère une nécessité de mieux penser les relations entre l'urbain et le rural. »

Caroline Brand, *Un objet d'action publique en réémergence: l'alimentation, de l'absence à l'évidence*, dossier, *Horizons publics*, été 2018, hors-série n°3.

Q12-Définitions QU'EST-CE QUE « LE TERRITOIRE » ?

01. Raffestin, 1980 : « L'espace est en position d'antériorité par rapport au territoire [...] Le territoire est généré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action conduite par un acteur syntagmatique (acteur réalisant un programme) à quelque niveau que ce soit. En s'appropriant concrètement ou abstraitement un espace, l'acteur "territorialise" l'espace. [...] le territoire, dans cette perspective, est un espace dans lequel on a projeté du travail, soit de l'énergie et de l'information, et qui, par conséquent, révèle des relations toutes marquées par le pouvoir. »

RAFFESTIN C., *Pour une géographie du pouvoir*, Paris: Librairies Techniques - Litec, 1980. 249 p.

02. Le Berre, 1992 : « Une portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier. »

LE BERRE M., *Territoires in Encyclopédie de Géographie*, Paris: Economica, 1992, 1132 p.

3) Gumuchian et al., 2003 : « Le territoire est produit par des processus socio-spatiaux et des stratégies multiples s'exerçant dans (et par rapport à) un cadre pouvant être contraignant; l'acteur existe par l'action qu'il entreprend, dans le cadre de territorialités multiples qui sont les siennes et par l'entremise de son acte de parole doublé d'une intentionnalité active. »

GUMUCHIAN H, GRASSET E, LAJARGE R, ROUX E *Les acteurs, ces oubliés du territoire* Paris. *Anthropos*, 2003. 186 p.

4) Magnaghi, 2003 : « Le territoire est un système vivant produit par les hommes, mais il ne vit et ne survit que grâce à eux, dans la mesure où ils savent utiliser le patrimoine territorial en tant que ressource. »

MAGNAGHI A, *Le projet local*, Liège, coll. Architecture + Recherche, Margada, 2003, 132 p.

Q12. QUEL SONT LES TERRITOIRES DE L'INITIATIVE ?

Le territoire, dans le sens où il est un espace revendiqué par un groupe humain, peut évoquer à la fois des étendues géographiques, des pouvoirs administratifs, des zones de travail ou de mobilités différents. Cette partie doit permettre à l'initiative de nommer plus précisément son ou ses territoires d'action et d'en mesurer l'étendue: le territoire de l'initiative est souvent bien plus large que le ou les lieux de distribution. Dès lors il est intéressant de cartographier également l'origine des produits¹, les déplacements des clients, bénévoles, salariés, le territoire administratif, politique...

■ **Méthode :** Cartographier en utilisant plusieurs fonds de carte à des échelles différentes :

– Où se trouve l'initiative ?

(local administratif, lieu(x) de distribution)

– Où habitent les membres de l'initiative ?

(possibilité de coder par couleur, selon leur statut : clients, salariés, bénévoles...)

– Où se trouvent les autres magasins qu'ils fréquentent ?

– Où se trouvent les fournisseurs ?

(possibilité de coder par couleur, selon leur statut : paysans, magasins, banque alimentaire...)²

– Où se trouvent les financeurs ?

(possibilité de coder par couleur, selon qu'il s'agisse d'aide en nature/ en argent)

Comparer ces lieux aux limites administratives, ou aux espaces que les participants considèrent comme leur territoire de vie (par exemple leurs réseaux de solidarité).

■ **Questions :** Quel est, d'après chacun des participants, le territoire de l'initiative ? Après cartographie, y a-t-il un écart important entre le territoire connu des participants et la géographie réelle de l'action ? L'initiative porte-t-elle un discours spécifique sur le territoire (par exemple : redynamiser notre quartier, relocaliser l'alimentation, aider les agriculteurs du territoire...)? Est-ce que tout le monde s'y retrouve ? Est-ce qu'une définition commune existe ?

■ **Remarque :** N'oubliez pas le thé, le café et le chocolat !

■ Témoignages

Nom Prénom

« *Aquae mi, ut officiant poritatem am, cum late veriorum sumqui cus mossusantium aut vendebit autatus et et veles net quod ut litorrore parum quid magnihi llessimus exeruptatur re, ulluptis siminve ribus, aut exerumquam repedi as sed et, quossecab wr autem. Nem alit experrore, te culpa consequam nima voluptaecab int enihilias aliquo ent facepero molorem estia qui cum quo ea velland anihit quias rehenis pa dolupta quid et latus et ute nos as ratiuntur sandi net mos dolor ant.* »

1. Voir la partie Agricole, p. x.

2. Voir la partie Approvisionnement, p. X.

Q13. COMMENT L'INITIATIVE PARTICIPE OU PEUT-ELLE PARTICIPER AUX POLITIQUES ALIMENTAIRES DE SES TERRITOIRES ?

Que l'initiative ait la possibilité ou non de participer directement ou via un réseau d'appartenance à un processus de concertation local ou plus large, nous souhaitons montrer qu'elle contribue par ces actions et par ses réflexions à une forme de démocratie alimentaire. La réalisation d'un travail d'autodiagnostic collectif est en soi une contribution au débat sur l'alimentation, encore faut-il en prendre conscience, prendre confiance et rendre visible ce travail. Il y a un enjeu à porter les savoirs et savoir-faire de ceux qu'on ne voit jamais dans les endroits où l'on parle d'alimentation et où l'on établit les politiques agricoles et alimentaires.

Cette dernière question est une ouverture, une invitation vers la suite. Elle doit permettre aux participants de prendre conscience qu'ils ont des choses à dire et de s'interroger sur les endroits où les dire, comment, via quels relais, etc. Elle doit permettre de repérer les instances de concertation qui existent et notamment faire connaître les Programmes Alimentaires Territoriaux (PAT) qui se multiplient actuellement. Mais parce que l'entrée territoriale sur l'alimentation ou le fonctionnement des instances de concertation existantes ont également leurs limites, elle doit aussi permettre d'ébaucher une réflexion plus large sur la notion de démocratie alimentaire.

Voir Ressource ① PAT, p. X

Voir Ressource ② Démocratie alimentaire, p. X

■ **Remarque :** Cette question peut être abordée après la réalisation de la synthèse finale, car cette dernière doit permettre, entre autres, de rassembler collectivement les réflexions et les expériences que l'initiative souhaite transmettre ou mettre à l'agenda politique.

■ **Questions :** Qu'est-ce que vous avez à dire, à transmettre ? Qu'est-ce que souhaitez inscrire à l'agenda politique ? Existe-t-il des politiques alimentaire sur votre/vos territoires de vie et d'action ? Avez-vous été convié à y participer ? A l'initiative de qui ? Qu'est ce qui s'y dit ? Souhaitez-vous vous y participer ? Comment pouvez-vous le faire ?

■ **Outil d'animation :** Un temps de travail peut être pris avec les participants pour définir ce que veut dire ou devrait vouloir dire la « démocratie alimentaire ». Comment l'initiative y participe ?

■ Témoignages

Nom Prénom

« *Aquae mi, ut officiant poritatem am, cum late veriorum sumqui cus mossusantium aut vendebit autatus et et veles net quod ut litorrore parum quid magnihi llessimus exeruptatur re, ulluptis siminve ribus, aut exerumquam repedi as sed et, quossecab into qui num et omniment, senectur autem. Nem alit experrore, te culpa consequam nima voluptaecab int enihilias aliquo ent facepero molorem estia* »

Q13-Ressources pour le débat TITRE À VENIR

Auteur, métier

« RNPAT De nombreuses ressources (glossaire, bibliographie, expériences...) sont disponibles sur le site du RNPAT - Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé.

<http://rnpat.fr/ressources-2-2-2/>

SYNTHÈSE

AUTONOMIE DES PERSONNES ET DES DISPOSITIFS

Les questions précédentes permettent de dépasser une vision de l'autonomie par l'individuel et à questionner l'environnement social et politique dans lequel chacun est amené à faire des choix. Elles permettent de poser l'autonomie à l'échelle du groupe et dans une réappropriation des capacités d'action collectives. Elles permettent de s'interroger sur ce que devrait être une démocratie alimentaire. Le tableau ci-dessous est une proposition de synthèse des échanges. Il est possible d'en tirer un visuel sous forme de radar. Il doit permettre d'engager un débat sur les perspectives et les choix pour la suite de l'initiative.

	NOTE DE 0 À 5	EN QUOI L'INITIATIVE RÉPOND-ELLE À CET ENJEU ?	EN QUOI N'Y RÉPOND-ELLE PAS ?
Les participants savent pourquoi ils fréquentent cette initiative			
Les participants connaissent les contraintes directes ou indirectes qui s'imposent à eux et à l'initiative dans le choix des produits			
L'initiative a un modèle économique qui lui permet de perdurer aussi longtemps que son activité est nécessaire			
L'initiative a un modèle satisfaisant de travail avec : - les salariés - les bénévoles			
L'initiative a construit des réseaux (de partenariats, d'allégeances et de concurrences) : - sains pour son activité - connus et revendiqués par ses membres			
L'initiative connaît le cadre législatif dans lequel elle agit et réussit à l'adapter à ses besoins propres			
L'initiative connaît son/ses territoires de vie et d'action et les politiques publiques qui s'y rattachent. Elle contribue à la vie publique par ses actions et ses réflexions.			

Note méthodologique à mettre en page
(à placer en annexe, ou à répéter pour les 4 parties ?)

Pourquoi et comment donner une note de 1 à 5 ?

L'objectif de la notation est d'offrir un aperçu synthétique de ce qui semble fonctionner ou faire consensus et des points de blocage. Avant tout la notation doit dire quelque chose. Elle ne doit pas clore le débat. Dans un groupe homogène, où les regards ont plus ou moins convergés au cours des discussions, une note peut être discutée et défini collectivement. Le choix peut aussi être fait de déterminer des notes en sous-groupes, ou de demander à chacun de proposer une note. Dans ces cas-là, la moyenne est rarement la meilleure solution pour agréger les notes. Le choix peut être fait dans un premier temps de ne pas additionner et d'indiquer pour chaque note combien de personnes ont répondu. Si des disparités importantes existent (par exemple deux participants ont répondu 0 et deux autres ont répondu 5), il est alors possible de chercher à comprendre pourquoi ? Leur place dans l'initiative n'est-elle pas la même ? Les règles de l'initiative ne présentent-elles pas les mêmes effets selon les situations personnelles ? Lorsque cela est pertinent, il est ensuite possible de recourir à une moyenne ou une médiane.

Estimer l'autonomie dans l'initiative ?

Faut-il ensuite additionner toutes les notes pour pouvoir comparer les 4 dimensions de l'accès ? La synthèse générale proposée px est une synthèse qualitative et ne nécessite pas de notation par dimension. Mais dans certains cas la notation peut s'avérer un moyen d'aller plus loin dans le débat ou de rendre visuel (par exemple avec un radar) les conclusions du groupe.

Dans ce cas-là il appartient au groupe de pondérer les différentes notes. Tous les indicateurs proposés dans la synthèse n'ont peut-être pas la même importance aux yeux du groupe.

Définitions

La moyenne :

La médiane :

Le radar :

La pondération :

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Et maintenant... Que vous ayez abordé toutes les questions contenues dans ce document ou juste quelques-unes, que d'autres aient fait irruption, dépassant les suggestions contenues ici, il vient le moment de rassembler les idées, ordonner les propos, s'accorder sur les priorités, pour tracer les voies du travail à venir.

Si certains chapitres ont déjà amené des conclusions importantes, un temps de synthèse plus global est nécessaire. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de clore les débats, ni de lisser la rugosité des échanges ou de les dépouiller des anecdotes, des grands détours, des témoignages, des mots de chacun, et encore moins de faire rentrer dans des cases prédéfinies des conclusions attendues; il s'agit bien plutôt d'apprécier le chemin fait ensemble et le pas de côté que, sans aucun doute, cet exercice a nécessité.

LES 4 OBJECTIFS DE DÉPART

- Animer le débat multi acteurs, faciliter l'expression de tous, croiser les regards.
- Renforcer la compréhension des enjeux liés à l'accès à l'alimentation, par l'apprentissage mutuel et la découverte.
- Fixer des objectifs collectifs d'amélioration du projet.
- Porter la question de l'alimentation pour tous au débat public et partager les expériences acquises.

LA SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Le soin est laissé à chaque animateur de faire le bilan de la démarche d'autodiagnostic: le format choisi et les échanges ont-ils satisfait les participants, ont-ils permis de répondre aux deux premiers objectifs?

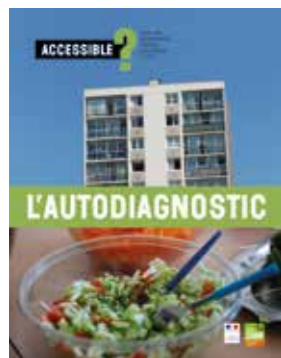
Le tableau de synthèse ci-contre doit permettre de rassembler les conclusions des échanges afin d'identifier les éléments de travail au sein de l'initiative, mais aussi ce qui pourrait être partagé, porté, revendiqué: qu'avons-nous appris que nous pourrions transmettre? Qu'est ce qui nous a interpellés et qui souhaiterions nous interpeler à notre tour? Que souhaitons-nous mettre en œuvre maintenant, qu'est ce qui est prioritaire?

COMMENT REMPLIR LE TABLEAU

Le tableau propose de renseigner, par grand chapitre, l'ensemble des éléments de blocage, points faibles, pistes de travail, mais aussi l'ensemble des choses apprises, points forts, éléments à partager, objets d'interpellation. Puis de déterminer, parmi ceux-là lesquels vous avez envie ou vous pensez être en mesure d'améliorer ou de partager.

Aucune initiative n'a vocation à résoudre à elle seule l'enjeu de l'accès à l'alimentation pour tous, et rare seront sans doutes celles qui répondrons à tous les critères choisis ici pour caractériser ce que devrait être une alimentation accessible à tous. Mais chacune peut choisir d'améliorer ou de partager son mode de fonctionnement sur un sujet qui tient à cœur de tous, qui est porté, partagé.

	ELÉMENTS À AMÉLIORER Ce que nous pourrions approfondir. Ce sur quoi nous avons besoin d'appui.	PISTES DE TRAVAIL Ce que nous souhaitons modifier ou améliorer en priorité: comment, avec qui, à quelle échéance?	ELÉMENTS À PARTAGER Ce dont nous sommes satisfaits ou fiers. Ce que nous pouvons transmettre ou partager. Ce que nous avons à dire.	PISTES DE TRAVAIL Les éléments de réflexions et les expériences que nous voulons partager en priorité, : auprès de qui, quand, comment?
1. LA QUALITÉ				
2. LA PARTICIPATION				
3. L'AGRICULTURE				
4. L'AGUTONOMIE				



CONCLUSION

Nous pouvons nous dire maintenant détenteurs d'un savoir que peu d'autres possèdent, et qui doit être restitué à la collectivité, qu'il y faut une confiance suffisante que ce cheminement a, nous l'espérons, renforcée.

Être détenteur de ce savoir nous oblige non seulement à partager, mais à interpeller, à participer à la délibération publique. Une bonne alimentation est une des conditions d'une bonne vie. Nous sommes donc tous concernés au plus haut point par ce que nous voulons manger et ce que pour cela nous devons produire.

Si aujourd'hui la question «alimentaire» apparaît comme étant sur toutes les lèvres, sur toutes les places, les ateliers, les bureaux, les médias, sommes nous certains que nous tous soyons informés, consultés et pris en considération de la même façon?

Il ne serait pas acceptable que la lumière ne soit braquée que sur une partie des mangeurs. Les débats sur l'alimentation ne peuvent se faire sans ceux qui rencontrent des difficultés d'accès à l'alimentation et d'accès à ces lieux de débat et de décision. Ce n'est qu'à cette condition que nous en ferons pleinement une question démocratique.

Les partenaires du projet Accessible

IL NE SERAIT PAS ACCEPTABLE QUE LA LUMIÈRE NE SOIT BRAQUÉE QUE SUR UNE PARTIE DES MANGEURS.

LES DÉBATS SUR L'ALIMENTATION NE PEUVENT SE FAIRE SANS CEUX QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'ALIMENTATION ET D'ACCÈS À CES LIEUX DE DÉBAT ET DE DÉCISION.

CE N'EST QU'À CETTE CONDITION QUE NOUS EN FERONS PLEINEMENT UNE QUESTION DÉMOCRATIQUE.



RESSOURCES

POUR LE DÉBAT



L'AGRICULTURE DURABLE

PAROLES

« À quoi ça sert de conserver un beau décor si les acteurs ne sont plus là? Une petite structure engorge moins le marché. Autonome et économe, elle utilise moins d'énergie et respecte mieux l'environnement. Elle consomme moins de ces aides publiques qui n'ont pu empêcher la diminution de l'emploi agricole et favorisent la capitalisation, qui sera pénalisante à la transmission. Bien sûr, les aides restent légitimes, mais à condition de servir de levier aux changements qu'on attend de nous. »

Loïc Chauvin, producteur laitier en Mayenne

« C'est très important pour moi de montrer aux jeunes une image positive du métier et de pouvoir vivre en évitant le piège de l'accumulation des moyens de production qui est aujourd'hui monnaie courante en agriculture. »

Pierre-Yves Aignel, producteur laitier en Côtes d'Armor.

« La conception descendante, avec en haut, celui qui sait et, en bas, le paysan qui exécute, est un système qui a été et qui est toujours efficace lorsqu'il s'agit de vulgariser un modèle de production. Lorsqu'il n'y a pas justement un modèle à promouvoir, mais qu'il y a à imaginer d'autres formes de production, l'avantage revient plutôt au groupe de base avec sa dynamique : on met en commun l'imagination, les expériences. Aujourd'hui, ces groupes de développement sont un espace de liberté pour inventer de nouveaux systèmes de production plus économes et plus durables ».

Jean-Yves Griot, ancien paysan en Mayenne, premier président du Réseau Agriculture Durable.

« La recherche de l'autonomie dans la prise de décision et dans l'utilisation des intrants ; une approche globale de l'exploitation, afin de prendre en compte les dimensions environnementale et sociale de l'activité agricole ; le désir de maîtriser son développement et de participer au développement local de sa zone. Ces éleveurs considèrent qu'ils ont un rôle à jouer en termes d'aménagement du territoire et de revitalisation du milieu rural ; se sentir bien dans sa peau. »

Emmanuelle Boudier, ingénieur agronome.

L'AGRICULTURE DURABLE : FAIRE MIEUX AVEC MOINS

UNE NOUVELLE APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE... ET ALIMENTAIRE.

Depuis plus d'une trentaine d'années, l'agriculture intensive ou « productiviste », connaît une crise profonde. Crise sociale avec en France la disparition annuelle de près de 30 000 exploitations agricoles : des 1 588 000 exploitations agricoles existantes en 1970, il n'en restait plus que 440 000 en 2016. « Des campagnes vidées par l'agro-industrie de leurs paysans perdent leur humanité tout autant que leur nature. »¹.

Nous assistons également à une crise écologique : pollution de l'eau, de l'air, des sols, destruction des écosystèmes avec toutes les conséquences que cela implique : inondations, tempêtes, etc. Et aussi uniformisation des paysages. Crise écologique indissociable d'une crise sanitaire, liée par exemple à l'emploi massif des engrais et des pesticides. Crise alimentaire enfin, avec la baisse des qualités des produits et des inégalités renforcées d'accès à l'alimentation.

Néanmoins, dès l'apparition des effets néfastes de l'agriculture intensive, des agriculteurs se sont mobilisés pour inventer d'autres modèles agricoles, comme l'Agriculture Durable, rendant possible la préservation d'une relation pérenne entre les sociétés et la nature.

L'Agriculture Durable est avant tout une démarche, un moyen de réflexion sur le devenir des fermes et plus largement sur la vie des campagnes de demain. Elle repose sur les trois piliers de la durabilité : une agriculture économiquement viable, socialement équitable, et écologiquement responsable.

Cela se traduit par des systèmes de production à taille humaine, liés au sol, économes en intrants comme en moyens de production, qui prouvent qu'il est désormais plus viable et vivable de produire autrement qu'en générant de l'exclusion sociale et en dégradant la qualité de l'eau, de l'air, du sol et des paysages.

Le réseau CIVAM rajoute que toute personne a droit à une alimentation saine et de qualité et que la gestion de l'espace et des modes de production doit être menée par tous les acteurs des territoires.

1. Pierre Rousset

NOURRIR, PRÉSERVER, EMPLOYER

LES FONCTIONS DE L'AGRICULTURE DURABLE

Le réseau CIVAM a créé le diagnostic de durabilité² afin d'animer la réflexion sur la durabilité d'un système de production. Il propose plusieurs indicateurs qui sont autant de portes d'entrée pour animer une mise en discussion des pratiques agricoles avec une approche globale.

LES SYSTÈMES DE PRODUCTION ÉCONOMES ET AUTONOMES

S'inscrire dans une démarche d'Agriculture Durable c'est changer de logique de production : rechercher l'efficacité économique, c'est-à-dire la création de valeur, plutôt que produire le plus possible par tous les moyens. Cela se traduit par des systèmes économes et autonomes, qui favorisent les processus biologiques pour produire des aliments de qualité et des activités viables et vivables.

Il s'agit de prendre en compte les 3 dimensions de la durabilité dans le système de production : économique, sociale, environnementale, sans oublier les impacts délocalisés par le système de production :

- en amont du fait des achats de biens et services pour l'activité de production : impacts foncier, environnementaux, mais aussi sur les rapports sociaux de production.

- en aval du fait de la délégation des activités de transformation et de distribution pour aller jusqu'à l'alimentation des consommateurs.

L'AUTONOMIE DE DÉCISION DES AGRICULTEURS

Au cœur des systèmes de production, il y a des personnes, sur leur ferme, dans un territoire (environnement physique, climatique, naturel, socio professionnel, culturel...), dans un environnement plus global (filières, prix, normes, règles, politiques...). Il revient à chaque agriculteur de mettre en cohérence ses pratiques avec son contexte, trouver un équilibre entre les différentes dimensions de la durabilité de son système, son projet professionnel et son projet de vie.

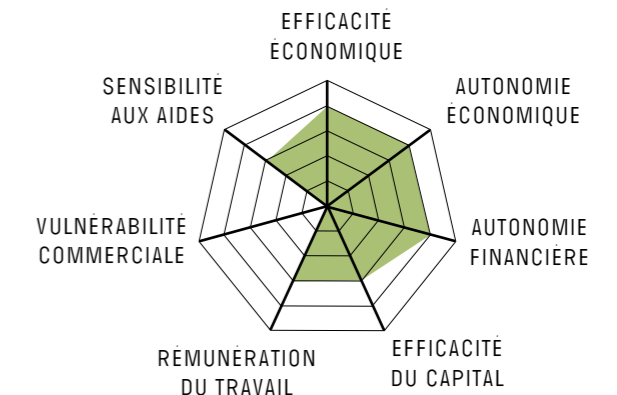
L'agriculture durable n'est donc pas une démarche injonctive sur les pratiques à mettre en œuvre, comme un label ou un cahier des charges (caractère statique). Elle vise à développer l'autonomie de décision des agriculteurs pour progresser sans cesse, se mettre en anticipation pour répondre aux défis du développement durable. ■

2. Note

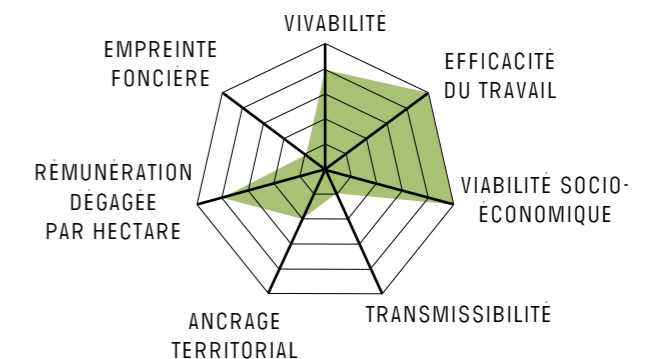
LE DIAGNOSTIC DE DURABILITÉ D'UN SYSTÈME DE PRODUCTION

Titre du graphique – Légende pour expliquer le graphique? + source Haruntur ibusaniandam nobit, sinctem dipsam dolum est ventesequis vid qui sequia soles ium rem dolo vellorit utest harum qui deritiur, simagnimus, none licillestia doluptatur.

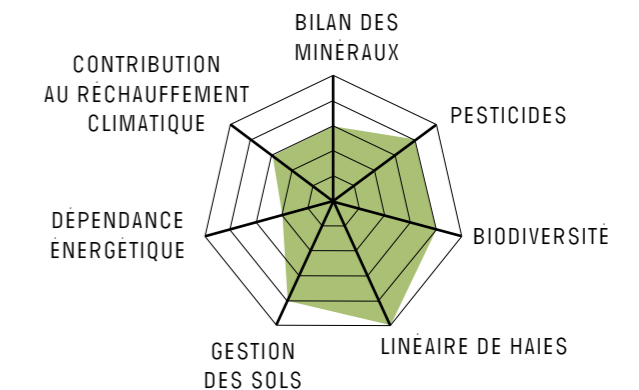
Durabilité économique



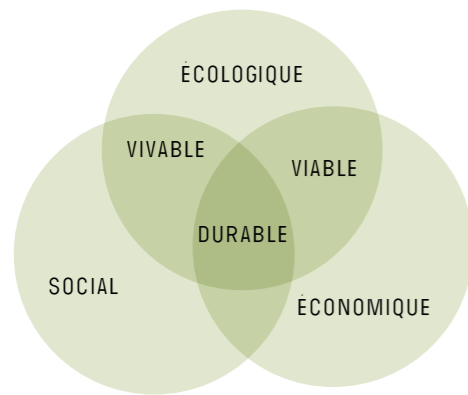
Durabilité sociale



Durabilité environnementale



L'AGRICULTURE DURABLE



Titre du graphique – Légende pour expliquer le graphique? + source Haruntur ibusaniandam nobit, sinctem dipsam dolum est ventesequis vid qui sequia soles ium rem dolo vellorit utest harum qui deritiur, simagnimus, none licillestia doluptatur.

CHIFFRES (EN FRANCE)

- 150 kg/an/habitant de pertes et gaspillages de production agricoles: 1/3 par la production, 1/3 par la transformation et la distribution, 1/3 par la consommation.
- 73 milliers de tonnes de produits phytos vendus en 2016, pour 2 882 produits différents.
- + 17,8 % de recours aux produits phytos entre les périodes 2009-2011 et 2013-2015.
- 75 % de l'alimentation mondiale basée sur douze plantes et cinq espèces animales.
- 22 à 37 % : la part de l'alimentation dans les émissions de gaz à effet de serre.
- 100 races d'animaux de ferme ont disparu entre 2000 et 2014.
- 68 % de la production d'œufs en France est issue de l'élevage en batterie.
- 5,7 % des terres agricoles en France en 2016 sont bio, ce qui la place à la 17^e place de l'UE à 28, malgré une multiplication par 15 en proportion, en 21 ans.
- 18 300 € : c'est le résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié des moyennes et grandes exploitations agricoles en 2016.

Source????

POUR ALLER PLUS LOIN

Chiffres clefs

- **Environnement & agriculture. Les chiffres clés**, CGDD, Édition 2018. <https://www.eaufrance.fr/sites/default/files/2018-08/datalab-environnement-agriculture-2018-06.pdf>

Publications

- **À la recherche d'une agriculture durable, études de systèmes herbagers économes en Bretagne**, ALARD Valérie, BERANGER Claude, JOURNET Michel, Éditions INRA, 2006.
- **L'agro-écologie, bases scientifiques d'une agriculture alternative**, ALTIERI Miguel, Editions Debard, 1986.
- **Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale**, COCHET Hubert, DEVIENNE Sophie, *Cahiers Agriculture* n°6, nov-déc 2006.
- **Portraits de fermes**, Collectif « Pour une autre PAC » <https://pouruneautrepac.eu/les-portraits/>
- **Paysans de la parcelle à la planète**, DELEAGE Estelle, Éditions Syllepse. Socio-anthropologie du Réseau Agriculture Durable, 2004.
- **Analyser le fonctionnement d'une exploitation, Mémento de l'agronome**, DEVIENNE Sophie, WYBRECHT Bertrand, CIRAD, GRET, Ministère des Affaires étrangères, Paris, 2002, pp. 345-372.
- **Les projets de développement agricole, Manuel d'expertise**, DUFUMIER Marc, CTA – Karthala, Paris, 1996.
- **Des prairies et des hommes, Les systèmes herbagers économes du Bocage Poitevin : agro-écologie, création de richesse et emploi en élevage bovin**, GARAMBOIS Nadège, Thèse AgroParisTech, mai 2011.
- **Histoire des agricultures du Monde**, MAZOYER Marcel, ROUDART Laurence, Paris, Le Seuil (Ed.), 1997, 534 p.
- **Le Réseau Agriculture Durable des CIVAM, présentation ; systèmes économes et autonomes ; missions**. MORINEAU Jacques, Séminaire Grandes cultures économes, Palais du Luxembourg, Paris, 13 février 2012. http://www.agriculture-durable.org/wp-content/uploads/2012/02/Introduction-RAD-Civam_J.-Morineau.pdf
- **Pour une agriculture plus économe et plus autonome**, POLY Jacques, rapport INRA, polycopié, 1978, 65 p.

Ressources CIVAM - Réseau Agriculture Durable

- **Le diagnostic de durabilité** <http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/evaluer-la-durabilite/>
- **Les cahiers techniques** <http://www.agriculture-durable.org/ressources/les-cahiers-techniques/>
- **Les synthèses de l'observatoire technico-économique de systèmes herbagers** <http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/observatoire-technico-economique/>
- **Produire autonome et économe : c'est bon pour l'environnement, le revenu, l'emploi. Un enjeu décisif en production laitière**. Réédition augmentée, 2013.
- **Socle commun de la durabilité**, INPACT <http://www.agriculture-durable.org/wp-content/uploads/2009/04/socle.pdf>

Films

- **« Pourquoi/Comment produire économe et autonome »**, <http://www.agriculture-durable.org/ressources/les-videos-pourquoicomment-produire-econome/>
- **« On est passé à l'herbe »**, <https://www.youtube.com/watch?v=LZA1vEGz14Q>

RESSOURCE

2

Par Mélanie Théodore, Coordinatrice du projet Accessible, Réseau CIVAM

L'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE

PAROLES

« On avait honte d'y aller. Enfin, mon père y allait parce que concrètement on en avait besoin [...] et nous, on essayait toujours de se trouver une excuse pour ne pas y aller avec lui. »

Muriel Scribot dans le film *Joseph Wresinski* 50 ans de combat contre la misère.

« Au pauvre non-méritant on applique encore des techniques assistantielles, dissuasives, destinées à tester la réalité de ses besoins, la baisse des prestations devant aider les gens à s'en sortir, la mise au travail des bénéficiaires de l'aide sociale correspondant à une entreprise de moralisation. L'aide alimentaire, fortement stigmatisante pour les receveurs, même si elle s'avère aujourd'hui incontournable, ne fait qu'accentuer cette tendance-là. »

Alain Clément, *Faut-il nourrir les pauvres?* 2009.

« La honte d'avoir faim [...] ne peut surgir que dans une société qui nie les principes de "production de la faim" sur laquelle elle repose. Seul l'examen des causes sociales de cette précarité alimentaire peut permettre d'en saisir toute l'ampleur. »

Anne-Elène Delavigne et Karen Montaigne, *De la honte d'avoir faim dans un pays riche*, 2008.

UN ANGLE DE VUE

En France, une personne sur cinq serait en situation d'insécurité alimentaire¹.

La principale réponse apportée à cette situation aujourd'hui est l'aide alimentaire : 5,5 millions de personnes y ont eu recours en France en 2017². Elle prend différentes formes : de la soupe populaire aux épiceries sociales, en passant par des colis alimentaires ou des chèques services et concerne des catégories très diverses de population : travailleurs pauvres, retraités, étudiants, familles monoparentales... et des agriculteurs³... Elle est assurée par de nombreuses associations, parmi lesquelles quatre grands réseaux (les Restaurants du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire, les banques alimentaires) et une multitude de petites associations, sans oublier que de nombreuses structures d'hébergement social fournissent des repas⁴. Les dons en nature et le bénévolat y jouent un rôle prépondérant⁵.

Malgré cela, il subsiste des situations de non-recours⁶ et des « zones blanches » non desservies, notamment en milieu rural⁷.

Mais au-delà de l'aide d'urgence, le recours à l'aide alimentaire s'inscrit bien souvent dans le temps (1 ménage sur 2 y a recours depuis plus de 2 ans et 1 ménage sur 4 depuis plus de 5 ans selon l'étude ABENA 2), posant alors de nouveaux enjeux.

En effet, les produits disponibles ne permettent pas toujours d'assurer l'équilibre alimentaire, comme le montrent les travaux sur la santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire⁸, ni de satisfaire les préférences alimentaires des bénéficiaires, les aliments étant le plus souvent non choisis et leur qualité jugée mauvaise. Une précarité alimentaire qui s'inscrit dans la durée fragilise également les fonctions sociales, parentales, conviviales de l'alimentation⁹.

1. Baromètre de la pauvreté Ipsos/Secours populaire, sept. 2018.

2. DGCS, Instruction n° DGCS/SD1B/2018/228 du 01/10/18.

3. Paturel Dominique, Marajo-Petitzon Élodie et Chiffolleau Yuna, La précarité alimentaire des agriculteurs, Pour 2015/1 (n° 225), pages 77 à 81.

4. CNA, 2012 / DGCS, 2016.

5. Sénat, 2018.

6. AREAS-ORS, 2017.

7. Guide pratique « Gérer et Animer une aide alimentaire en milieu rural », Banques alimentaire et Fondation Avril, 2018.

8. Étude Abena 2, 2011-2012.

9. ATD Quart Monde, 2014.

Elle interroge la fonction citoyenne de l'alimentation : quelle place dans la société pour quelqu'un qui ne parvient pas à subvenir lui-même à ses besoins?

Le caractère disqualifiant ou stigmatisant du don alimentaire est souvent mis en avant par ceux qui y ont recours¹. Il est lié au processus de don sans contrepartie², mais aussi à l'itinéraire des produits qui arrivent à l'aide alimentaire en bout de chaîne, ses consommateurs se trouvant associés à des produits « déclassés », « aux rebuts »³. Source de stigmatisation également, les contrôles qui permettent de déterminer qui a droit à l'aide, réalisés généralement par des bénévoles, sont souvent vécus comme trop intrusifs par les bénéficiaires⁴. Ainsi, c'est souvent un sentiment de honte qui domine. Du côté des bénévoles, l'inscription de l'aide dans la durée démobilise, de l'animosité peut même se développer vis-à-vis des bénéficiaires qui n'investissent pas la relation d'aide et traduiraient l'absence de volonté de « s'en sortir »⁵.

Ainsi, autour de la précarité alimentaire et de son seul recours, l'aide alimentaire, s'exercent des formes de violences symboliques, mais aussi physiques, l'aliment étant indissociable du corps⁶.

CHIFFRES (EN FRANCE)

- **1 personne sur 5 en situation d'insécurité alimentaire en France aujourd'hui.** – IPSOS
- **5,5 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2017.** – DGCS
- **1 bénéficiaire sur 5 a recours à l'aide alimentaire depuis plus de 5 ans.** – ABENA
- **465 millions d'euros, c'est l'argent public investit chaque année dans l'aide alimentaire, via le FEAD, les subventions nationales, l'aide des CCAS-CIAS et la défiscalisation.** – Sénat

QUEL EST LE COÛT AUJOURD'HUI DE L'AIDE ALIMENTAIRE ?

Un rapport du sénat de 2018 l'estime à **1,5 milliards d'euros par an**, dont un tiers correspond aux dons en nature et un tiers au bénévolat. Le dernier tiers, soit 465 M€, correspond à l'argent public injecté dans l'aide alimentaire :

• **73 millions d'euros** proviennent chaque année du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) et sont orientés vers les 4 grands opérateurs de l'aide alimentaire (les Restos du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire, les banques alimentaires). Ils permettent l'achat de denrées via un système d'appel d'offres contrôlé par l'État⁷.

• **52 millions** correspondent aux subventions nationales, notamment vers les épiceries sociales, et à l'aide alimentaire déconcentrée

• L'aide fournie par les CCAS et CIAS est évaluée à **122 millions d'euros.**

• **Le reste, soit 218 millions d'euros**, correspond aux réductions d'impôts aux particuliers et entreprises ayant réalisé des dons aux associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire. Ce dernier chiffre étant une estimation réalisée par les rapporteurs.

LA POLITIQUE D'AIDE ALIMENTAIRE EST-ELLE EFFICACE ?

Oui, au regard du Sénat, puisque l'« effet multiplicateur » est important, chaque euro investi entraînant, grâce au bénévolat et aux dons, un service qui lui est bien supérieur...

Cependant, s'il n'est pas question de priver ceux qui en dépendent d'une aide aujourd'hui nécessaire, le coût faramineux d'une politique « en bout de chaîne », qui pallie un problème de répartition déjà enclanché, interroge. Comment expliquer que le système alimentaire en France ne parvienne pas à nourrir tout le monde? En quoi l'aide alimentaire, est-elle aujourd'hui devenue constitutive d'un modèle de production non durable⁸, permettant d'écouler les surplus⁹? Comment penser en termes d'accès a priori et non d'aide a posteriori? Comment garantir un droit à l'alimentation¹⁰? Quel est le rôle de l'État¹¹? ■

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Encadré à venir.

Ipsam, quos autatem doluptatem nestess itaspitatur, quia desenis nonsequide et odiciis mi, sequossita nobit ent id milis doluptur? Quid quiam, susa sus non consequenonsequiae lab illor sit, si nostrum faccate quia de perspitatur, nis re quasitati tet, conse pa doloreces utatquae necatur, quo to et, quidundam quiducium que nosam illaut adiorrupta quae volorib uscienis plitat. Epel moloreperum resequis quiam, is dit odisitaqui apeditis et fugitem ex elia dolut recti rest venet inverumquis dolendi tatur? Nus. It, quis et ma ipsandelibus vel et mini nis aligenisquo ma quam hiliciatum nobisquiatia aut que prem landuscium quodis volorerumque eni unt voluptatur si que consequidunt reiore pernate poribus sitatus dolorehent apiendi cipitat quisicit aepeli quo quunt. Cusandae. Ilisserum autatis cullaccus et ut voluptat qui dellaut faccus, eos mint resent quia nonecerum abo. Ut hictum quos et litesent es unt rehendiosa nem harum quam, ipsam quatiam unti dunt exerum.



POUR ALLER PLUS LOIN

Recours à l'aide alimentaire : état des lieux (rapports et études statistiques)

- **Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France**, CNA, Avis n° 72, mars 2012.
- **Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire**, Étude Abena 2, 2011-2012.
- **Étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3)**, Avis de l'Anses, Rapport d'expertise collective, juin 2017, Édition scientifique, p. 89. <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2014SA0234Ra.pdf>
- **Étude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre**, DGCS, novembre 2016.
- **Inégalités et alimentation, besoins et attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire**, Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, Analyse n° 78, avril 2015.
- **Le non recours et le renoncement à l'aide alimentaire**, AREAS, ORS, 2017.

Aide alimentaire : regards sociologiques et historiques

- **Se nourrir quand on est pauvre, analyse et ressenti de personnes en situation de précarité**, ATD Quart Monde, mars 2014.
- **De la honte d'avoir faim dans un pays riche**, DELAVIGNE Anne-Elène et MONTAGNE Karen, in *Anthropology of food*, Dossier « Manger pour vivre » 06/09/08, mis en ligne le 6 septembre 2012, consulté le 21 janvier 2019. <http://journals.openedition.org/aof/4243>
- **Une solidarité en miettes, socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours**, LE CROM Jean-Pierre, RETIÈRE Jean-Noël, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2018, p166-167.
- **Faut-il nourrir les pauvres?**, Alain Clément, *Anthropology of food*, 6 septembre 2008, mis en ligne le 6 septembre 2012, consulté le 21 janvier 2019. <http://journals.openedition.org/aof/4283>
- **De l'évergétisme antique aux Restaurants du cœur : État et associations dans l'histoire du secours alimentaire**, CLÉMENT, Alain, *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 279, 2001, p. 26-43. <https://doi.org/10.7202/1023752ar>
- **L'aide alimentaire au cœur des inégalités**, NIEUWENHUYTS Céline, HUBERT Hugues-Olivier, Logiques sociales, sociologie travail social pauvreté, 2010 (Belgique).
- **Aide alimentaire. Les protections sociales en jeu**, MYAUX Déborah (dir.), Louvain-la-Neuve, Éditions Academia, 2019, 236 p.

1. ATD, 2014.

2. Voir *Don*, p. X.

3. Voir *Gaspillage alimentaire*, p. X.

4. ATD, 2014.

5. DGCS.

6. Voir *Violences alimentaires*, p. X.

7. Voir *Analyse CEP*, p. X.

8. Voir *Agriculture durable, PAC, Agriculture et précarité*, pp. XX, XX et XX.

9. Voir *Gaspillage alimentaire*, p. X.

10. Voir *Droit à l'alimentation*, p. X.

11. Voir *État nourricier*, p. X.

LE DON

PAROLES

« Chacun reçoit plus qu'il ne donne. »

Godbout, *Ce qui circule entre nous*, 2007, p. 172.

« Il y a une vertu qui force les dons à circuler, à être donnés et à être rendus. »

MAUSS Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, 2012 (1924-1925), p. 153.

« La question du don, c'est de savoir s'il existe une autre intention que celle de donner chez le donneur, et notamment l'intention de recevoir; autrement dit, si l'intention de donner est non pas le but, mais un moyen elle aussi. Et un moyen pour quelle intention? »

Godbout, *Ce qui circule entre nous*, 2007, p. 122.

« Sauver le monde ça semble un peu trop, alors quand finalement tu te rends compte qu'on est là pour donner quelque chose qu'on a: un peu de temps, tu respirez! »

Une maraudeuse

ÉTAT DES LIEUX

Dans le cadre du don alimentaire, les dons de nourriture se font à travers différents circuits. Le premier peut être qualifié de circuit de don indirects: le donateur ne rencontre pas celui à qui est destiné le produit. Le second de circuit de don direct, un professionnel ou un bénévole donne directement à la personne. Ce qui distingue ces deux circuits c'est la place donnée à celui qui reçoit le don, et la capacité qui lui est laissée de pouvoir rendre. À ce titre, il devient intéressant de s'interroger sur ce qui doit être considéré comme un don dans les différents échanges. Est-ce qu'un don conditionné par un intérêt économique est toujours un don, ou bien s'agit-il d'autre chose? Quel rôle joue la défiscalisation des dons dans l'économie du don?

À travers un don il est possible d'observer la circulation de différentes valeurs, et l'intention du donateur. Ainsi, nous pouvons retenir: la valeur d'usage du produit qui va nourrir, la valeur d'échange qui permet à celui qui reçoit de pouvoir donner à son tour et la valeur du lien¹. Considérer la valeur du lien permet de sortir du paradigme selon lequel ce que l'individu recherche dans l'échange se réduit à son intérêt, il est question d'un intérêt plus grand, d'un besoin de faire société.

Pour mieux comprendre, revenons donc à ce tour d'horizon des caractéristiques qui définissent le don: le fait de donner, l'obligation de rendre, la dangerosité de garder, l'importance de demander et l'absence de contrat soit la liberté de donner dans la non attente du retour à venir. Ces 5 caractéristiques se divisent en 4 moments: demander, donner, recevoir, rendre qui sont à considérer dans une dynamique circulaire.

Car le don comporte une potentielle violence, « Je te donnerai plus que tu me donnes et ainsi je te dominerai! »²:

Ainsi, il existe des dons ostentatoires, des dons qui sont si gros que celui qui reçoit ne pourra jamais rendre et va se retrouver dans une situation de domination. Mais il peut également y avoir dans les dons, une part invisible, « l'esprit du don » qui peut être chargé de haine, d'humiliation, de jugement, par exemple lorsque l'on donne quelque chose que l'on juge pas assez bien pour soi. ■

1. J. T. Godbout, 2007.

2. Roland Barthes, 1977.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre**, Jacques T. Godbout, édition Seuil, 2007, 384 p.
- **Extensions du domaine du don - Demander-donner-recevoir-rendre**, Alain Caillé, Actes Sud, 2019, 329 p.

Émissions radiophoniques

- **À quoi s'adonne-t-on? France culture, La suite dans les idées**, Sylvain Bourneau reçoit Alain Caillé (43mn), 05/10/2019.

<http://www.franceculture.fr/emissions/la-suite-dans-les-idees/a-quoi-sadonne-t-demander-donner-recevoir-rendre>
www.franceculture.fr/emissions/la-suite-dans-les-idees/a-quoi-sadonne-t-demander-donner-recevoir-rendre

- **Le prix du gratuit (1/4): Le don, une relation économique et symbolique, France culture Entendez-vous l'éco?** par Arjuna Andrade, 15/04/2019.

<http://www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-leco/entendez-vous-leco-emission-du-lundi-15-avril-2019>
www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-leco/entendez-vous-leco-emission-du-lundi-15-avril-2019

LE DON : DÉFINITIONS

Alain CAILLE, *Anthropologie du don*, 2000, p. 124.

« **Définition sociologique:** Toute prestation de biens ou de services effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, d'entretenir ou de régénérer le lien social. Dans la relation de don, le lien importe plus que le bien.

Définition générale: Toute prestation effectuée sans obligation, garantie ou certitude de retour. Le paradigme du don insiste sur l'importance, positive et normative, sociologique, économique, éthique et philosophique de ce type de prestations. »

LE DROIT À L'ALIMENTATION

PAROLES

« L'alimentation dépend d'un ensemble de champs du droit (droit foncier, droit rural, droit à l'alimentation, droit de la santé, droit de l'environnement, droit des affaires, droit du commerce international...) qui regardent chacun de leur côté et qui ont leurs propres objectifs. Aucun d'entre eux ne s'assigne la mission d'établir un état de fait de sécurité alimentaire et tous ensemble ils sont loin de converger vers un tel objectif commun. »

Bernard, Collart Dutilleul et Riem, 2019.

Le droit à l'alimentation est « le droit de toute personne, seule ou en communauté avec d'autres, d'avoir physiquement et économiquement accès en tout temps à une quantité suffisante d'aliments qui soient adéquats, nutritifs et conformes, entre autres, à sa culture, ses convictions, ses traditions, ses habitudes alimentaires et ses préférences et qui soient produits et consommés de façon durable, afin de préserver l'accès des générations futures à la nourriture »

Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, 2019.

« Mon travail, c'est de favoriser toutes les plantes comestibles sauvages du Languedoc par la récréation d'un éco-système. Ce que je veux démontrer c'est que quand l'homme est arrivé sur terre il y avait sa nourriture qui était là et qu'il a la légitimité d'une nourriture accessible gratuite. Ce que je veux c'est que dans la tête des gens on se remette dans cette posture qu'on a le droit de manger. Dès qu'on est né on a le droit de manger et notre nourriture est sur la terre. »

Nathalie Barthes, agricultrice, Hérault (extrait de son intervention au séminaire final du projet Accessible, 28 mars 2019).

« Moi j'ai déjà été consommatrice des Restos du cœur et du comptoir alimentaire du Secours catholique et tout ça, des Banques alimentaires. Il y a des choses qui sont bien mais il y a des choses qui ne sont pas bien [...]. C'est quand même mieux que les gens, ils achètent dans les magasins ou dans les épiceries sociales parce qu'ils ne tendent pas la main. Moi je dirais que tout le monde a droit à manger et tout le monde a droit à acheter. »

Aquilina A. Militante d'ATD Quart Monde, 2021.

Cette fiche est extraite de Le droit à l'alimentation en France, Questions guides pour le rapport de synthèse de la société civile, EAPN France (groupe alimentation) et FIAN France. Rédaction coordonnée par Magali Ramel en collaboration avec Dominique Paturel, mars 2018.

UNE DIFFÉRENCE FONDAMENTALE ENTRE LE DROIT À L'ALIMENTATION ET LE DROIT À ÊTRE À L'ABRI DE LA FAIM

Le contenu essentiel du droit à l'alimentation a été interprété par le Comité des droits économiques sociaux et culturels (Comité DESC) de l'ONU dans son Observation générale 12 sur le droit à une nourriture suffisante. Une claire distinction y est faite entre le droit fondamental d'être à l'abri de la faim reconnu à l'article 11§2 du Protocole international des droits économiques sociaux et culturels (PIDESC) et le droit à l'alimentation qui résulte de l'article 11§1 du même protocole. Être à l'abri de la faim ne représente que l'obligation fondamentale minimum qui doit être assurée par tous les Etats du PIDESC et qui est étroitement liée au droit à la vie.

Si le droit à l'alimentation englobe le droit d'être à l'abri de la faim, il est bien plus large que ce dernier. En effet, le droit à l'alimentation « ne doit pas être interprété dans le sens étroit ou restrictif du droit à une ration minimum de calories, de protéines ou autres nutriments spécifiques »¹; il n'est pas non plus « le droit d'être nourri mais essentiellement le droit de se nourrir soi-même dans la dignité »². Son contenu normatif peut être résumé aux exigences de disponibilité, d'accessibilité, d'adéquation et de durabilité: ces dimensions doivent être reconnues en tant que droit dans la législation et être garanties par des mécanismes de responsabilisation (De Schutter, 2014). De plus, une attention particulière doit être portée à l'accès en prenant en compte que la seule disponibilité, adéquation ou accessibilité au sens physique ne garantissent pas la possibilité de se réapproprier la façon dont les personnes souhaitent manger (Ndiaye, Paturel, 2016).

1. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation Générale 12 - Droit à une nourriture suffisante (art 11).

2. HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME, Le droit à une alimentation suffisante, p. 5.

Le droit à l'alimentation entraîne diverses obligations pour l'État: les obligations de respecter, de protéger et de donner effet au droit à l'alimentation³, l'obligation de non-discrimination en matière d'accès à la nourriture ainsi qu'aux moyens et prestations permettant de se procurer de la nourriture⁴, des obligations internationales et extraterritoriales⁵ et également une obligation de réalisation progressive entre le droit d'être à l'abri de la faim et le plein exercice du droit à l'alimentation, en progressant le plus rapidement possible vers cet objectif⁶.

L'INSCRIPTION DANS UNE DÉMARCHÉ DE DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

En se fondant sur le mangeur, sur son besoin vital de se nourrir, sur ses choix et ses droits et en lui reconnaissant les moyens d'agir pour son accès à l'alimentation, le droit à l'alimentation conduit à ré-envisager le système alimentaire dans son ensemble (par système alimentaire, nous entendons la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture⁷, Malassis, 1988). Il n'est plus appréhendé de la « fourche à la fourchette » mais de « la fourchette à la fourche: la nourriture est l'objectif, la nature est l'enjeu, l'agriculture est un moyen et le modèle économique un résultat » (Collart-Dutilleul, 2017)⁸. Les droits et la capacité d'agir reconnus aux individus autour de leur accès à l'alimentation s'inscrivent dans un cadre collectif et sociétal qui permet une reconnexion entre agriculture et alimentation autour des valeurs vitales, écologiques, économiques et sociales de la nourriture.

Cette approche permet donc de repenser le système alimentaire dans une logique de démocratie alimentaire, définie par Tim Lang (1999)⁹ comme désignant les processus de gouvernance alimentaire, à l'échelle des territoires de vie, au sein desquels des collectifs de citoyens décident de leurs choix d'alimentation et mettent en place des filières adaptées à leur choix (Ndiaye, Paturel, 2017)¹⁰. ■

3. Comité DESC, Observation générale 12, op. cit., §15.

4. Comité DESC, Observation générale 12, op. cit., §18.

5. Comité DESC, Observation générale 12, op. cit., §36-41.

6. Comité DESC, Observation générale 12, op. cit., §14.

7. Louis MALASSIS cité in Paturel et Ramel, 2017.

8. François COLLART DUTILLEUL, « Mise en perspective », in Sortons l'agriculture du salon - Compte rendu, synthèse.

9. Tim LANG, « Food policy for the 21st century: can it be both radical and reasonable? », in M. Koc, R. MacRae, L.J.A. Mougeot, J. Welsh (Eds.), For Hunger-proof Cities: Sustainable Urban Food Systems, International Development Research Centre, Ottawa, pp. 216-224, 1999.

10. Patrice NDIAYE, Dominique PATUREL. (2017) La démocratie alimentaire locale. Quel rôle pour les collectivités locales? in C.Marliac, Etat du droit - Etat des droits, Centre Michel de L'Hospital, Clermont Ferrand.

POUR ALLER PLUS LOIN

Textes internationaux

- **Le droit à l'alimentation**, Rapport établi par M. Jean ZIEGLER, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, conformément à la résolution 2000/10 de la Commission des droits de l'homme, 7 février 2001, E/CN.4/2001/53, §14.
- **Droit à une nourriture suffisante**, Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation Générale 12-art 11, E/C. 12/1999/5.
- **Le droit à une alimentation suffisante**, Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, coll « Fiche d'information », n° 34, 2010, 65p, p. 5. www.ohchr.org/Documents/Publications/FactSheet34fr.pdf
- **Rapport final: Le droit à l'alimentation, facteur de changement**, Rapport soumis par M. Olivier DE SCHUTTER, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation au Conseil des droits de l'Homme de l'Assemblée générale des Nations Unies, 24 janvier 2014, A/HRC/25/57, §2.
- **Le droit à l'alimentation**, Conseil des Droits de l'Homme, Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, Résolution adoptée par le Conseil des droits de l'Homme le 21 mars 2019, A/HRC/RES/40/7, p. 7.
- **Rapport de la société civile sur l'utilisation et la mise en œuvre des directives sur le droit à l'alimentation**, FAO - Groupe de travail sur le suivi et l'évaluation du Mécanisme de la société civile (MSC) pour les relations avec le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA), 2018. www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/CFS45/sessions/gtedocs/FR-CSM-RtF-2018-compressed.pdf

Travaux de recherche

- **Le droit à l'alimentation en France**, EAPN France (groupe alimentation) et FIAN France, mars 2018. <http://eapn.fr/wp-content/uploads/2018/07/EAPN-France-EAPNFrance-FIANFrance-Questions-dorientation-droit-a-CC%80-lalimentation-en-France-2018.03-93.pdf>
- **Le droit de nourrir et de se nourrir Dimensions économique et culturelle d'un droit humain**, Patrice Meyer-Bisch, in Faim de vivre: La multidimensionnalité du droit à l'alimentation, Textes réunis par Roger Berthouzoz, Patrice Meyer-Bisch, Franck Nseka, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Berne, 2000. www.rationalites-contemporaines.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/Meyer-Bisch.pdf
- **Accès à l'alimentation durable**, NDIAYE Patrice et PATUREL Dominique, note réalisée pour le Casdar Accessible, 2016.
- **Éthique du care et démocratie alimentaire: les enjeux du droit à une alimentation durable**, PATUREL Dominique, RAMEL Magali, in RFEA, n°4, 2017, p57.
- **Penser autrement le rapport du droit et de l'alimentation. Présentation du dossier**, BERNARD Alain, COLLART DUTILLEUL François, et RIEM Fabrice in Droit et société, vol. 101, no. 1, 2019, pp. 11-20.
- **Le droit à l'alimentation en France**, RAMEL Magali, Thèse de Droit Public Thèse de Droit Public sous la direction de Mme Diane Roman, (Professeure des Universités), Université François Rabelais de Tours, (en cours - soutenance prévue 2020).

Liens

- **La FAO - section droit à l'alimentation**: fao.org/right-to-food/fr
- **Site d'Olivier de Schutter**: srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation
- **Site d'Hilal Elver**: hilalerver.org
- **FIAN: Un Réseau d'information et d'Action Pour le Droit à une Alimentation Adéquante**: fian.fr
- **EAPN France**: eapn.fr

L'ÉTAT NOURRICIER

PAROLES

« Le droit alimentaire en vigueur jusqu'à l'aube du XIX^e siècle a pour but explicite de protéger la tranquillité publique, et pour but implicite de veiller à la santé publique. »

M. Ferrières

« Le perfectionnement sur une échelle planétaire du réseau de distribution commerciale a éliminé les disettes du monde industrialisé, mais il a souvent aggravé les conditions de vie des autres pays. »

M. Montanari

EST CE QUE L'ÉTAT¹ S'OCCUPE DE NOURRIR SES POPULATIONS ?

La réponse est oui. Nous verrons ici qu'au fil du temps on est passé du contrôle de la quantité produite à celui de la qualité sanitaire des produits et enfin au contrôle des habitudes alimentaires.

1- GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT RÉGULIER ET ÉVITER L'ÉMEUTE : LA QUESTION DE LA QUANTITÉ

Dans un premier temps, ce qui semble avoir été important était de s'assurer que les populations pouvaient se nourrir. On peut même dire que les premiers États étaient des greniers, autrement dit des systèmes de stockage surveillé à partir desquels on organisait collecte et redistribution de la production d'un territoire. Une bonne partie des tablettes sumériennes² (Irak actuel) sont des comptages de grain. Dans la Bible, Joseph conseille à Pharaon de stocker le grain des bonnes années en prévision des années de vaches maigres. À Athènes, on désignait les gouvernants par tirage au sort, mais parmi les familles les plus riches car ils s'engageaient à acheter de quoi nourrir la ville si les récoltes étaient trop faibles.

Garantir l'approvisionnement est une manière d'assurer la paix sociale : on craint les disettes car on craint les révoltes. Il s'ensuit que l'État va contrôler les terres, bien sûr les frontières mais aussi les usages des terres privées dans son aire de gouvernement de façon à s'assurer qu'elles sont productives (par exemple en encourageant la culture de la pomme de terre, ou en autorisant la clôture des champs plutôt que l'élevage). Dès que les moyens de transports le permettent, les États organisent aussi l'approvisionnement à l'échelle internationale. Les émeutes de la faim sont encore aujourd'hui une des grandes craintes des gouvernements, c'est ce qui fait du blé une « arme verte ».

Les choix du XX^e siècle ont consisté à la mise en place d'un système alimentaire mondialisé qui paradoxalement gère la régularité des approvisionnements en les fragilisant. On pourrait croire qu'actuellement l'État tend à s'effacer, alors que jamais la

1. On parle ici de l'État en tant que structure, même si on proposera des exemples situés dans le temps et l'espace.

2. Sumer: Peuple qui occupa le pays de Sumer (entre le Tigre et l'Euphrate, actuel Irak) et y développa sa civilisation du milieu à la fin du III^e millénaire avant notre ère. La langue sumérienne est la plus ancienne des langues écrites connues. Son analyse a permis une très bonne connaissance de cette lointaine civilisation.

population n'a été aussi dépendante du fait qu'elle vit en ville et n'assure pas son auto-provisionnement. Toutefois c'est une impression largement fautive : les États continuent aujourd'hui à évaluer les stocks de grain privés se trouvant sur leur territoire, voire à en constituer pour limiter les effets de la volatilité des cours (c'est le cas de la Chine). En cas de problème d'approvisionnement, c'est l'État qui reprend la main et met en œuvre la gestion de la pénurie par des politiques d'organisation de la distribution, de contrôle des prix, voire de rationnement.

2- GARANTIR LA SANTÉ DES CONSOMMATEURS ET ÉVITER LA MALADIE : LA QUESTION DE LA QUALITÉ

Alors que nous sommes moins conscients d'un contrôle des quantités, nous percevons que le contrôle de la qualité de l'alimentation joue un rôle important dans les politiques publiques. On a mis en place très tôt des systèmes de contrôle de la qualité des produits alimentaires, et ce d'autant plus que la distance entre producteurs et consommateurs augmente et que les produits sont plus transformés ou sujets à la fraude : les villes sont ainsi plus protégées que les campagnes, et les viandes plus surveillées que les légumes (comme dit dans la Charte de Mirepoix³ dès 1303). Ces politiques ne sont pas toujours couronnées de succès, la Mère Michel a perdu plusieurs chats...

Avec l'évolution de l'urbanisation, encore elle, et la prévalence de la consommation de produits issus des industries agro-alimentaires, le contrôle sanitaire est devenu de plus en plus sophistiqué. L'État s'assurant à la fois de la qualité sanitaire des produits mais aussi de la santé des consommateurs. On ne craint plus ici l'émeute frumentaire⁴ mais la maladie plus ou moins foudroyante ou la peur alimentaire capable de détruire une filière.

3- LES INJONCTIONS ALIMENTAIRES : L'ÉTAT, L'ALIMENTATION ET LA SANTÉ AU 2^e SIÈCLE

Une nouveauté récente des politiques publiques consiste à intervenir de façon plus directe dans les assiettes des citoyens par la multiplication d'injonctions alimentaires faites par les pouvoirs publics. Il s'agit de lutter contre l'accroissement des maux et maladies liés aux modes de consommation (obésité, diabète...). On a ainsi vu se mettre en place

3. **Charte de Mirepoix :** Document signé par le Duc de Lévis en 1303, après qu'il a obtenu de gouverner les terres concernées par le texte, pour organiser l'abattage des animaux. Le texte contraint à faire traverser la ville par les animaux de manière à prouver qu'ils sont en bonne santé pour accéder à l'abattoir et de ce fait que leur viande est sans danger pour les consommateurs. Les historiens y voient aussi une manière d'encourager à manger de la viande une population fraîchement conquise et qu'on pense encore acquise au catharisme qui prônait le végétarisme.

4. **Frumentaire :** Qui a rapport au problème de la subsistance.

les phases successives du Programme National Nutrition Santé (PNNS) qui combinent un ensemble de recommandations de mode de vie et sont in fine des normes de comportement.

L'alimentation est-elle la solution à tout ? On peut se poser cette question lorsqu'on lit la dernière grande publication internationale qui propose un régime alimentaire universel capable de lutter contre le réchauffement climatique et les maladies de l'alimentation⁵. En attendant sa traduction dans les politiques publiques, on peut prendre pour acquis qu'à travers l'alimentation, c'est notre rapport à la terre, à la nature, à l'organisation de la société, aux autres sociétés qui se trouvent dévoilés. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Alimentation, un commerce mondialisé sous tension**, ABIS Sébastien et VANHEE Laurélie, *Revue Carto*, n° 47, mai-juin 2018, pp. 13-231.
- **Une histoire politique de l'alimentation, du paléolithique à nos jours**, ARIES Paul, Paris, Max Milo, 2016.
- **Histoire de peurs alimentaires, du Moyen-Âge à l'aube du XX^e siècle**, FERRIERES Madeleine, coll. L'univers historique, Paris, Le Seuil, 2002.
- **Histoire de l'alimentation**, FLANDRIN Jean-Louis et MONTANARI Massimo, Paris, Fayard, 1997.
- **Atlas de l'alimentation**, FUMEY Gilles et RAFFARD Pierre, Paris, CNRS éditions, 2018.
- **La faim et l'abondance, histoire de l'alimentation en Europe**, MONTANARI Massimo, coll. Faire l'Europe, Paris, Le Seuil, 1995.
- **Sociologies de l'alimentation, les mangeurs et l'espace social alimentaire**, POULAIN Jean-Pierre, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.
- **Dictionnaire des cultures alimentaires**, POULAIN Jean-Pierre (Dir.), Presses Universitaires de France, Paris, 2012.

Sites web

- **Site - détails à venir** eatforum.org
- **Site - détails à venir** anses.fr
- **Site - détails à venir** lemangeur-ocha.com

5. Willet W. et al., Food in the Anthropocene: the EAT-Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems, *The Lancet*, published online, January, 16, 2019. Disponible en Français: https://eatforum.org/content/uploads/2019/01/Report_Summary_French.pdf

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

PAROLES

Extraits des propos échangés entre les partenaires lors d'une rencontre du projet Accessible, 17 octobre 2018.

« Je suis gênée de me dire : il y a un surplus donc il faut distribuer aux plus précaires. Oui, il faut faire quelque chose contre le gaspillage alimentaire, mais il y a aussi des intentions politiques à avoir en faveur d'un accès global à l'alimentation, avant que la nourriture ne passe par une forme de déclassement. »

Bénédicte

« Dans toutes les politiques de lutte contre le gaspillage alimentaire, il n'y a aucune disposition qui concerne les personnes [bénéficiaires], les moyens sont orientés vers la défiscalisation, les producteurs, les distributeurs. Pour moi qui travaille autour du droit à l'alimentation, c'est un vrai problème de politiques publiques : elles encouragent une approche caritative et de don et non pas l'accès de tous au droit commun. »

Magali

« Je me demande si lutter contre le gaspillage parfois ça ne le conforte pas : surproduisons puisqu'il y a des personnes pour s'en occuper derrière. Nous aurions intérêt à nous pencher sur le mode de production agricole, pour comprendre par exemple pourquoi le paysan est en train de s'appauvrir en surproduisant. »

Jean-Claude

ÉTAT DES LIEUX

Selon l'ADEME, chaque année, 18% de la nourriture destinée à la consommation humaine en France est perdue, jetée ou dégradée¹. 32% de cette nourriture gaspillée le serait à l'étape de la production agricole ; 21% lors de la transformation ; 14% lors de la distribution ; 14% dans la restauration (collective et commerciale) et 19% lors de la consommation à domicile².

Ce gaspillage alimentaire « pose trois questions fondamentales au citoyen, au consommateur et au décideur public ou privé :

- produit de notre société de consommation et même de surconsommation, il nous interroge sur notre éthique de production et de consommation ;
- contributeur aux changements climatiques, il nous questionne sur le caractère durable et soutenable de nos comportements et de nos modes de production et de consommation ;
- facteur de perte de pouvoir d'achat, il nous interroge enfin sur son aberration économique, affectant aussi bien le producteur et le consommateur, en passant par le transformateur ou le distributeur. »³

La collecte d'invendus est une pratique bien établie pour les organismes d'aide alimentaire, et des opérations locales de glanage ou de transformation d'invendus émergent depuis déjà plusieurs années, lorsque la lutte contre le gaspillage alimentaire devient véritablement un objet national de politiques publiques avec la mise en œuvre du « pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire » en 2013 puis l'adoption en 2016 de la loi Garot (LOI n° 2016-138 du 11 février 2016).

1. Ademe, 2016.

2. Il reste néanmoins très difficile de quantifier le gaspillage alimentaire et l'étude de l'ADEME est une estimation encore lacunaire.

3. Rapport d'information présenté par Mme Melchior et M. Garot, p.7.

LA LOI GAROT

La loi Garot affirme une hiérarchie des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, prônant la prévention du gaspillage avant la réutilisation des invendus.

Néanmoins la mesure devenue la plus emblématique de la loi concerne la redistribution : interdiction de la javellisation des invendus et obligation pour les surfaces de plus de 400 m² de proposer une convention de don à une ou plusieurs associations pour la reprise de leurs invendus alimentaires encore consommables. Ces dons font l'objet de défiscalisations, fortement incitatives et indispensables selon le rapport d'évaluation de la loi Garot (2019). Pourtant, si elles incitent à donner, elles encouragent beaucoup moins à limiter le gaspillage en amont, comme le souligne le rapport :

« Aujourd'hui, une entreprise de la grande distribution est incitée à donner, via la déduction fiscale. Le coût est non négligeable pour l'État, même s'il n'est pas quantifié à ce jour. Mais simultanément, le coût de traitement n'est semble-t-il pas suffisamment dissuasif, du point de vue de la lutte contre le gaspillage, pour encourager à diminuer les volumes jetés. »⁴

Par ailleurs la mise en œuvre d'une politique nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire est venue modifier et parfois déstabiliser les pratiques de collecte et de redistribution déjà à l'œuvre sur le terrain, soit par l'arrivée de nouveaux acteurs intermédiaires, soit par les changements de rapports entre les associations et les distributeurs.

Ainsi le rapport d'évaluation note que la qualité des dons est parfois problématique, reléguant parfois aux associations le travail de jeter la nourriture :

« Selon Les Restaurants du cœur, l'inadéquation qui existe désormais entre l'obligation de donner, née de la loi de 2016, et l'incapacité des associations caritatives de gérer, d'un point de vue logistique, la nouvelle ampleur de l'afflux de don alimentaire risque donc de devenir un problème structurel. Les associations caritatives ne peuvent devenir une filière d'écoulement des grandes et moyennes surfaces ou, comme souligne la Fédération Française du Bénévolat Associatif (FFBA), un « Véolia gratuit » »⁵.

Or, les associations ne sont le plus souvent pas en mesure de refuser la nourriture dégradée que leur redonnent les distributeurs : « Les associations, surtout les plus petites, sont dans un rapport de forces particulièrement défavorable avec les GMS. Elles ont besoin d'avoir des circuits d'approvisionnement stables auprès de ces dernières, tandis que les GMS peuvent toujours menacer de se tourner vers d'autres associations plus dociles. »⁶

4. Ibid, p.31.

5. Ibid, p. 28.

6. Ibid, p. 30.

SORTIR DU LIEN SYSTÉMATIQUE ENTRE GASPILLAGE ET AIDE AUX PLUS DÉMUNIS

Ainsi, même si d'autres leviers sont mis en avant, il ne faut pas oublier que la lutte contre le gaspillage alimentaire résonne encore très fortement et pour beaucoup d'acteurs, comme allant de pair avec la redistribution aux plus démunis, liant a priori deux apparentes vertus. Mais « il s'agit plutôt d'une solution simpliste et moralement douteuse »⁷. Si l'on ne peut pas nier que ces dons apportent des réponses concrètes à des besoins immédiats, ils comportent aussi des formes de violence symboliques.

Voir Ressource ① Violences alimentaires, p. X.

Or face à l'impensé des causes structurelles du nonaccès à l'alimentation, la redistribution des produits en bout de chaîne et en bout de vie, des déchets des uns, est en train de devenir non pas une aide d'urgence mais la seule filière d'approvisionnement possible pour certaines catégories de population, les autres.

« La nourriture a la particularité de faire corps. Ce que je mange, je l'incorpore et ça devient une partie de mon identité. [...] Celui à qui l'on donne semaine après semaine des produits qui sont déclassés, dont la date est dépassée, qu'est-ce qu'il est pour la société ? Dans quelle catégorie on le classe ? »⁸

En tout état de cause, la redistribution des produits issus du gaspillage alimentaire aux plus précaires, si elle est depuis trop longtemps déjà un des principaux moyens de bricolage des acteurs sur le terrain, ne peut être l'horizon des politiques publiques. ■

7. <http://theconversation.com/dons-daliments-aux-organismes-de-charite-ce-nest-pas-une-solution-pour-lenvironnement-ni-la-pauvrete-117787>

8. Intervention de Bénédicte Bonzi au Séminaire final du projet Accessible, 28 mars 2019.

LABELS ET CIRCUITS COURTS

PAROLES

« On avait ouvert à l'époque [années 70] un marché bio dans un quartier populaire de Brest. Ça a duré 2/3 ans avant qu'on se rende compte que les gens du quartier passaient devant nous et allaient faire leur course à la grande surface à côté [...] et dans l'heure qui suivait on voyait arriver en bagnole les gens du centre-ville acheter les poireaux, les carottes, les œufs, le fromage... À l'époque en plus en Bretagne les fromages je te dis pas la gueule qu'ils avaient et le goût qu'ils avaient, mais bon c'était en bio... Maintenant on sait faire du fromage, mais à l'époque on savait pas. Et le pain c'est pareil, je savais pas faire du pain, mais on osait tout, du moment que c'était marqué bio dessus tu pouvais vendre un pain qui était épais de 2 cm ! »

Jean-Claude Balbot, éleveur retraité (Interview réalisée par ISF France, visionnable en ligne : Jean-Claude Balbot (1/3) - La bio est-elle espoir de transformation pour notre système alimentaire?)

LABELS ET CIRCUITS COURTS : DES TERMES ÉVOCATEURS DE PRODUCTIONS « CULTURELLEMENT IDENTIFIÉES »

De nos jours, quand on entend parler de « circuits courts », « agriculture biologique », « Appellation d'origine protégée », on sait de quoi il s'agit, que l'on soit consommateur ou non.

Pour certains les circuits courts, ce sont les AMAP¹, les petits producteurs indépendants sur les marchés, les productions « produites près de chez nous ».

Les labels qui renvoient aux productions sous signe officiels de la qualité et de l'origine (SIQO), évoquent davantage une représentation du terroir ou du patrimoine local. « C'est des productions plus chics », comme le disait il y a peu un interviewé sur un terrain du Lot en Occitanie². Pour les plus âgés d'entre nous, on se souviendra qu'au tournant des années 90 déjà, on parlait beaucoup des recettes de grand-mère, de l'authentique, de la « vraie » recette...

Toutes ces productions font partie de nos manières d'acheter et de consommer de la nourriture. Elles suggèrent la campagne, la terre, des savoir-faire culturellement identifiés. Elles évoquent des aliments bien faits, bons, goûteux et qui ont été produits dans un lieu précis.

Mais cet engouement pour le produit de terroir, ou produit du petit producteur local, n'a pas toujours été d'actualité. En fait si l'on remontait le temps jusqu'aux années 70, on aurait davantage un engouement pour les produits nouveaux, hygiéniques, en boîte, en conserve, pratiques ! Et beaucoup moins pour les produits et cuisines paysannes, alors considérés comme lourds, frustrés et pas forcément toujours très propres (au sens de l'hygiénisme ambiant à cette époque). Issus de paysans sommés de se moderniser et de s'adapter au progrès triomphant de cette période des Trentes glorieuses. À l'époque, la tendance était à la modernisation et aux produits standardisés, garants d'une parfaite hygiène ; alors qu'aujourd'hui, les critiques envers l'alimentation industrielle ne se comptent plus... Comment expliquer alors cet engouement actuel pour le produit local, qui ne semble que s'accroître ? Et comment définir finalement ces productions et leur diversité ?

¹. Association pour le maintien de l'agriculture paysanne.

². Marché de producteurs de Crayssac, Lot, Occitanie, 2017.

POUR ALLER PLUS LOIN

État des lieux du gaspillage alimentaire

- **Le site de la FAO** (définitions et chiffres à l'échelle mondiale) : <http://www.fao.org/platform-food-loss-waste/food-waste/definition/fr/>
- **Étude de l'ADEME, 2016** : « État des masses des pertes et gaspillage alimentaires : état des lieux par étapes de la chaîne alimentaire » <http://r485633301.racontr.com/index.html>
- **Le site de FNE** : <https://www.fne.asso.fr/dossiers/gaspillage-alimentaire-d%C3%A9finition-enjeux-et-chiffres>

Lutte contre le gaspillage alimentaire – la loi Garot et sa critique

- **LOI n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire**, JORF n°0036 du 12 février 2016, dite « Loi Garot ».
- **Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire 2017-2020** <https://agriculture.gouv.fr/presentation-du-pacte-national-de-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire>
- **Rapport d'évaluation de la loi Garot** : Rapport d'information déposé en application de l'article 145-7 du Règlement par la commission des affaires économiques sur l'évaluation de la loi n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et présenté par Mme Graziella Melchior Et M. Guillaume Garot, Députés, enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 12 juin 2019. <http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i2025.pdf>

Presse

- **The Conversation** <http://theconversation.com/dons-daliments-aux-organismes-de-charite-ce-nest-pas-une-solution-pour-lenvironnement-ni-la-pauvrete-117787>
- **Marianne** <https://www.marianne.net/economie/comment-les-supermarches-se-font-rembourser-leurs-dons-d-invendus-par-l-etat>
- **Ouest-France** <https://www.ouest-france.fr/economie/consommation/gaspillage-alimentaire/banque-alimentaire-le-systeme-du-don-aussi-ses-limites-4755707>

Lutte contre le gaspillage alimentaire – initiatives locales

- **Le glanage, au champ** (exemple <http://civamardeche.org/Glanage-social>) ou **au marché** (exemple <http://discosoupe.org/>) <https://www.hophopfood.org/>

Pour poursuivre la réflexion

- « **Aide alimentaire : les pauvres doivent-ils être condamnés à manger les surplus de notre société de consommation ?** », THOUVENOT Agnès, Sens-Dessous, 2013/2 (N° 12), p. 43-50.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Du terroir au sens des lieux**, BERARD Laurence, In : Delfosse, C. (Dir.), La mode du terroir et les produits alimentaires. Les Indes savantes, Paris, 2011, 41-58.
- **Changement dans la construction sociale de la production alimentaire localisée, analyse à partir du cas drômois**, FIAMOR Anne-Emmanuelle, Thèse de sociologie, Toulouse. Fiamor, 2014.
- **Diversity of local food production models and local development: A comparative analysis of food production strategies**, FIAMOR Anne-Emmanuelle, In Bellini et al. (Dir.) Gastronomy and Local Development. The Quality of Products, Places and Experiences. Routledge. Oxford, 2018.
- **Gastro-nomie et gastro-anomie. Communications**, FISCHLER Claude, EHESS : La nourriture. Pour une anthropologie bioculturelle de l'alimentation, 31. Seuil, Paris, 1979.
- **L'omnivore, le goût, la cuisine et le corps**, FISCHLER Claude, Odile Jacob, Paris, 1990.
- **La renaissance rurale, Sociologie des campagnes du monde occidental**, KAYSER Bernard, A. Colin, Paris, 1990.
- **Sociologies de l'alimentation, les mangeurs et l'espace social alimentaire**, POULAIN Jean-Pierre, Presses Universitaires de France, Paris, 2002.

UN DÉVELOPPEMENT EN RÉACTION À L'INDUSTRIALISATION

Un développement en réaction à l'industrialisation, à la technicisation ainsi qu'à la mondialisation des échanges agricoles et agro-alimentaires

Tout d'abord, l'engouement pour les productions locales s'explique par le fait que nous mangeons des nutriments mais nous mangeons tout autant et dans le même temps, du sens¹. Et nous avons besoin, comme le dit Claude Fischler², de savoir ce que nous mangeons, pour le manger.

Or, l'industrialisation et la technicisation des modes de production et de distribution ont apporté au mangeur plus d'opacité que de clarté sur les produits de consommation, le désappropriant d'une partie des manières de faire de l'alimentation. Ces processus s'accompagnant d'une mondialisation des échanges ont également participé à déterritorialiser les aliments. Parallèlement à ces faits, l'ensemble des modes d'approvisionnement, de préparation, de consommation, de transmission, se trouvent changer au cours des bouleversements sans précédent que représente la modernité alimentaire³.

Or, une réaction face à des changements trop nombreux et trop rapides pour pouvoir s'adapter consiste à prendre appui sur les derniers modèles connus, stables, pour en faire des supports d'adaptation au changement.

C'est ainsi que le régionalisme se développe depuis la fin de l'ancien régime et le début de la révolution industrielle, dans tous les domaines des arts et traditions populaires, y compris les savoirs et savoir-faire alimentaires. Cette tendance reste folkloriste jusqu'au tournant des années 60. Mais elle prendra un nouvel essor avec les lois de décentralisation au début des années 80 et les débuts du développement local.

En termes alimentaires, cette tendance existe mais reste marginale jusqu'à ce que les premières critiques envers l'industrie alimentaire ne se fassent entendre et que le « terroir » bienfaisant, idéalisé⁴ commence à être source de comparaison par rapport aux maux de l'alimentation industrielle.

C'est entre 1996 et 2000, lors des crises de la vache folle que la tendance aux productions culturellement identifiées bascule et augmente considérablement. C'est également à ce moment que les différents acteurs de la grande distribution créent les marques distributeurs régionales : *Nos régions ont du Talent*, *Reflets de France* etc. Et ce, pour établir un nouveau marché face à ces crises qui ont ébranlé irrévocablement la confiance du mangeur envers l'agriculture productiviste et le monde de l'industrie agro-alimentaire, tout en collant à la tendance régionaliste. Cette crise de confiance perdurera au gré de chaque nouveau scandale alimentaire, les derniers en date étant celui des lasagnes à la viande de cheval (2013) et celui du lait infantile contaminé aux salmonelles (2017).

DE LA TRADITION COMME SUPPORT À DES PRATIQUES ET DES VALEURS ADAPTÉES AU PRÉSENT INDUSTRIALISÉ ET MONDIALISÉ

Cette tendance pour l'alimentation locale est d'abord centrée autour de valeurs traditionnelles et patrimoniales, avec une apogée autour des années 2000. Puis, parallèlement à ces productions de terroir, la demande évolue vers une alimentation centrée autour du petit producteur qui produit et vend lui-même localement. C'est le temps du développement accéléré de l'agriculture biologique mais aussi des AMAP et des autres dispositifs de valorisation et de défense de l'agriculture paysanne.

Cette évolution de la demande s'explique d'un point de vue anthropologique (et comme nous l'avons déjà évoqué plus haut) par le fait que l'aspect traditionnel a été dans un contexte de changement, un support de développement à des pratiques et des valeurs environnementales adaptées au présent industrialisé et mondialisé. Concrètement, cette évolution de la demande s'appuie sur l'existence d'une offre diversifiée.

En effet, du point de vue de l'offre que développent les producteurs, on distingue deux grandes éthiques de production locale : l'ensemble des systèmes de production fondés sur la tradition et ceux fondés sur « ici et maintenant culturel »⁵. Ces deux types de systèmes ne correspondent pas aux mêmes types de producteur ni aux mêmes manières de concevoir la production. Ils se développent tous deux depuis les années 70, et se multiplient depuis les années 80 et 90.

DEUX TYPES DE SYSTÈMES DE PRODUCTION : LES FILIÈRES DE QUALITÉ ET LES « AGRICULTEURS DIFFÉRENTS »⁶

D'un côté, les filières de qualité se structurent autour du développement des signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO), élargis depuis 1990 à l'ensemble des catégories d'aliments. Une réglementation stricte validée par l'INAO⁷ et constituée par une charte, circonscrit les savoir-faire et savoirs mobilisés.

La structuration centralisée en filière autour de syndicats de défense des produits, permet d'être adaptée au marché de la grande distribution et de faire vivre ainsi de nombreuses filières locales de qualité. Les SIQO ont pour but de protéger les producteurs qui mobilisent des savoirs et des savoir-faire traditionnels sur le marché mondialisé. Ce type de système de production fonctionne donc exclusivement sur la valorisation des savoirs et savoir-faire patrimoniaux locaux qualifiant les produits « d'origine ».

Parallèlement, s'installent depuis les années 70, des « agriculteurs différents »⁸ dans les piémonts et les zones de friches, sur des terres de petite et de moyenne taille. Néos-ruraux qui veulent un « retour à la terre », petits agriculteurs qui n'ont pas pris le train du productivisme, déçus des coopératives, français et étrangers (surtout hollandais) constituent des manières de faire hétéroclites selon les régions.

Ce sont eux qui introduisent l'agriculture biologique en France, et qui développent ce que l'on appelle aujourd'hui les circuits de proximité. Ils produisent, transforment et vendent localement eux-mêmes ou entre collègues, forment des ensembles de réseaux d'entraide et d'intérêts, conçoivent leur métier comme une manière de vivre au pays et de faire vivre le pays.

Ces systèmes ne sont pas des filières, leur structuration est horizontale et décentralisée. Les producteurs inscrits dans ce type de système ont pour objectif de vendre et de faire groupe en évitant toute dépendance envers leurs pairs et envers les institutions. En choisissant leur savoirs et savoir-faire de production, ainsi que les plantes cultivées selon leur capacité d'adaptation au biotope local, ils construisent des pratiques associées à une valeur environnementale et issues d'un ici et maintenant culturel incluant les savoirs traditionnels mais ne s'y subordonnant pas⁹.

Ces producteurs peuvent être en agriculture biologique ou ne pas l'être, parfois le sont pour une partie seulement de leur production. Mais l'éthique de production qui les caractérise n'est pas subordonnée

au label bio, mais bien à des pratiques et des valeurs sociale et environnementale de vendre tout en faisant groupe et en évitant toute dépendance trop grande envers leurs pairs et envers les institutions.

Ce type de producteurs, longtemps considéré comme des marginaux de l'agriculture française par leurs représentants et par les pouvoirs publics, ont fini par être reconnus du fait de leur succès auprès des mangeurs et de l'explosion de l'agriculture biologique au tournant des années 2000. Ils sont également les seuls à être exempts de lien avec le monde industriel, et sont de fait protégés des critiques chroniquement lancées envers ce dernier.

Certains fournissent même en partie des filières de qualité, mais ce qui les caractérise auprès des mangeurs est justement leur engagement social et environnemental, qui ne semble pas labélisable, même s'ils s'incrivent parfois dans de nombreux marquages dédiés à l'agriculture paysanne (marques des Parcs Naturels Régionaux, réseau Bienvenue à la ferme, réseau De ferme en ferme etc.)

ET DEMAIN ? UNE TENDANCE EN DÉVELOPPEMENT, VERS TOUJOURS PLUS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE...

Aujourd'hui, suivant le contexte sociétal, la dynamique de l'offre et de la demande sociale associée à l'alimentation locale continue à tendre vers plus de développement durable, et ne cesse de se développer, touchant d'autres postes du système alimentaire, comme les modes d'approvisionnement ou de conditionnement (le vrac, les supermarchés associatifs etc.)

Parallèlement, comme dans toute tendance en développement, l'aspect local suscite aujourd'hui un engouement économique et marketing, visible à travers de nombreux nouveaux marquages « surfant sur la vague » de la tendance et ne correspondant pas toujours à des pratiques claires et établies. De leur côté, les agriculteurs concernés dans les deux types de systèmes de production locale, « s'arment » contre cette concurrence marketing.

L'ensemble provoquant une sorte de cacophonie de valorisation de l'alimentation locale, symptôme d'un engouement sans précédent ; mais pas forcément signe d'une meilleure accessibilité de ces productions qui restent globalement plus onéreuses que leur équivalent en grande distribution. ■

1. Trémolières, 1975

2. Fischler, 1979, 1990.

3. Poulain, 2002.

4. Bérard, 2011.

5. Fiamor, 2014

6. Kayser, 1990.

7. L'Institut national des appellations d'origine est un organisme d'État, subordonné à son homologue européen.

8. Kayser, 1990

9. Fiamor, 2014, 2018.

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE, DITE « PAC »

PAROLES

Un angle de vue: «Un certain nombre de systèmes agricoles sont fortement dépendants de la Politique Agricole Commune. Très concrètement on est installé tous les deux avec ma femme sur la ferme, [...] sans la PAC on ne pourrait pas vivre.»

Quentin Delachapelle in *La part des autres* (4mn).

« Depuis 1992 les primes PAC descendent [...] et puis on a des charges qui explosent ce qui fait finalement que le revenu ...on ne peut plus mettre d'argent de côté pour refaire les trésoreries. »

Hervé Béguin in *La part des autres* 2mn

TITRE À VENIR

La PAC est une politique publique établie dès 1957 et mise en œuvre en 1962 par les états membres de la Communauté Européenne et financée par le budget de l'Union Européenne.

Elle avait comme objectifs premiers d'améliorer la productivité du travail dans l'agriculture, d'améliorer les revenus des producteurs pour les rendre semblable à ceux du reste de la population, de garantir la sécurité alimentaire en augmentant la production et en stabilisant les approvisionnements, et de permettre l'approvisionnement des consommateurs européens à des prix accessibles à tous.

La PAC permet aujourd'hui la redistribution de quasiment 60 milliards d'euros par an provenant de «cotisations» des différents états membres de l'UE aux producteurs européens, selon des procédures extrêmement administrées et contrôlées. La France, qui perçoit près de 9 milliards/an à ce titre, est de loin le premier pays bénéficiaire de cette solidarité.¹

Sur une base de forte administration et protection douanière, l'Europe, et la France particulièrement, a développé une agriculture très industrialisée, grande consommatrice de capitaux et d'énergies non renouvelables, de matières premières, produisant de très grandes quantités, organisée en filières spécialisées, divisant le travail autant que possible.

La PAC dans sa configuration actuelle est le principal levier de ce choix politique et de ses conséquences: la disparition des agriculteurs et l'agrandissement des exploitations², les crises sanitaires³ et environnementales⁴ à répétition, et l'apparition d'une nourriture industrielle ultra transformée⁵ et soupçonnée de beaucoup de maux.

1. <https://www.touteurope.eu/actualite/budget-de-l-ue-a-qui-profite-la-pac.html>

2. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/AGRIFRA07c-2.p>

3. https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/08/11/le-scandale-alimentaire-scenario-a-repetition-de-l-agroalimantation-mondialisee_5171473_3244.html

4. <http://lodel.irevues.inist.fr/pollution-atmospherique/index.php?id=5683>

5. <https://www.franceinter.fr/vie-quotidienne/les-aliments-ultra-transformes-cette-bouffe-qui-nous-rend-malade>

Elle est aussi à l'origine du partage très inégal en défaveur des producteurs de la valeur ajoutée le long de la chaîne de production/transformation/distribution que souligne l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires.⁶

LA PAC EST RÉGULIÈREMENT L'OBJET DE « RÉFORMES »

Celles-ci sont des moments de discussions autour des orientations et de la pertinence de ces financements, et de leur redéploiement. L'histoire de la PAC⁷ montre comment une organisation de marché garantissant des prix minimum de rachat a provoqué une crise de surproduction et une accusation de protectionnisme de pays estimant être soumis à une concurrence déloyale. Cela a obligé à remplacer des prix garantis par des aides versées directement aux producteurs. Les modalités d'attribution de ces aides ont varié dans le temps; elles restent cependant réparties de façon très inégale suivant les productions et sont assujetties au nombre d'hectares cultivés. Avec comme conséquence, par exemple, que les maraichers ou petits éleveurs touchent peu ou pas d'aides de la PAC⁸.

Réformée à de nombreuses reprises, notamment en 1999 avec l'ajout d'un volet «politique rurale», elle garde malgré tout comme objectifs premiers l'augmentation de la productivité du travail et la compétitivité accrue sur les marchés mondiaux.

En 1999 aussi sont apparues des subventions visant à promouvoir d'autres fonctions que la production alimentaire, comme la contribution à l'aménagement du territoire, l'entretien des paysages ou le maintien de la biodiversité. Beaucoup de ces aides son regroupées aujourd'hui sous l'appellation « Paiement pour Service Environnementaux »⁹ et visent à engager les agriculteurs dans le changement, ou le maintien de pratiques améliorant ou protégeant l'état de l'environnement. Depuis plusieurs années une partie des aides sont conditionnées au respect d'un ensemble de pratiques dites « bénéfiques pour l'environnement ».

La PAC est un outil coûteux, puissant et efficace de construction d'une politique publique. Utilisée pour relever les défis actuels – augmentation des inégalités, changement climatique, augmentation de l'insécurité alimentaire, multiplication des maladies alimentaires, accroissement du consumérisme et du gaspillage – elle pourrait sans doute être un moyen de transformation sociale.

Il est donc paradoxal de constater que la question de « l'alimentation » est très peu prise en considération par la PAC. Sur les neuf objectifs clairs¹⁰ avancés lors des négociations actuelles, aucun ne concerne directement une réforme du modèle alimentaire. Il semble pourtant légitime de demander que certains financements soient conditionnés à l'amélioration de la production alimentaire pour faire face à l'insatisfaction grandissante. L'établissement d'une démocratie alimentaire demande de concevoir la production agricole comme un élément du système alimentaire et non plus, comme aujourd'hui, l'alimentation comme résultat du système agricole.

De plus en plus d'organisations réclament une politique agricole et alimentaire commune¹¹ pour succéder à l'actuelle PAC et cette revendication trouve écho dans les médias¹². ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- Aux éditions La Découverte: [La politique agricole commune](#)
- Aux éditions Heinrich Böll: [L'atlas-de-la-pa](#)



6. (page 343) <https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Etablissement/2019/Rapport-2019-de-l-Observatoire-de-la-formation-des-prix-et-des-marges-des-produits-alimentaires>

7. <https://www.supagro.fr/capeve/histoire-de-la-pac/>

8. https://www.lepoint.fr/societe/maraicher-et-oublie-de-la-pac-il-reclame-une-redistribution-plus-juste-05-05-2019-2310902_23.php

9. <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/81883?token=6d46f2d764df2fa4449728071767907f> (pages 1 à 5)

10. https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/future-cap_fr

11. <https://pouruneautrepaac.eu/notre-vision/la-politique-agricole-et-alimentaire-commune-souhaitee/>

12. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/demain-pac-ou-paac-a-vous-de-juger-130356>

PRÉCARITÉ ET AGRICULTURE

PAROLES

« Je suis fils, petit-fils d'agriculteur. À 15 ans, j'ai suivi mon père sur l'exploitation. J'étais pépiniériste en plants de rosiers. Le grossiste a déposé le bilan. Et là, ça a été la dégringolade, financière mais aussi familiale, parce qu'avec les difficultés, dans les 3 ans qui ont suivi, j'ai divorcé. J'ai dû vendre une partie des biens, j'ai vendu la maison et il m'est resté un petit peu de terres. »

Georges, viticulteur dans le Var

« Les visites : pas nombreuses à part les clients. J'étais gênée de ne pas avoir une maison accueillante. Nous avions très peu de sorties, sauf dans la famille proche, nous ne partions pas en vacances, les enfants partaient un peu dans la famille ou faire quelques activités. [...] Nous n'avions pas le choix, par manque d'argent. »

Renée, éleveuse en Saône-et-Loire

« Depuis un an, mon mari a dû se résoudre à la double activité et travaille à mi-temps comme chauffeur pour une coopérative céréalière voisine. 900 € qui nous donnent une bouffée d'oxygène, car on ne tire que 500 € de l'exploitation chaque mois. »

Un couple d'éleveurs dans le Jura

« Lorsque Régine m'a proposé de mettre en place un RSA, c'était pour moi une telle dégringolade que j'ai pleuré, je n'en voulais pas. »

Claude, éleveuse le Jura



Solidarité Paysans est une association nationale de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficultés.

LES AGRICULTEURS, DES PRÉCAIRES COMME LES AUTRES ?

350 € par mois pour vivre, c'est ce que sont disposaient 30 % des agriculteurs en 2016 (soit plus de 180 000). Cela montre bien que les difficultés en agriculture sont massives, et que les agriculteurs peinent à vivre de leur travail. Parler de la précarité des agriculteurs, c'est parler de la précarité en milieu rural, mais aussi de la précarité de travailleurs indépendants pauvres, et d'invisibles.

LE MANQUE DE REVENU

La fragilisation professionnelle des agriculteurs est tangible par le manque de revenu tiré du travail agricole. En 2010, le taux de pauvreté¹ des agriculteurs reste très supérieur à la moyenne de la population, et s'accroît ces dernières années passant de 13 % en 2006 à 25 % en 2015.

La faiblesse du revenu des agriculteurs est le premier résultat de l'endettement et de prix non rémunérateurs. Ils travaillent sans compter leurs heures (54 heures hebdomadaires en moyenne) pour payer leurs emprunts et non pour vivre décemment. Ces 30 dernières années, l'endettement moyen des agriculteurs n'a cessé d'augmenter, passant d'environ 50 000 € en 1980 à plus de 190 000 € en 2016.

Un autre vecteur de fragilité est la fluctuation de revenu des agriculteurs d'une année sur l'autre.

Par ailleurs, la faiblesse du montant des retraites agricoles est telle que ceux qui n'ont pas de capital à la fin de leur carrière peuvent basculer dans la pauvreté, alors même qu'ils ont travaillé toute leur vie. Depuis la réforme des retraites de 2014, le minimum garanti assure aux anciens chefs d'exploitation une pension globale, de base et complémentaire, au moins égale à 75 % du SMIC agricole net, soit 871 € par mois en 2018.

1. Le taux de pauvreté est calculé en prenant en compte les ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé ici à 60 % du niveau de vie médian.

Ce minimum garanti pour une carrière complète demeure malheureusement très faible comparé aux retraites des autres régimes (en moyenne 1 835 € pour les hommes et 1 325 € pour les femmes de l'ensemble des régimes) et inférieur au seuil de pauvreté. En outre, plus de 3 000 femmes conjointes n'ont pas de pension faute de déclaration pendant leur carrière.

Outre le manque de revenu tiré de leur travail, le contexte rural a aussi une incidence forte sur la qualité de vie des agriculteurs et de leurs familles : désertification des campagnes, désengagement des services publics, mobilité difficile...

Comment faire face à ses obligations quand on n'a pas de moyen de transport ? Comment trouver un emploi à l'extérieur de la ferme ? Pour surmonter ce frein, le réseau relationnel est primordial.

DES PRÉCAIRES AUTO-SUFFISANTS ALIMENTAIREMENT ?

L'alimentation représente une part importante du budget des ménages agricoles. En 2011, les agriculteurs consacraient 20,7 % de leurs dépenses à l'alimentation. Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, c'est la part la plus élevée. Cela balaie l'idée reçue selon laquelle les agriculteurs seraient encore autosuffisants alimentaires. Avec la spécialisation (monoculture ou élevage), la course à l'agrandissement, la diminution du nombre de personnes travaillant sur une ferme... la plupart des agriculteurs n'ont plus le temps de cultiver un potager, et d'élever des animaux pour leur consommation. Des agriculteurs sont même désormais contraints d'aller à la banque alimentaire.

MAL-LOGEMENT

Les agriculteurs sont certes plus souvent propriétaires de leur logement que le reste de la population et ont souvent des logements plus grands, mais ceux-ci sont aussi plus anciens (et plus énergivores). En 2006, 13 % des logements des agriculteurs ne répondaient pas aux standards des critères de confort que sont l'eau courante, l'humidité, le chauffage. Dans certaines maisons, quand bien même les agriculteurs sont propriétaires, aucun travail d'amélioration, ou de rénovation n'a été fait depuis de nombreuses années, faute d'argent disponible. Nous rencontrons également des personnes qui vivent dans des habitats précaires (caravane, mobil-home, yourte...). Si pour certains cela a pu être un choix à un moment, pour la plupart, cette forme d'habitat est contrainte par un manque de revenus.

À la campagne, la maison est non seulement un espace de vie mais aussi un lieu de socialisation important. Ne pas pouvoir accueillir de personnes chez soi peut donc être un facteur d'isolement.



© Dessinateur??

ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

Comme les autres précaires, ils dépensent peu pour les loisirs et la culture. Seulement 8 % de leurs dépenses sont consacrées à la culture et aux loisirs en 2011. Cette part est parmi les plus faibles, toutes catégories socioprofessionnelles confondues.

LA PLURIACTIVITÉ

Pour augmenter ou au moins sécuriser leurs revenus, et réduire les risques de variation, les ménages agricoles mettent en place diverses stratégies, dont la diversification de leurs sources de revenu. Ainsi, on constate aujourd'hui que la majorité des exploitants agricoles ont recours à la pluriactivité. Même si la pluriactivité n'est pas forcément signe de précarité (développement de la vente directe...), sa généralisation illustre une mutation de la façon d'exercer la profession d'agriculteur. Cette pluriactivité peut s'exercer sous une forme salariale, de façon pérenne ou saisonnière. Toutefois, on observe que plus le revenu agricole est faible (inférieur au SMIC voire négatif), plus la pluriactivité est fréquente. Cela confirme bien qu'elle est une nécessité économique. Toutefois, l'accès à cette pluriactivité est plus compliqué dans certaines productions, intensives en main d'œuvre (élevage, maraîchage...).

NON-RECOURS AUX DROITS

Comme tout citoyen, les agriculteurs ont désormais droit aux minima sociaux (RSA, prime d'activité...), mais tous les agriculteurs ne font pas valoir leurs droits du fait de l'inadéquation des dispositifs avec les spécificités agricoles, du manque d'information, du ras-le-bol des démarches administratives, ou de la volonté de ne pas dépendre de l'aide publique. En 2016, plus de 180 000 agriculteurs avaient moins de 350 € par mois pour vivre, mais seulement 55 000 foyers ont reçu la prime d'activité (pour un montant moyen de 202 € par mois).

CHIFFRES (EN FRANCE)

- 25 % des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté de 1015 € par mois en 2015. - Insee, 2017
- 1 suicide d'agriculteur par jour en 2015. - MSA, 2019

Le système agricole mis en place après-guerre, s'il a contribué à rapprocher le niveau de vie des agriculteurs de celui des autres catégories socio-professionnelles, a aussi fait beaucoup de victimes, créé des inégalités entre agriculteurs et causé de nombreux dégâts sociaux... sans oublier la désertification des campagnes et les conséquences environnementales et sanitaires néfastes (dont les agriculteurs sont les premières victimes).

Autant de dommages qui doivent désormais être pris en charge par la société. La faiblesse des revenus, la dépendance des aides publiques, la charge de travail, l'ampleur croissante des tâches administratives, les injonctions normatives et sanitaires, le manque de loisirs, le stress, la vision pessimiste de l'avenir, la détérioration de leur image... Ce sentiment de vulnérabilité est accentué par une fragilisation des liens sociaux primaires, au sein des familles, et des collectifs de travail (perte de solidarité entre agriculteurs). Tout cela s'alimente et engendre une insécurité sociale face à l'avenir et un immense désarroi. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- **www.solidaritepaysans.org**
Un site interactif sur les idées reçues sur les difficultés en agriculture : <https://solidaritepaysans.org/parlons-difficultes/index.html>
- **Les agriculteurs : des précaires invisibles? et Des expérimentations pour l'accès aux droits fondamentaux des agriculteurs**, SOLIDARITE PAYSANS, in Précarités et marginalités en milieu rural, POUR, Grep, n°225, mai 2015.
- **Rapport d'activité de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole**, 2016.
- **Agreste**, Rica 2011, Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 12 décembre 2012.
- **Résultats économiques des exploitations en 2016**, Agreste Primeur n° 348, décembre 2017.
- **Les agriculteurs dans la société française**, Agreste, Centre d'études et de prospective, Analyse n°14, avril 2010.
- **Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural**, M. Berthod-Wurmser, R.Ollivier, M.Raymond, S.Villers, D.Fabre, Inspection générale des affaires sociales, Conseil général de l'Agriculture, de l'alimentation et des Espaces ruraux, septembre 2009.
- **Structure des dépenses des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2011**, Insee, enquête Budget de famille, , octobre 2016.
- **Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique**, BARONNET Juliette, FAUCHEUX-LEROY Sarah, KERTUDO Pauline, ONPES - FORS recherche sociale, Rapport final d'étude, mai 2014 (p.114).
- **Revenu des foyers d'agriculteurs. La pluri-activité se développe**, Insee Première, n° 1068, février 2006.
- **Ce que nous dit le non-recours de la pauvreté : étude de cas du non-recours au RSA des exploitants agricoles**, DEVILLE Clara, Actes du colloque Le non-recours en débat. Expériences et usages des droits et des services sociaux parmi les professionnels et les ayants droit, Université d'Angers, 6 décembre 2013.
- **Les niveaux de vie en 2015**, INSEE Première n°1665, septembre 2017.
- **De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation**, CASTEL Robert, in Jacques Donzelot (dir.), Face à l'exclusion, le modèle français, Esprit, 1991.

Films

- **Au nom de la terre**, d'Edouard BERGEON, avec Guillaume Canet et Anthony Bajon (2019).

LA QUALITÉ

PAROLES

« Dans les peurs alimentaires, l'une dont on parle peu et je le regrette... c'est la peur de l'empoisonnement. Il y a eu la peur du manque, maintenant il y a la peur de l'excès, mais la peur de l'empoisonnement, elle, traverse les siècles. »

Jean-Pierre Corbeau,
Entretien paru dans Socioanthropologie 39/2019.

« Si nous nous interrogeons sur la qualité des aliments et de l'alimentation, je reprendrais volontiers la formule simple mais fort significative de Lévi-Strauss (1964) : "Ils doivent être bons à manger et bons à penser". Cette formule a la « qualité » de tenir compte en même temps de l'aliment et des hommes qui s'interrogent sur la nature de celui-ci. »

José Muchnik, anthropologue

« une citation complémentaire :

Xerro ea cor as dolor sa ent expliqui od quid ut omni ut eos sed ut alibus repe por abo. Adi res sim sam vel molorpo riorum estrum enianis doluptaquo im fugiass iminumquia aut lit officaece ius, intempor aut venit, sa natusci volor ant ditas abora aut a none arcivelessus que estis eat.

LA QUALITÉ EN ALIMENTATION : UNE NOTION COMPLEXE ET MULTIDIMENSIONNELLE

D'après le Centre National de ressources textuelles et lexicales du CNRS, une qualité se définit comme : (A) une caractéristique de nature bonne ou mauvaise, d'une chose ou d'une personne. (B) Une valeur bonne ou mauvaise d'une chose¹.

Une qualité est donc une caractéristique, un attribut, une valeur associée à quelque chose ou à quelqu'un. Cette simple définition permet de saisir à quel point la notion de qualité est vaste et plurielle, et donc bien peu apte à définir quelque chose ou quelqu'un. La notion de qualité n'a donc rien d'absolu, elle est relative et mouvante.

Dans le domaine alimentaire, la qualité est d'abord associée au domaine sanitaire. Un aliment de qualité est d'abord celui qui ne rend pas malade. Depuis que l'homme se développe et donc se nourrit, éviter ce qui n'est pas sain pour lui afin d'éviter de mourir est une préoccupation fondamentale². Cela fait partie des invariants alimentaires et aujourd'hui encore, la qualité alimentaire est au cœur des inquiétudes des consommateurs.

Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, la qualité en alimentation a toujours revêtu différentes dimensions et s'attache en particulier depuis la nuit des temps aux interdits alimentaires qui définissent la plupart des cultures alimentaires³. La classification que l'on fait entre ce qui est de l'ordre du mangeable et ce qui ne l'est pas⁴ est de l'ordre des valeurs et de l'éthique des personnes et des communautés et donc difficilement saisissable et peu concret, mais très puissant (comme les interdits religieux par exemple).

La qualité organoleptique : « manger quelque chose de bon » et potentiellement d'agréable à regarder a aussi toujours été un ingrédient des cultures alimentaires, dès lors que les contraintes pour la survie laissaient la place au développement de cette qualité.

1. <https://www.cnrtl.fr/definition/qualite%C3%A9> consulté le 18/10/2019.

2. Fischler, 1990.

3. Douglas, 1971.

4. Poulain, 2002.

LA CROIX DE MAINGUY : LA THÉORIE DES 4S

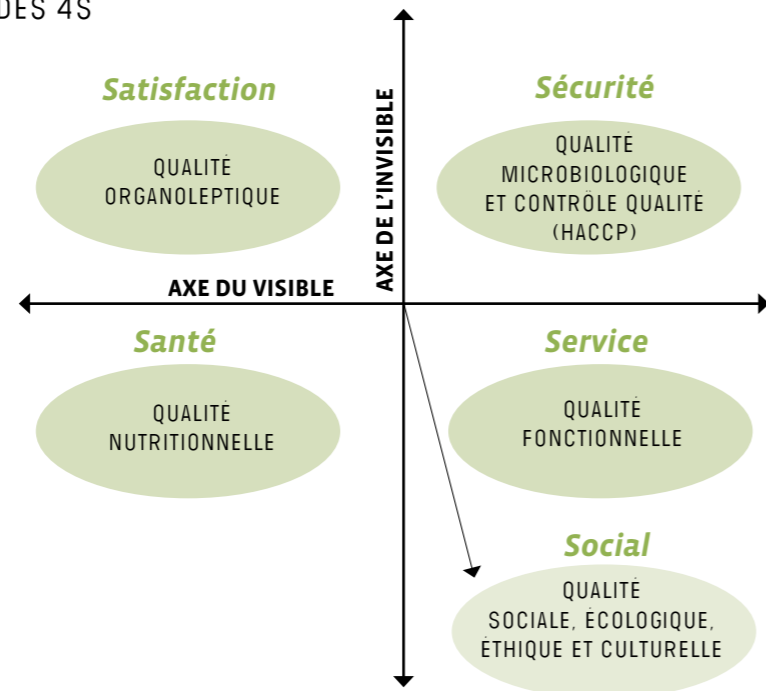
La Satisfaction n'est autre que la qualité organoleptique, liée au goût, à l'aspect, à la saveur.

La Sécurité est liée au contrôle microbiologique du produit et au contrôle qualité (HACCP, normes ISO).

La Santé relève de la qualité nutritionnelle (valeur énergétique, teneurs en lipide en protide, en vitamines).

Le Service n'est autre que la qualité fonctionnelle (la praticité, la recyclabilité, la distribution ...)

Et le cinquième S : le Social c'est le sens donné au produit, les attributs par exemple écologique, environnementaux et culturels.



Mais depuis la modernité alimentaire qui voit se développer des modes de production et de distribution industrialisés, déterritorialisés et mondialisés¹, les nombreux systèmes de contrôle institutionnalisés, ont participé à la mise en avant très forte de la qualité sanitaire. Cela en accord avec les peurs alimentaires² liées aux produits industriels « déculturels ». Enfin, les crises alimentaires de la vache folle³ ont renforcé la défiance face à ce que l'on a pu qualifier parfois d'« objet comestible non identifié »⁴. Ce contexte de critique du productivisme a favorisé l'émergence de la production issue du développement durable, comme une qualité éthique fondée sur des caractéristiques concrètes du système de production et de distribution.

Dans ce contexte actuel, on peut définir avec Mainguy⁵ les composantes de ce que l'on pourrait appeler la qualité alimentaire⁶. Elles sont au nombre de 5 : la qualité nutritionnelle, la qualité sanitaire, la qualité organoleptique (goût), la qualité du service, etc. Et *last but not least*, la qualité éthique et culturelle. Le schéma ci-dessus en propose une construction.

1. Poulain, 2002.

2. Ferrières, 2002.

3. Cazes-Valette, 1997.

4. Fischler, 1990.

5. Ref?

6. Notons que la définition de qualité alimentaire avancée par l'International Standard Organization (ISO) est limitée mais a le mérite d'en proposer une définition: « l'ensemble des propriétés et caractéristiques d'un produit, d'un processus ou d'un service qui lui confère son aptitude à satisfaire des besoins implicites et explicites ».

AGROALIMENTAIRE ET QUALITÉ

La qualité a été initialement regardée presque exclusivement par le secteur alimentaire sous l'angle de la normalisation et de la certification. Dans le domaine agroalimentaire⁷, le terme de qualité est le plus souvent utilisé aussi bien à propos des labels, des appellations d'origine contrôlées (AOC, AOP) que dans le cadre de la législation sanitaire que du suivi de gestion et d'élaboration des produits (méthode HACCP, ISO 9000, qualité totale).

Qu'il s'agisse de la conception des produits, de leur production et de leurs mesures, des dispositifs de contrôle, d'identification et de la garantie des marchandises, les principes tout comme les instruments de gestion de la qualité ont eux mêmes évolué. Enfin, il existe actuellement une attente des consommateurs des pays développés pour une qualité sociétale qui doit permettre de valoriser certaines « externalités positives ».

Mais le constat le plus important est que la notion de qualité des produits s'est élargie progressivement.

7. Multon, 1993.

LA CONSTRUCTION ÉCONOMIQUE ET SYMBOLIQUE DE LA QUALITÉ

La question de l'alimentation implique d'abord la qualité de façon globale, comme nous l'avons vu, en intégrant ses différentes dimensions qui sont complémentaires. Désormais penser la qualité revient à considérer les externalités liées aux modes de production et la qualité gustative et nutritionnelle de produits émanant d'une agriculture durable.

Dès lors les politiques alimentaires prennent aujourd'hui en compte :

- **La dimension économique et sociale** qui s'accompagne de la prise en considération de l'accessibilité à une alimentation de qualité notamment pour les populations à faible revenu, voire en situation de précarité dont le nombre ne cesse d'augmenter (demandeurs d'emploi, salariés précaires, retraités, familles monoparentales, jeunes ...), pour lesquels le niveau de pouvoir d'achat compromet l'accès à toute alimentation et, a fortiori, à une nourriture de qualité.

- **La dimension sociétale et environnementale** qui s'intéresse aux modèles et aux conditions de production. Les attentes sociétales en matière d'alimentation sont d'ordre environnemental et/ou social, de la part d'une partie croissante des consommateurs.

La question alimentaire véhicule donc des valeurs sociétales et éthiques fortes, aussi diverses soient-elles et recouvre un ensemble de problématiques très variées⁸.

La distribution et l'accessibilité à l'alimentation constituent désormais une question incontournable que les politiques publiques prennent en compte.

- **Le premier enjeu** concerne l'accessibilité de tous à l'alimentation
- **Le deuxième** est celui de l'information et de l'éducation du consommateur.
- **Le troisième** consiste à promouvoir une alimentation répondant à tous les besoins humains, dans une perspective de développement durable.

8. On peut citer par exemple la prise en compte croissante de son impact sur la santé publique, l'accès de tous à une nourriture de qualité alors que 6 millions de Français sont en situation d'insécurité alimentaire, la promotion d'un modèle alimentaire et de traditions gastronomiques contre la stratégie de standardisation des produits et des goûts, le renforcement des liens sociaux, y compris familiaux, la lutte contre le gaspillage ou encore la vitalité de filières économiques génératrices de nombreux emplois, qui doivent s'inscrire dans une perspective de développement durable.

La notion de qualité est donc plurielle et renvoie à des acteurs économiques et sociaux très nombreux, qui ont des objectifs souvent différents, voire divergents. La qualité concerne aussi une pluralité de secteurs, de domaines de compétences et d'acteurs. De plus, elle fait appel à des instruments de mesure, à des procédures de gestion, et à des connaissances scientifiques extrêmement variés.

QUALITÉ : UN ENJEU MAJEUR DANS LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

On peut en déduire⁹ que désormais la compétitivité des acteurs économiques ne repose plus seulement sur leurs capacités à fabriquer des produits à moindre coût, ni même à se conformer à des normes ou des comportements sociaux, mais reposent sur leur capacité à élaborer des références et à les faire accepter.

La notion de qualité est, nous le voyons, intimement liée aux évolutions industrielles, aux mouvements économiques et, plus largement, à l'histoire des sociétés. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

- **La Vache Folle. Cultures, nourriture (Internationale de L'Imaginaire)**, CAZES-VALETTE Geneviève, 1997, 7 : 205-233
- **De la souillure**, DOUGLAS Mary, Ed. Maspéro/ Coll. Fondations, 1971.
- **Histoire des peurs alimentaires**, FERRIERES Madeleine, Ed. Seuil, 2001.
- **Gastro-nomie et gastro-anomie. Communications**, FISCHLER Claude, EHESS : La nourriture. Pour une anthropologie bioculturelle de l'alimentation, 31. Seuil, 1979
- **L'omnivore, le goût, la cuisine et le corps**, FISCHLER Claude, Odile Jacob, 1990.
- **Sociologies de l'alimentation, les mangeurs et l'espace social alimentaire**. POULAIN Jean-Pierre Presses Universitaires de France, 2002.

9. Valceschini, 1993.

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

PAROLES

Paroles à venir ???

PISTES DE RÉFLEXION

L'ensemble des fiches ressources ont présenté des enjeux et des constats qui permettent tous d'argumenter pour un objectif : celui de mettre en place une véritable démocratie alimentaire. C'est-à-dire un fonctionnement de la société dans lequel tous les citoyens peuvent s'exprimer politiquement pour définir leur alimentation et ses conditions de production, indépendamment de leur revenu. Et qui se donne les moyens d'assurer un droit à une alimentation durable pour tous et toutes.

Nombre d'initiatives proposent aujourd'hui d'aller vers une démocratie alimentaire à leur échelle. Et l'autodiagnostic vise bien à encourager et étayer leurs efforts ! Ces initiatives sont autant d'exemples sur lesquels il est possible de s'appuyer pour revendiquer la mise en place d'une démocratie alimentaire pour permettre l'accès de tous à une alimentation choisie et de qualité.

Afin d'ouvrir les perspectives et de nourrir la certitude que l'objectif de démocratie alimentaire est atteignable, nous vous proposons dans cette dernière fiche de découvrir ce que pourrait être le fonctionnement d'une sécurité sociale alimentaire : rendre effectif le droit à l'alimentation en s'inspirant de la sécurité sociale de santé.

L'exemple de la sécurité sociale de santé, dans l'accès universel et le contrôle démocratique des conditions de production du soin qu'elle a mis en place (contrôle qui a par la suite été perdu), nous semble particulièrement pertinent pour penser conjointement l'accès de tous à une alimentation choisie et de qualité avec un contrôle démocratique sur la production. Enfin, le financement de la sécurité sociale, basé sur un mécanisme de cotisation, nous semble pertinent à généraliser pour partager la richesse produite en vue de l'accès aux besoins fondamentaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

• Site de qui ?

<https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-alimentaire>

CONCRÈTEMENT

Prenons un budget de 150 € par personne et par mois, réservé à l'achat d'aliments conventionnés. Cette somme n'aurait pas comme vocation de couvrir la totalité des dépenses alimentaires (la moyenne des dépenses mensuelles par personne en France étant autour de 220 €), mais bien de faciliter l'accès à des produits choisis collectivement à l'ensemble de la population. Pour les personnes précaires, cela revient à une augmentation sensible de leurs budget alimentaire mensuel, qui est autour de 100 €.

À l'échelle de la France, la sécurité sociale alimentaire représenterait 120 milliards d'euros, soit moitié moins que l'assurance maladie, et pourrait être alimentée par des cotisations sociales à taux progressif, selon les revenus. La sécurité sociale de santé a été créée à un moment où la France était ruinée ; on peut décider aujourd'hui d'instaurer 12,6 % de cotisation sur chacun de nos salaires bruts. On peut aussi envisager de le faire sur les cotisations patronales, ce qui garderait des salaires nets identiques (augmentation du brut). Ou bien récupérer cet argent ailleurs : 120 milliards, cela correspond à un tiers des revenus de la finance qui sont exempts de toute cotisation. Les sources de financement sont à définir collectivement, mais nous partons d'un déjà-là, nous savons que c'est possible.

DES CRITÈRES ÉLABORÉS PAR LES CITOYENS AU NIVEAU LOCAL

Les critères de conventionnement seraient élaborés par les citoyens au niveau local au sein de caisses de sécurité sociale alimentaire. Un processus démocratique et inclusif permettrait aux habitants des territoires de décider des conditions d'éligibilité d'un aliment, en respectant les préférences alimentaires de tous, y compris des minorités. De la production à la distribution en passant par la transformation des produits alimentaires, tous les professionnels devront, pour être conventionnés, se fournir (achats des intrants ou semences) auprès d'acteurs eux-mêmes conventionnés. De même, le conventionnement des produits issus de l'importation comme les bananes, les agrumes, le manioc, le thé ou le café, auraient des critères qui reprennent, par exemple, les exigences du commerce équitable.

Le conventionnement serait par ailleurs encadré au niveau national, par une fédération des caisses de sécurité sociale alimentaire et l'État, avec des lignes directrices concernant le prix (fixé selon le coût de revient) et les entreprises éligibles (ne devant pas posséder de capital extérieur rémunéré par l'activité au-delà de l'inflation, afin d'éviter l'enrichissement personnel sur de l'argent socialisé

pour assurer les besoins fondamentaux). Enfin, des critères de production liés à des enjeux nationaux ou supra-nationaux, comme le climat ou la biodiversité, seraient également établis au niveau national. Nous parlons ici de critères ambitieux, à la hauteur des enjeux et des attentes de la société civile : par exemple, l'absence d'OGM, de pesticides de synthèse et de toute pratique causant des dommages irréversibles aux écosystèmes sur lesquels reposent l'humanité seraient envisagés.

POURQUOI NE PAS SIMPLEMENT AUGMENTER LES MINIMAS SOCIAUX ET LE SMIC POUR PERMETTRE L'ACCÈS DE TOUS ET TOUTES À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ?

Même si ces augmentations nous semblent indispensables, ce type de proposition ne nous semble pas du tout prendre en compte la mesure des enjeux alimentaires :

Premièrement, la société de consommation et le développement du système industriel ont cherché depuis des années à réduire la part de l'alimentation dans le budget des Français pour leur permettre de consommer d'autres produits. L'alimentation est toujours une dépense « d'ajustement » pour les personnes en situation de précarité. Avec plus de pouvoir d'achat, mais des inégalités persistantes et un comportement agressif de la consommation (hausse des loyers, obsolescence programmée et course à la technologie qui exclut ceux qui ne consomment pas...), il y a fort à parier que l'alimentation reste la variable d'ajustement pour gérer le budget. Cette hausse du SMIC ou des minimas sociaux sonnerait comme un cadeau pour le système productivisme qui verrait sa consommation croître. Les comportements alimentaires ne pourraient évoluer, ce qui ne répondrait pas aux enjeux sanitaires et écologiques ni à la mise en place du droit à l'alimentation. Démonétariser, sanctuariser un budget alimentaire pour l'ensemble de la population est le seul moyen pour assurer que la population soit correctement nourrie.

Secondement, ce type de solution reviendrait à se baser uniquement sur l'échelle individuelle pour réaliser la transition alimentaire nécessaire. Hors, l'alimentation a une fonction sociale certaine. Les discussions collectives que nous proposons dans le projet de sécurité sociale alimentaire nous semblent indispensables pour que chacun s'approprie les enjeux de souveraineté alimentaire et que les besoins de la population soient définis collectivement. En effet, la libre concurrence ne donne que très peu de place à la production d'alimentation de qualité, dont la production coûte plus cher et où les travailleurs sont payés correctement.

TERRITOIRE ET ALIMENTATION

PAROLES

Paroles à venir

Le projet de sécurité sociale alimentaire répond au besoin de développement de ce type de productions en ouvrant un marché constitué de mangeurs qui auront les moyens de se procurer leurs produits. Augmenter simplement les revenus, c'est oublier les producteurs en espérant que les acheteurs sont aujourd'hui capables de comprendre l'incidence de leurs choix pour permettre des conditions de vie décentes à tous. **À l'opposé, l'idée de sécurité sociale alimentaire participe à faire de l'alimentation un Commun.**

POURQUOI NE PAS SIMPLEMENT RENDRE L'ALIMENTATION GRATUITE ?

Assurer la solvabilité de tous pour l'accès à des produits choisis est une façon d'envisager la gratuité. Rendre l'alimentation gratuite, comme pour l'accès à l'école, ne pose ni la question du contrôle démocratique de la production, ni celle de la rémunération du travail des paysans.

Un des enjeux forts pour faire de l'alimentation un commun est de rapprocher les producteurs des consommateurs, de faire discuter démocratiquement les enjeux des droits des paysans et ceux du droit à l'alimentation. Dans un fonctionnement avec une alimentation rendue gratuite, l'État serait forcément intermédiaire, au centre des achats. Une situation dans laquelle des agriculteurs ne peuvent conventionner qu'avec un seul acheteur (l'État) semble beaucoup moins résiliente que la possibilité de conventionner avec différentes caisses de sécurité sociale alimentaire, notamment en cas de changement de majorité.

Enfin, l'alimentation, contrairement au savoir, n'est pas un bien d'abondance, qui peut se partager à l'infini. Il y a diverses façons de s'alimenter qui n'ont pas le même coût, garder un prix aux aliments permet de sensibiliser sur le travail que l'on trouve derrière un produit. ■

ÉTAT DES LIEUX

Depuis quelques années les politiques publiques alimentaires et agricoles inscrivent dans leurs attendus des objectifs de « reterritorialisation ». En matière d'alimentation et de production agricole tout particulièrement, le mot territoire claque alors comme une bannière à tous vents : « *L'autonomie alimentaire levier de développement économique des territoires* », « *Les projets alimentaires territoriaux* », « *Agricultures et Territoires* » « *Agriculteurs et territoires* », « *L'agriculture du territoire* »...

Le terme est polysémique. Il peut, suivant qui l'emploie, dire un milieu naturel aménagé pour un agriculteur ou un écologiste, une maille administrative pour un élu ou un fonctionnaire territorial, un système de relations sociales situé dans un espace circonscrit pour un agent de développement, le cadre de vie d'une communauté humaine pour certains géographes, mais aussi une fiction géographique pour d'autres, à l'heure de la « *mondialisation heureuse* »¹.

Il semble toute fois que tous ces « territoires » possèdent une caractéristique commune : une frontière ou une limite. Parler de territoire à propos de l'alimentation ou de l'agriculture c'est alors se demander où commence et où s'arrête la production de la nourriture consommée dans un espace par les habitants de cet espace. Evoquer l'autonomie alimentaire d'un territoire serait s'interroger sur la capacité d'un territoire donné à produire les ressources alimentaires nécessaires pour subvenir aux besoins de sa population.

Cette fiche doit amener quelques ressources pour répondre aux questions soulevées par la production de l'alimentation : quel est le territoire d'une ferme ? Mais aussi de s'inscrire d'une manière ou d'une autre dans les stratégies d'autonomie alimentaire adoptées par les élus et les agents de développement : comment l'initiative participe-t-elle de l'autonomie alimentaire territoriale ? La question se pose-t-elle ? Est-elle compréhensible ?

¹. Terme popularisé en France par Alain Minc, titre d'un ouvrage paru en 1997.

POLITIQUE PUBLIQUE

En géographie, la territorialisation est une approche des politiques publiques qui met l'accent sur les spécificités de chaque territoire, par opposition à une approche verticale organisant l'action publique par secteurs d'activités cloisonnés (Pierre Müller)

Ainsi les territoires sont des espaces de développement résultant des politiques de développement territorial. « L'espace de développement se définit donc comme un ensemble de communes regroupées pour élaborer un programme de développement, financé, au moins en partie, par une ou des autorités publiques, le plus souvent dans le cadre d'un contrat. Les espaces de développement ne correspondent pas a priori à des découpages administratifs préexistants mais sont simplement des espaces d'action concertée entre plusieurs communes. »¹

Une hypothèse est que la territorialisation des politiques alimentaire a permis leur réémergence comme objet d'action publique².

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire est fixée en 1996 comme un but à atteindre par la Conférence Mondiale de l'Alimentation: « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». À cette date est apparue la notion d'accès à l'alimentation comme facteur de sécurité et la nécessité de disposer d'un revenu suffisant pour cela. À noter que cet objectif est essentiellement individuel et ne se rapporte pas explicitement à un quelconque espace, habitat ou territoire.

Attention, dans le sens commun, bien souvent la sécurité alimentaire se résume à une affirmation de l'innocuité des aliments, qui n'en est qu'un des aspects.

LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

La notion de souveraineté alimentaire est proposée par Via Campésina³, organisation agricole internationale. Elle est selon eux un moyen d'atteindre la sécurité alimentaire: « La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires. » Elle réclame de circonscrire les systèmes alimentaires à une échelle locale et de réduire la distance entre les fournisseurs d'aliments et les consommateurs. C'est une politique engagée contre le libre échange. Ses tenants souhaitent que l'agriculture « sorte de l'OMC ».

L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

L'autonomie alimentaire apparait comme une volonté contemporaine de produire soi-même son alimentation. À ce titre elle est fortement investie par des « micro-fermes » comme justification de leur existence.

Un autre usage est fait de ce mot par des collectivités qui depuis plusieurs années cherchent à définir la taille du « halo agricole et alimentaire » qui suffirait à nourrir leurs populations. Les exemples de cette approche se multiplient. L'exemple le plus remarquable par ses enseignements est le travail engagé par l'agglomération rennaise depuis plus de dix ans⁴.

L'agriculture en ville sous ses formes contemporaines utilise fréquemment ce terme et on peut penser qu'il lui est une référence.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'autonomie alimentaire est aussi un objectif des éleveurs qui souhaitent produire le plus possible l'alimentation des animaux sur place. Elle vient alors conforter la recherche plus large d'autonomie des moyens de la production revendiquée par eux⁵ ou des objectifs économiques d'assurance des revenus⁶ ou comme une voie vers l'agro-écologie⁷.

3. La Via Campesina est un mouvement international né en 1993, qui regroupe 182 organisations locales et nationales dans 81 pays et rassemble 200 millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles.

4. Catherine Darrot.

5. Réseau Civam 2014.

6. Fadear, 2012 et AutoSysel, non daté.

7. Dictionnaire d'Agroécologie, 2017.

1. Anne Cécile Douillet.

2. Caroline Brand.

L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Pour un économiste l'autosuffisance alimentaire est « la capacité pour un pays de subvenir aux besoins alimentaires de son peuple par sa seule et propre production ». Par le passé cela a été un objectif gouvernemental couramment adopté par de nombreux pays, et il existe un « taux d'autosuffisance alimentaire » permettant d'en faire une caractéristique de l'économie d'un pays. La FAO attire cependant l'attention sur la prudence avec laquelle il faut manipuler cet indice « Bien que le TAS soit l'instrument approprié à l'évaluation de la disponibilité des produits considérés séparément, il faudra user de beaucoup de prudence au moment d'apprécier la situation alimentaire d'ensemble ».

L'autosuffisance est aussi revendiquée par quelques militants à l'échelle individuelle, familiale ou communautaire. Il s'agit alors de produire soi-même son alimentation et celle de ses proches. « Ça faisait un moment qu'elle parlait d'autosuffisance alimentaire, alors elle s'est lancée, pour être en accord avec son idéal, avec ses convictions »⁸. En cela la notion d'autosuffisance peut se distinguer de la notion d'autonomie qui n'évacue pas l'existence d'un marché économique.

La plupart du temps, il est fait de ces deux notions un usage entretenant la confusion entre « autosuffisance » et « autonomie » ne permettant pas de dégager une intention particulière à l'emploi de ces termes. ■

RESSOURCES

Politiques publiques :

- **Le territoire objet de politiques publiques : Logiques de constitution des espaces de développement promus par les politiques de développement territorial**, Anne Cécile DOUILLET, In: Lire les territoires, Tours: Presses universitaires François-Rabelais, 2002. Disponible sur Internet: <http://books.openedition.org/pufr/1779>
- **Les politiques publiques entre secteurs et territoires**, Pierre MULLER, in: Politiques et management public, vol. 8, n° 3, 1990. pp. 19-33.
- **Un objet d'action publique en réémergence : l'alimentation, de l'absence à l'évidence**, Caroline Brand, dossier, *Horizons publics*, été 2018, hors-série n°3.

Sécurité alimentaire

- **S'entendre sur la terminologie**, Comité De La Sécurité Alimentaire Mondiale, Trente-neuvième session, Rome(Italie), 15-20 octobre 2012, <http://www.fao.org/3/MD776F/MD776F.pdf>
- **Stéphane Travert à l'Assemblée nationale : « Mon engagement pour la sécurité alimentaire des Français est total »**, Article paru le 25/07/2018 sur www.agriculture.gouv.fr <https://agriculture.gouv.fr/stephane-travert-mon-engagement-pour-la-securite-alimentaire-des-francais-est-total>

La souveraineté alimentaire

- **4 page de présentation de la souveraineté alimentaire réalisé par Via Campésina :** https://nyeleni.org/IMG/pdf/4_pages_presentation_de_la_souverainete_alimentaire_FR-2.pdf
- **La souveraineté alimentaire ou le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes**, Saïd Alahyane, in *Politique étrangère*, 2017/3 (Automne), p. 167-177.

L'autonomie alimentaire

- **Rennes, ville vivrière?** Une prospective proposée par les étudiants de l'option « Agriculture Durable et Développement Territorial » d'Agrocampus Ouest, Catherine Darrot, *POUR*, 2014/4 (N° 224), p. 405 à 414, disponible en ligne: <https://www.cairn.info/revue-pour-2014-4-page-405.htm>
- **Produire économe et autonome**, réédition augmentée, Réseau CIVAM, 2014. <http://www.civam.org/index.php/actualites/230-rad-spea/251-produire-econome-et-autonome-reedition-augmentee>
- **AutoSysel non daté. Outil d'analyse de l'autonomie alimentaire d'un élevage de la chambre d'agriculture des Hauts de France**. Disponible en ligne: <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/elevage/autonomie-alimentaire/>
- **Dictionnaire d'Agroécologie**, 2017. Edité par l'INRA et différentes écoles d'Agronomie. Entrée « autonomie dans les systèmes agricoles » disponible en ligne: <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/autonomie-dans-les-systemes-agricoles/>
- **Agriculture Paysanne**, 2012. Guide d'évaluation de l'agriculture paysanne. Edité par la Fadear (entrée L'autonomie alimentaire des élevages p??)

L'autosuffisance alimentaire

- **Les bilans alimentaires. Manuel. Food and Agriculture Organization**. Disponible en ligne <http://www.fao.org/3/y3918fo4.htm> et <http://www.fao.org/3/x9892f/x9892foa.htm>
- **Autosuffisance alimentaire : des paroles aux actes!** Article en ligne sur le site des Amis de la Terre, paru le 12 octobre 2017: <https://www.amisdelaterre.org/Autosuffisance-alimentaire-des-paroles-aux-actes.html>



8. Les amis de la terre, article, 2017.

LES VIOLENCES ALIMENTAIRES

PAROLES

Propos recueillis aux Restaurants du cœur et lors de maraudes entre 2016 et 2018.

« Ça fait trois mois qu'on a dans nos sacs ces gâteaux, secs et sans goût, regarde! Regarde la date! Depuis 6 mois ils sont périmés et toi tu nous sers ça! On est quoi? »

« Si vous ne vous mettez pas en file bien droite, je sers personne! »

« Heureusement que mon père est mort, s'il me voyait là! »

« Personne n'a à recadrer les bénéficiaires en poussant sa gueulante, moi je ne sais pas pour qui ils se prennent ceux qui font ça, ni pourquoi ils sont là! C'est des situations que je ne tolère plus, vraiment plus! »

« Ça arrive des fois que le pain devienne un peu vert dans le sachet, t'enlève les tranches et c'est bon, ça dépanne! »

« Ici tu le vois, les gens ils prennent du poids. »

« Plusieurs fois j'ai cru que j'allais m'en manger une quand on manquait de bouffe! [...] On arrive à un point où il y a 30 personnes et on n'a à manger que pour 10! Vous vous souvenez on disait: les femmes et les enfants d'abord. Et du coup il faut expliquer à un mec qui attend depuis 3 h, qui a faim, qu'il va pas avoir à bouffer! »

DÉFINITIONS

« **Les violences alimentaires** se caractérisent par la force intentionnelle ou non qui empêche une personne d'accéder à son droit à l'alimentation, ceci donnant lieu à des atteintes physiques ou morales. »

Bonzi Bénédicte

« **La violence psychologique** est constituée de paroles ou de gestes qui ont pour but de déstabiliser ou de blesser l'autre, mais aussi de le soumettre, de le contrôler, de façon à garder une position de supériorité. »

Hirigoyen Marie-France, *Le harcèlement*.

ÉTAT DES LIEUX

Dans le *petit Larousse illustré édition 2000*, on trouve cette définition de la violence: « *Caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, extrême, brutale. Tempête d'une rare violence.* ». Ce premier aspect est encore plus explicite dans le dictionnaire de l'Académie française de 1932¹, où il est dit qu': « [...] Il désigne absolument la Force dont on use contre le droit commun, contre les lois, contre la liberté publique. [...] ».

Cette dimension rend compte d'une puissance utilisée contre le droit et du fait que cette force est difficile à contenir, comme « la violence du vent ». Ceci révèle l'aspect diffus et immatériel d'un phénomène qui ne se voit pas mais qui se perçoit et se ressent. Ainsi dans le cadre de la distribution alimentaire la tension, les explosions sont autant d'événements qui permettent de qualifier les violences alimentaires, et de les situer dans un cadre où le droit à l'alimentation n'est pas respecté.

ATTEINTES VISIBLES ET INVISIBLES

Ces violences se manifestent sur les personnes à travers deux types d'atteintes. Il s'agit des atteintes visibles et des atteintes invisibles.

Les atteintes visibles sont principalement des atteintes physiques qui se déclarent à travers des maladies: obésités, hyper-tension, diabète et carences alimentaires². Elles s'accompagnent aussi des problématiques liées aux difficultés d'accès à l'hygiène, brossage de dents, et toutes formes de soins qui nécessitent stabilité et régularité.

Elles se manifestent également dans un comportement particulier, on mange très rapidement, manger a cessé d'être une action qui socialise, elle est devenue le contraire, elle isole. Comme on ne peut pas rendre une invitation, on ne l'accepte plus.

Les atteintes invisibles sont bien plus nombreuses et ont un impact très fort sur les personnes il s'agit de l'accumulation de chaque parole, de gestes imposés ou absents qui vont permettre de définir ces atteintes, et d'observer les conséquences que cela a sur la personne: perte de l'estime de soi, de son assurance, sentiment de vulnérabilité. Huit catégories peuvent être retenues: l'isolement, la frustration, l'intimidation, le contrôle, le harcèlement, les menaces et l'inversion de la culpabilité.

Force est de constater que les violences alimentaires se définissent du fait de l'existence de droits internationaux et de la loi française. Aussi, la violence en tant que telle est condamnable. L'humiliation, le racisme, etc., sont des interdits qui nécessitent reconnaissance et réparation pour que justice soit faite. Dans le dictionnaire de droit privé de Serge Braudo, il est écrit que:

« [...] La violence au sens du droit civil, est l'acte délibéré ou non, provoquant chez celui qui en est la victime, un trouble physique ou moral comportant des conséquences dommageables pour sa personne ou pour ses biens. [...] ».

Cette définition des violences alimentaires et son ancrage dans la justice serait le moyen d'observer d'où viennent les responsabilités, à qui elles appartiennent afin de pouvoir remédier à de telles situations. ■

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour poursuivre la réflexion

• **Politiques de la vulnérabilité**, Marie Garrau, Paris, CNRS, 2018.

Ressources filmographiques

• **Moi Daniel Blake**, Ken Loach, 2016 [extrait dans le centre de distribution alimentaire].

• **Assistance Mortelle**, Raoul Peck, 2010.

Retrouvez, complétez et commentez la liste des ressources sur: civam.org/accessible

1. <http://www.la-definition.fr/definition/violence>

Annexe : index détaillé ?

Le réseau CIVAM remercie chaleureusement tous les partenaires du projet Accessible, dont les échanges, les réflexions, les questionnements ont donnés corps à ce document / **Un grand merci au Groupe de Travail «Autodiagnostic»** qui a coordonné les travaux et donné à l'outil sa forme actuelle : Bénédicte Bonzi, Anne-Emmanuelle Fiamor, Agnès Terrieux, Bernard Mondy, Cathy Bousquet, Mathieu Dalmais, Jean-Claude Balbot, Romain Dieulot, Mélanie Théodore / **Merci aux partenaires locaux** qui ont participé activement à la réalisation de l'outil et réalisé les premiers tests sur le terrain : le CIVAM du Finistère et les Cabas des Champs, Les Paniers Marseillais, le Palais de la femme, la FRCIVAM Auvergne et le GESRA, la FRCIVAM Occitanie, le CIAS d'Aunis Sud / **Pour leurs relectures, leurs corrections et leur soutien**, merci à Viviane T. et Aquilina A. (ATD Quart Monde), Magali Ramel / **Merci également à** Mathilde Douillet, Chloé Marie, Coline Aquilina.

Ce document a été financé et soutenu par le Ministère de l'agriculture (AAP Casdar Innovation et Partenariat 2015) et la Fondation Daniel et Nina Carasso / **Graphisme**: Claire Robert / **Impression**: Imprimerie Le Galliard / **Crédit photos**: © Réseau CIVAM / **Photos de couverture**: © photographe / **Date** 2019 / **Contact**: accessible@civam.org



ACCESSIBLE



ACCESSIBLE, INITIATIVES POUR UN ACCÈS À L'ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DURABLE POUR TOUS, EST UN PROJET DE RECHERCHE-ACTION PILOTÉ PAR RÉSEAU CIVAM (2016-2019). SA FINALITÉ EST DE FAVORISER L'ACCÈS, AUTONOME ET NON STIGMATISANT, DE TOUS À UNE ALIMENTATION SÛRE, DIVERSIFIÉE, EN QUANTITÉ SUFFISANTE, DE BONNE QUALITÉ GUSTATIVE ET NUTRITIONNELLE, ET PRODUITE DANS DES CONDITIONS SOCIALEMENT, ÉCONOMIQUEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT DURABLES.



WWW.CIVAM.ORG